



Les Echos



JEUDI 2 AVRIL 2020

SÉRIE LIMITÉE
SPÉCIAL MODE HOMME

Enquête Les maraîchers tentent de s'adapter au manque de main-d'œuvre et de débouchés // P. 13

Comment le virus a contaminé les marchés financiers

- Après le rebond des deux dernières semaines, les Bourses ont de nouveau plongé dans le rouge mercredi.
- Les géants du CAC 40 ont effacé plus de 450 milliards d'euros de capitalisation au premier trimestre.

// PAGES 28-29, L'ÉDITORIAL D'ELSA CONESA PAGE 14 ET « CRIBLE » PAGE 34

Budget : la facture du virus s'alourdit à grande vitesse

FINANCES PUBLIQUES C'est la valse des milliards. Alors qu'un plan d'urgence de 45 milliards – dont 11,5 milliards de dépenses nouvelles – avait été annoncé il y a 15 jours, l'exécutif voit depuis quelques jours la facture s'allonger. Environ 3 milliards d'euros supplémentaires pour l'achat de matériel médical ont été décidés, qui s'ajoutent à l'enveloppe initiale de 2 milliards dévolue à la sphère sociale. Le gouvernement s'apprête aussi à dévoiler une prime pour le personnel hospitalier, qui pourrait coûter autour d'un milliard. Parallèlement, la facture du chômage partiel est revue de 8,5 à 11 milliards. En face, la chute des recettes s'annonce beaucoup plus marquée cette année qu'en 2009.

// PAGE 4

Bruno Le Maire,
ministre de l'Economie
et des Finances.

Photo Francois Mori/AFP



Les Etats-Unis redoutent le pire



Une habitante traverse une rue désertée du Queens, un quartier de New York, lundi. Photo Johannes Eisele/AFP

CONTAGION Le Covid-19 pourrait tuer entre 100.000 et 240.000 personnes aux Etats-Unis, selon les dernières estimations des experts. Si aucune mesure n'avait été prise, le nombre de victimes aux Etats-Unis aurait pu atteindre 2,2 millions. Cette fois, la stratégie semble à peu près fixée : la Maison-Blanche encourage les mesures de confinement sur tout

le territoire, et notamment dans les grandes villes, susceptibles de bientôt connaître la même trajectoire que New York. Il s'agit d'éviter de nouveaux foyers de contagion, notamment en Louisiane ou dans le Michigan. De son côté, le gouverneur de l'Etat de New York a appelé les habitants à tempérer leurs attentes « pour ne pas être déçus ». // PAGE 6

Comment sortirons-nous de la crise ?

La chronique de
Jean Tirole

Répudiation de la dette colossale accumulée, monétisation de cette même dette, création d'impôts exceptionnels ou solidarité entre Etats sont les quatre pistes possibles pour remettre l'économie sur les rails après le choc, écrit Jean Tirole. Selon lui, le recours à la BCE sera une solution plus efficace que le soutien budgétaire.

// PAGE 10



La sortie de confinement devrait être progressive en France

SANTÉ La France ne va pas sortir du jour au lendemain du confinement actuel, a clairement laissé entendre Edouard Philippe mercredi devant la mission d'information de l'Assemblée nationale. Le Premier ministre a jugé « probable » que le déconfinement ne se fasse pas « en une fois, partout et pour tout le monde », en espérant pouvoir présenter une ébauche de stratégie « dans les jours, les semaines qui viennent ». Des équipes travaillent sur un dispositif, a-t-il précisé, qui « serait régionalisé, qui serait sujet à une politique de test, en fonction, qui sait, de classes d'âge ».

// PAGE 2

Europe : le débat sur la solidarité financière rebondit

UNION EUROPÉENNE Le débat sur l'opportunité d'un instrument de solidarité financière fait rage en Europe et n'a pas encore trouvé d'issue. Alors que le ministre français des Finances, Bruno Le Maire, proposait un nouveau fonds limité dans le temps – cinq ou dix ans – et sur son champ d'action, le Premier ministre néerlandais, Mark Rutte, a redit son opposition à toute mutualisation de dette dans la zone euro. A la place, il a proposé d'aider les pays du Sud les plus touchés par l'épidémie, l'Italie et l'Espagne, par le biais d'un don de 10 à 20 milliards d'euros.

// PAGE 7

Produits, heures d'ouverture : la nouvelle vie du petit commerce

ALIMENTATION Le commerce de bouche souffre d'un recul des ventes qui, dans les boulangeries-pâtisseries, atteint en moyenne 50 % avec de vraies disparités régionales. Mais si certains bouchers, primeurs ou fromagers ferment face à une fréquentation en dents de scie, la majorité des professionnels s'adapte au rythme du confinement. Pour répondre à l'évolution des modes d'achat des Français, ils revoient leur offre, réduisent les heures d'ouverture, se lancent dans le « click & collect ». Et ils espèrent tous que la période de Pâques soit favorable, avec l'envie de se faire plaisir malgré tout. // PAGE 20

SYNERGIE
ressources humaines
RETROUVEZ SYNERGIE Page 17

M 00104 - 402 - F: 2,90 €
ISSN0153.4831 112^e ANNÉE
NUMÉRO 23172 34 PAGES
Antilles Réunion 4,10 €. Belgique 3,50 €. Espagne 4,40 €. Grande-Bretagne 3€80. Grèce 4,20 €. Italie 4,40 €. Luxembourg 3,80 €. Maroc 31 DH. Suisse 5,90 FS. Tunisie 5,00 TND. Zone CFA 3100 CFA.

Plus de 2.000 patients en réanimation dans les hôpitaux d'Ile-de-France

- A l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, 870 patients étaient en réanimation mardi, occupant quasiment tous les lits.
- Les autres établissements franciliens sont aussi très sollicités, notamment dans le secteur privé.

ÉPIDÉMIE

Solveig Godeluck
@Solwii

Tous sur le pont. Quand le système de santé tangué, du mousse au capitaine, chacun prend sa part. C'est ce que l'on constate en Ile-de-France, où des médecins se transforment en infirmiers dans des services de réanimation, où les étudiants en santé ont massivement répondu présent et où, pour la première fois, les hôpitaux publics et privés ont mis de côté leurs préjugés pour s'entraider. Il n'en fallait pas moins pour parer une catastrophe. « Les courbes italiennes et françaises continuant de se suivre à environ 10 jours d'écart, il n'est pas impossible que la région Ile-de-France compte d'ici à une dizaine de jours le même bilan que la Lombardie », s'alarmait mardi une source proche du ministère de la Santé. Les capacités hospitalières de Paris étaient utilisées, selon lui, à 153 % par rapport aux lits disponibles avant la crise ; celles des Yvelines et de la Seine-Saint-Denis à 163 %, de la Seine-et-Marne à 179 % et du Val-d'Oise... à 228 %.

L'objectif national vient de passer de 8.000 à 14.500 lits et, en Ile-de-France, l'objectif a été rehaussé à 2.500.

Le 31 mars, selon nos informations, le nombre de patients Covid-19 en réanimation a dépassé le seuil de 2.000 en Ile-de-France, avec 221 malades supplémentaires intubés et ventilés en vingt-quatre heures. Ce seuil est précisément l'objectif d'accroissement des capacités que s'était fixé l'Agence régionale de santé au début de la crise, en partant de 1.200 lits – tout de même plus du cinquième de la capacité nationale. De même que l'objectif national vient d'être porté de 8.000 à 14.500, l'objectif régional a lui aussi été rehaussé à 2.500.

Car l'épidémie galope, et il faut que le système hospitalier avance au

même rythme. « Depuis lundi après-midi, ce qui a changé par rapport aux jours précédents, c'est que le nombre de patients tangente les lits qui sont disponibles », a révélé Martin Hirsch, le directeur général de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, lors d'une conférence de presse téléphonique. Mardi, les cas de Covid-19 mobilisaient 870 lits de réanimation au sein du groupe. Auparavant, le groupe ouvrait des lits de sorte à garder deux ou trois jours de visibilité ; désormais, c'est au jour le jour.

Renforts de personnels

« Nous continuons à ouvrir et à équiper des lits supplémentaires », a expliqué Martin Hirsch, mais « le facteur le plus limitant, c'est le personnel » – plus que les tensions sur les masques, les respirateurs ou les médicaments. Les heures supplémentaires, les renforts d'internes, d'externes, de médecins, de soignants venus d'autres régions, « c'est ce qui fait qu'on arrive encore chaque jour à dépasser la limite de la veille, mais pas aussi vite qu'on pourrait le souhaiter pour avoir une marge de sécurité », a-t-il raconté.

Le patron de l'AP-HP s'est félicité de la décision des autorités de procéder à 36 nouvelles évacuations de patients franciliens vers d'autres régions mercredi. « Nous faisons appel aux infirmières de réanimation pour qu'elles viennent sauver les malades. L'Etat doit réquisitionner aujourd'hui les infirmières », supplie pour sa part un praticien hospitalier débordé.

Si l'Ile-de-France tient encore sous la vague du coronavirus, c'est parce que les établissements privés prennent leur part. La coopération

Pas de déconfinement « en une fois et pour tout le monde »

Edouard Philippe a jugé mercredi « probable » que le déconfinement en France ne se fasse pas « en une fois, partout et pour tout le monde », en espérant pouvoir présenter une ébauche de stratégie « dans les jours, les semaines qui viennent ». « Nous avons demandé à plusieurs équipes de travailler sur cette question en étudiant l'opportunité, la faisabilité d'un déconfinement qui serait régionalisé, qui serait sujet à une politique de test, en fonction, qui sait, de classes d'âge », a poursuivi le Premier ministre devant une mission d'information à l'Assemblée.

Des infirmiers viennent à la rescousse

Le ministère de la Santé a commencé à organiser des transferts d'infirmiers et de médecins spécialistes de l'anesthésie-réanimation vers l'Ile-de-France, pour faire face à l'hospitalisation massive de patients atteints du Covid-19. Les infirmières libérales se mobilisent, elles aussi, pour prêter main-forte aux hôpitaux en tension.

Nathalie Silbert
@natsilbert
et S. G.

Cherche infirmières de réanimation désespéré. Alors que le nombre de malades du coronavirus dans un état grave augmente tous les jours dans les hôpitaux d'Ile-de-France, les établissements appellent au secours. « Nous faisons appel aux infirmières de réanimation pour qu'elles viennent sauver les malades. L'Etat doit réquisitionner aujourd'hui les infirmières », supplie un praticien hospitalier pari-

sien débordé. Cette demande a été entendue, puisque, selon nos informations, le ministère de la Santé a organisé mercredi le transfert de dizaines de médecins et de centaines d'infirmiers d'autres régions vers l'Ile-de-France.

Ce ne sont pourtant pas les bonnes volontés qui manquent. Depuis le début de l'année, des milliers de soignants se sont inscrits à la réserve sanitaire, et d'autres milliers se sont signalés sur la plateforme régionale Renforts-Covid. Toutefois, qualifier les contacts prend du temps. Et les réservistes ne sont pas forcément mobilisables dans l'instant, car ils sont liés par un contrat. En Ile-de-France, où le public et le privé sont déjà au bord de la rupture, le prêt de personnel entre établissements a commencé, mais il atteindra rapidement ses limites.

« Métier hypertechnique »

Car ce que l'on cherche, ce sont surtout des spécialistes de l'anesthésie-réanimation, ou infirmières « IADE ». « C'est un métier hyper-



Alors que l'épidémie galope, il faut que le système hospitalier avance au même rythme. Photo Benoît Tessier/Reuters

n'a pas été facile à mettre en œuvre, parce que le secteur public n'a pas l'habitude d'avoir besoin du privé. « C'est un atout d'avoir de grands groupes nationaux très structurés, en complément des établissements publics », fait valoir Thierry Chiche,

directeur général des cliniques Elsan.

Dans son groupe, certains établissements ont fermé, pour concentrer les personnels et les moyens ailleurs. Ainsi, des soignants d'Orléans, de Châteauroux, de Chartres et de région parisienne sont venus renforcer la Clinique de l'Estrée, à Stains, qui a été autorisée par dérogation à ouvrir dix lits de réanimation, alors qu'elle n'était pas habilitée à le faire jusqu'à présent. « Ils seront remplis dans deux ou trois jours », assure le dirigeant. Du matériel a été acheminé de toute la France. Par ailleurs, le privé apporte parfois des ressources aux établissements publics. « Nous avons envoyé deux médecins et huit personnels soignants à Beaujon, où l'AP-HP a ouvert dix lits de réanimation », ajoute Thierry Chiche. ■

Gérer (la crise) est-il montrer ?

Face au manque de masques et de tests, l'exécutif cherche à illustrer son action d'images et de chiffres. Le transfert en TGV, sujet à polémiques, en est une.

LE FAIT DU JOUR POLITIQUE
Cécile Cornudet



Les médecins sont comme les autres professions, il y a ceux qui aiment la lumière et la polémique et ceux qui s'en préservent. Depuis deux jours, Patrick Pelloux et Christophe Prudhomme émettent des doutes sur la vraie finalité des transferts de malades par TGV. « C'est un exploit technique, mais ça mobilise énormément de moyens pour pas grand-chose », a souligné le premier. « C'est une ébauche de moyens à visée médiatique », a estimé le second. Sur ce volet le plus spectaculaire (et novateur) de la gestion française de crise, deux visions s'affrontent. « A la guerre comme à la guerre », défendent des médecins et des politiques : il faut bien répondre à la détresse des hôpitaux du Grand Est puis désormais d'Ile-de-France, et saisir les outils à portée de main. Attention, les risques peuvent être supérieurs aux avantages, alertent d'autres spécialistes de santé, y compris dans l'ombre. Ces voyages sont longs (souvent suivis d'un trajet en véhicule sanitaire) pour des malades gravement atteints, ils mobilisent de « 100 à 200 personnes de hautes compétences par convoi »,

soumis, qui plus est, à la climatisation hasardeuse de ces trains, dit l'un d'eux, alors qu'on pourrait transporter le matériel, solliciter plus de cliniques privées, recourir à l'avion qui garde des places... Jusqu'à présent, aucune donnée n'a été livrée sur le suivi des malades ainsi transportés. Le doute est alimenté par cette question qui taraude tout gestionnaire de crise : que montrer, quand il est convenu qu'une action ne marque qu'accompagnée d'image ; que montrer en l'occurrence quand c'est le manque qui saute aux yeux, de masques, de tests... Depuis trois semaines, l'exécutif cherche les images qui viendront incarner son engagement contre le virus. Le TGV en est une. Photos au départ (comme ce mercredi gare Montparnasse), photos à l'arrivée (Rennes et Saint-Brieuc). Les chiffres des malades et des morts égrenés chaque soir par Jérôme Salomon participent de l'illustration. A condition qu'une polémique à la chinoise n'apparaisse pas sur leur vérité : depuis mercredi, les décès dans les Ehpad sont eux aussi comptabilisés. Quant aux chiffres de commandes, réquisitions, importations de masques, tests et respirateurs, ils ourlent de millions les discours de l'exécutif. Il faut juste tendre l'oreille pour entendre les délais : trois semaines, un mois, voire six. « Maintenant » est rare. ccornudet@lesechos.fr

« Critères durcis en réa »

CHRONIQUE
DU VIRUS
Docteur Yacine Tandjaoui-Lambiotte



Chaque jour, un soignant témoigne dans « Les Echos ». Le docteur Yacine Tandjaoui-Lambiotte est praticien hospitalier au service de réanimation de l'hôpital Avicenne à Bobigny.

Propos recueillis par
Elsa Freyssenet
@ElsaFreyssenet

« D'habitude à Avicenne, nous avons seize lits de réanimation. On est passé à 42 et, faute de places, nous transférons des patients en région. La réanimation a absolument besoin d'une machine. Les respirateurs, dont nous manquons, ne guérissent pas le patient mais ils alimentent le poumon en oxygène pour lui donner le temps de guérir, s'il peut guérir. C'est pour cela que déterminer le potentiel de guérison – nous disons réversibilité – est partie intégrante de notre métier. Tous les patients n'ont pas la capacité physique de supporter un corps étranger (le tube dans la trachée) avec les risques d'infections induits, ni la possibilité de récupérer après la réanimation. Vingt-quatre heures de « réa », c'est dix jours de rééducation après, car on perd du muscle, et donc de l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne. Alors, imaginez trois semaines... Donc, nous, nous posons sans cesse cette question : rend-on service au patient ?

Cela dit, nos critères d'admission en « réa » se sont durcis avec l'épidémie. Comme nos lits sont remplis de patients dans un état extrêmement grave, nous ne prenons plus les cas limites que l'on accueillait avant pour éviter qu'ils se dégradent.

Eviter le choix éthique

Nos critères se resserrent aussi sur la possibilité de guérison. Un homme de 75 ans diabétique et cardiaque, qui aurait fait une infection pulmonaire due à une bactérie il y a un mois, aurait été admis dans mon service. Le même avec une forme grave de Covid ne le sera plus. Parce qu'on manque de lits, mais aussi parce que la période de réanimation nécessaire est beaucoup plus longue, donc plus risquée. Ce n'est pas toujours facile à accepter pour les médecins d'autres disciplines.

Ce qu'on veut à tout prix éviter, c'est le choix éthique insupportable entre deux patients qui auraient de bonnes chances de survie. Pour le moment, on y parvient. En Ile-de-France, on a quand même réussi à doubler les lits de « réa » en dix jours ! A Avicenne, nous allons créer une unité de sevrage ventilatoire qui permettrait aux patients stabilisés de sortir de réanimation avec un respirateur.

J'ai contacté un ami pneumologue à Rouen, Maxime Patout, expert en respirateurs de domicile, plus légers que les nôtres. Et nous travaillons avec une start-up d'ingénieurs biomédicaux, KerNel Biomedical, afin que les données de ces respirateurs (que d'ordinaire il faut extraire a posteriori) soient retransmises sur un écran central en temps réel. On pourrait ainsi surveiller tous les patients de la future unité en même temps. On invente chaque jour ! ■

Edouard Philippe écope, Emmanuel Macron supervise

Après son audition à l'Assemblée, le Premier ministre « réunit » jeudi matin les responsables de partis et associations d'élus avant de participer sur TF1 à une émission sur la « gestion de la crise ».

Isabelle Ficek
@IsabelleFicek

L'opération « transparence » et « explications » continue, avec, en première ligne, sur le front de la gestion opérationnelle de la crise, Edouard Philippe. Ce mercredi soir, le Premier ministre est auditionné par la mission d'information de l'Assemblée nationale. Ce jeudi matin, c'est à une nouvelle réunion, une visioconférence désormais, que le Premier ministre a invité tous les responsables des forces politiques du pays et d'associations d'élus pour répondre à leurs questions. « Last but not least », jeudi soir, il sera l'invité principal d'une émission sur TF1 et LCI, « le Premier ministre face à la crise ». De quoi, indique son entourage, « poursuivre le travail de pédagogie avec les Français commencé avec la conférence de presse » de samedi dernier, paroles d'experts et chiffres et graphiques à l'appui. Sur TF1, il partagera encore l'affiche avec des spécialistes de la santé.

En jeu, dans « cette période de grande inquiétude de l'opinion, entourée d'incertitudes sur le virus et la durée de la crise, ses conséquences

économiques », dicit un ministre ? Tenter de contrer la défiance des Français pour traverser ensemble cette crise sanitaire, ce qui implique leur adhésion, sur la durée, aux décisions prises, ou, du moins, leur compréhension. Puis repartir et affronter ce que ce membre du gouvernement redoute comme un « cataclysme économique et social ».

« Plus on donne d'informations, plus on dit les faits, y compris les difficultés, plus le niveau de confiance augmente », veut croire un proche du Premier ministre pour qui se joue là « la crédibilité de la parole publique », avec une « description opérationnelle de la crise pour dire où on en est du confinement, de la vague épidémique, du matériel, des conséquences économiques... » Pour gagner ce « combat qui va durer », a insisté Edouard Philippe samedi dernier, « il faut la confiance et la transparence ».

L'enjeu : tenter de contrer la défiance des Français.

Or avec les critiques, les plaintes, comme avec les déclarations parfois intempestives de membres du gouvernement, le Premier ministre a, vendredi dernier, en coordination avec le chef de l'Etat, adressé « une mise en vigilance sérieuse ». « La fumée sur le champ de bataille était telle que plus personne ne comprenait rien », explique l'entourage d'Edouard Philippe. Il a eu le sentiment qu'il fallait poser la balle, tout dire à froid, avec des chiffres.

D'où ces prises de parole très régulières, désormais, de celui qui a



Entre le chef de l'Etat et le Premier ministre, la répartition de la communication a été « précisée et clarifiée », indique l'Elysée. Photo Ludovic Marin/AFP

assuré que « le découragement ne fait pas partie de la gamme d'émotions » qu'il s'« autorise ». Régulières et alternées, avec celles du chef de l'Etat, dans une communication et une répartition qui a été « précisée et clarifiée », indique l'Elysée.

Le Premier ministre écope, le président supervise. A Edouard Phi-

lippe la gestion opérationnelle et les réglages au quotidien, la mise en cohérence. A Emmanuel Macron, « la conduite de l'effort », souligne un proche. Et comme « président de tous les Français », poursuit-il, « il n'est pas là que pour conduire l'effort comme un méta-ministre, mais pour accompagner les Français à traverser

cette épreuve à leurs côtés, et anticiper, préparer l'avenir ». Identifier, aussi, « les angles morts de la gestion de crise ». Il a notamment insisté sur une communication plus claire, plus simple, plus lisible. Pour tenter de garder à bord les Français dans cet océan d'incertitudes et de complexité. ■

« Il faut un plan de relance massif »

Propos recueillis par
Pierre-Alain Furbury
@paFurbury

Edouard Philippe s'entretient jeudi avec les présidents de parti. Qu'en attendez-vous ?

Une discussion transparente sur les mesures à prendre. Jusqu'ici, les rendez-vous ont été des mises en scène. Aucune mesure n'a jamais été concertée. Je persiste à demander le confinement de toutes celles et ceux qui ne sont pas sur des activités essentielles, comme s'y sont engagées l'Italie et l'Espagne. C'est la seule façon de donner la priorité, pour les moyens de protection, à ceux qui tiennent le pays à bout de bras. Je recueille chaque jour le témoignage de salariés qui sont contraints d'aller travailler, alors que rien ne le justifie. L'école à la maison a montré ses limites. Une part importante des élèves ont décroché. Il faut, dès à présent, expliciter les règles du jeu. Consolidation des acquis pendant le confinement. Baccalauréat sur la base du contrôle continu. Je demande que la France ne prenne pas de nouveaux retards et que l'on anticipe la suite : quels sont les critères retenus pour sortir du confinement ? Quelles garanties prenons-nous pour éviter le rebond épidémique ?

Emmanuel Macron a-t-il tort de critiquer les « irresponsables » qui « cherchent déjà à faire des procès, alors que nous n'avons pas gagné la guerre » ? Chacun devrait éviter d'instrumentaliser cette épidémie. Il y a trop d'arrière-pensées. Prolonger le duel bien rodé Macron-Le Pen en temps de crise, c'est indécent. L'heure n'est évidemment pas au procès du gouvernement dans un moment où il a à lutter contre une épidémie. Mais l'unité nationale, ce n'est pas mettre tout le monde derrière un seul.

OLIVIER FAURE
Premier secrétaire
du Parti socialiste

Les dispositifs d'urgence adoptés sont-ils suffisants ?

Il faut changer d'échelle. Puisque l'on a déclaré la guerre au virus, il faut une économie de guerre comme le réclament les soignants : réquisition des activités industrielles pour produire le matériel dont on manque. Il faut produire plus et plus vite, y compris pour anticiper la sortie du confinement, qui nécessitera la diffusion massive de masques, tests, gel... Sur le plan social, les salariés qui sont mis au chômage partiel voient leur pouvoir d'achat amputé à un moment où leurs charges fixes, elles, demeurent. Les revenus sont parfois amputés de 30 % pour ceux qui bénéficient de primes ou d'une part variable. La solidarité doit s'exprimer pleinement. Puisque le président de la République s'est engagé « quoi qu'il en coûte », il doit indemniser à 100 % les salariés. Cela participe du plan de relance qu'il faut lancer au lendemain de la crise sanitaire. Car si elle n'est pas préparée, la sortie du confinement sera un drame économique et social.

Que vous inspire l'appel à la solidarité nationale lancé par Gérard Darmanin ?

J'ai trouvé ça grossier et choquant. Cette crise agit comme un puissant révélateur de toutes les inégalités, d'emploi, de salaire, de logement, d'éducation... Et voilà que le gouvernement fait appel à la générosité des Français, y compris les plus modestes, alors qu'il n'a pas interdit aux entreprises du CAC40 de verser des dividendes par milliards, que l'ISF n'a pas été rétabli... Si cette

cagnotte-là préfigure les mesures gouvernementales de l'après-Covid-19, ce sera pour entrer dans une violente crise politique.

L'exécutif conditionne les aides aux entreprises au non-versement de dividendes...

Ça ne suffit pas. Durant l'année 2020, il faut interdire le versement de dividendes dans les grands groupes. C'est une question de décence ! Les plus modestes devraient être les seuls à faire les frais de cette crise, mettant leur vie en danger, tandis que les rentiers seraient exonérés de tout effort ? Jusqu'où ira le cynisme rapace des puissants ? C'est au demeurant aussi une question d'efficacité : il faut conserver ces milliards d'euros dans l'économie productive.

Les dérogations au Code du travail sont-elles justifiées ? Elles sont justifiées quand elles sont négociées, qu'il y a des contreparties et surtout qu'elles ne durent pas.

Quels enseignements tirez-vous de cette crise ?

Il faut complètement changer de modèle. Cette crise vient révéler l'impasse de la politique actuelle : fiscalité inégalitaire, économies sur la santé, restrictions féroces de l'accès à l'assurance-chômage, stigmatisation pendant le débat des retraités des agents des services publics, alors que ce sont ceux les héros de cette crise. Si le président de la République se conforme à ce qu'il a annoncé, il doit revenir sur la plupart de ses choix et consolider nos mécanismes de solidarité et nos services publics, qu'il a mis à mal. La santé, l'éducation, le logement, sont des objectifs prioritaires.

Que proposez-vous ? D'abord, un plan de relance massif. Ce n'est plus le moment de faire dans

la demi-mesure. Il faut ouvrir les vannes de la dépense publique pour éviter la récession, comme le suggère Esther Duflou. C'est ce que nous ferons au niveau de nos collectivités locales pour soutenir l'activité. C'est l'opportunité de faire un pas de géant sur le chemin de la transition écologique. Pour être clair, il n'est pas nécessaire de réinvestir dans la production de SUV, mais il faut investir massivement dans les énergies renouvelables, dans la rénovation thermique, parce que cela baisse nos émissions de carbone et génère des emplois durables et non délocalisables. Il manque pour la transition écologique 20 milliards par an en France, 300 milliards au niveau européen, 2 000 milliards dans le monde, selon les estimations courantes. Face au mur pandémique, on débloque cet argent ; il faudra être capable de le faire après. On ne peut pas offrir comme seul avenir à nos enfants de passer d'un confinement à un autre, d'une crise épidémique à une crise climatique. Ensuite mettre le paquet sur l'hôpital et les Ehpad. Il faut recruter massivement et revalo-

riser les carrières. On ne peut pas célébrer chaque soir à 20 heures nos nouveaux héros et oublier que l'immense majorité de ces gens-là ont des salaires voisins du SMIC. Et ce que je dis là vaut pour tous les premiers de tranchées : caissières, éboueurs, pompiers, gendarmes...

Les « premiers de tranchées » plutôt que les « premiers de cordée »...

La théorie des premiers de cordée a montré sa limite : rien n'a réussi. En revanche, chacun comprend que si les premiers de tranchées n'étaient pas là aujourd'hui, la crise sanitaire serait apocalyptique. Le plan de relance gigantesque, d'inspiration keynésienne, doit leur donner la priorité. Pour que les entreprises retrouvent demain des débouchés à leur production, il faudra qu'il y ait de l'argent chez ceux qui sont les plus aptes à le dépenser et non à le thésauriser.

Jean-Luc Mélenchon ne croit pas à l'inflexion promise par le chef de l'Etat. Et vous ?

Comme Léon Blum, je pourrais dire : « Je le crois parce que je l'espère. » Mais comment espérer d'un gouvernement qui a conduit une politique aux antipodes de la défense des biens communs ? C'est pourquoi les socialistes travaillent pour faire des propositions fortes à la sortie de la crise. Il faut avoir conscience que ceux qui sont au charbon aujourd'hui sont les « gilets jaunes » des ronds-points d'hier. Seize mois plus tard, le pays tient grâce à eux. Alors eux aussi demandent des dividendes. Leur colère est immense. Il faut l'entendre.



L'intégralité de l'interview sur lesechos.fr



« Si le président de la République se conforme à ce qu'il a annoncé, il doit revenir sur la plupart de ses choix. »

L'exécutif rehausse ses dépenses de santé, la facture budgétaire s'alourdit

- Le gouvernement a décidé de provisionner 3,1 milliards d'euros supplémentaires pour l'achat de matériel médical.
- Il s'apprête à annoncer une prime spéciale pour les soignants qui pourrait coûter autour de 1 milliard d'euros.
- Par ailleurs, le coût lié au chômage partiel est évalué à 11 milliards, contre 8,5 milliards prévus initialement.

Ingrid Feuerstein
@In_Feuerstein
et Renaud Honoré
@r_honore

Il y a deux semaines, le ministre des Comptes publics, Gérard Darmanin avait affirmé, bravache, qu'on « ne comptait pas les litres d'eau pour éteindre l'incendie quand la maison brûle ». De fait, le Canadair a continué à arroser de plus belle cette semaine, alors que la crise sanitaire liée au coronavirus s'intensifiait. Déjà 3 milliards d'euros supplémentaires ont été déboursés en plus pour la santé, avant sans doute un quatrième très rapidement, selon nos informations, tandis que la facture du chômage partiel continue de grimper. « Nous sommes obligés de fonctionner par étapes. Le correctif budgétaire voté il y a dix jours avait un caractère provisoire, et les montants sont revus en conséquence à mesure qu'on avance dans la crise », plaide Laurent Saint-Martin, le rapporteur du Budget (LREM) à l'Assemblée nationale.

Dans le détail, c'est le système de santé qui bénéficie actuellement d'un effort accru. Dans le récent projet de loi de finances rectificative (PLFR), il avait été prévu 2 milliards d'euros en plus pour la sphère sociale. Ce montant devait se partager entre les sommes nécessaires pour financer les arrêts de travail pour les personnes seules gardant leurs enfants ou une personne dépendante, tandis qu'une enveloppe de 860 millions avait été prévue pour l'achat de matériel médical (tests, masques, etc.). Ce mardi, Emmanuel Macron a annoncé que cette somme était revue, passant à 4 milliards d'euros soit 3,1 milliards supplémentaires.

Flambée du prix des masques
« Depuis le PLFR, nous avons annoncé une stratégie d'achat massif de matériel médical. Dans le contexte actuel d'une flambée du prix des masques, avec les Etats-Unis qui essayent de tout rafler, et de tensions sur les coûts de logistique, nous avons préféré mettre sur la table une somme conséquente qui nous permet de voir venir pour plusieurs semaines, voire plusieurs mois », explique-t-on à Bercy. Cette somme servira aussi à financer l'effort massif de dépistage annoncé pour la sortie du confinement.

Au-delà, le gouvernement prépare également une prime spéciale pour

le personnel soignant hospitalier, similaire dans l'esprit au dispositif de prime Macron de 1.000 euros par salarié, qui a été musclé avec l'arrivée de la crise. Les derniers arbitrages sur les modalités de cette prime sont en cours, mais il est évoqué actuellement un coût tournant autour du milliard d'euros. Et c'est sans compter le paiement promis de toutes les heures supplémentaires des soignants (qui s'accumulent dans cette crise), ni les primes évoquées aussi dans la fonction publique d'Etat.

« Plus tard, on n'échappera pas à la question de la revalorisation franche et massive des salaires du personnel soignant, de même qu'un nouvel effort sur la dette des hôpitaux. Ce débat devrait s'inscrire dans le cadre du plan d'investissement pour l'hôpital annoncé par Emmanuel Macron il y a quelques jours », estime Laurent Saint-Martin.

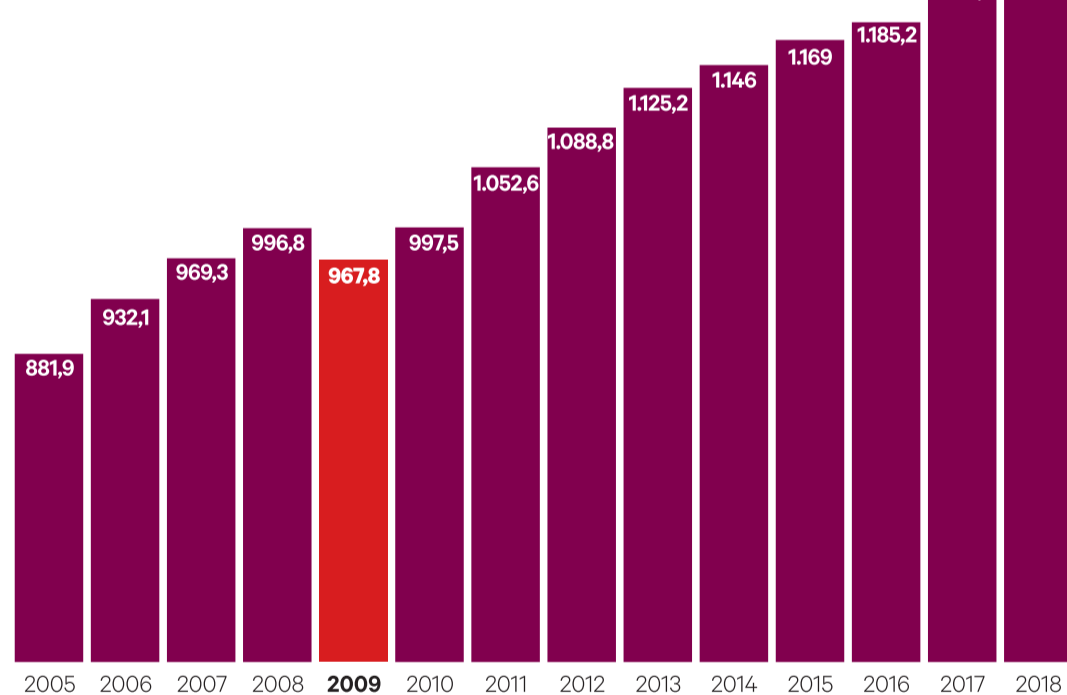
Succès du chômage partiel
Les dépenses de santé ne sont pas les seules à connaître des hausses. Sur le front économique, le succès du dispositif du chômage partiel ne se dément pas. Ce mercredi, la ministre du Travail a annoncé que celui-ci avait été demandé par 337.000 entreprises pour 3,6 millions de salariés, si bien qu'un salarié sur cinq en France est désormais concerné ! Initialement, le gouvernement avait tablé sur une enveloppe globale de 8,5 milliards sur deux mois, mais dans l'entourage de la ministre du Travail, on évoque désormais 11 milliards sur trois mois. « Ce n'est pas la dernière fois qu'on actualise ce chiffre », prévient une source gouvernementale.

Tous ces chiffres pour la santé et le chômage partiel sont importants. Si le gouvernement avait communiqué sur un plan d'urgence économique de 45 milliards d'euros, en réalité il y avait « seulement » 11,5 milliards d'euros de réelles dépenses nouvelles (santé et chômage partiel donc, ainsi que le fonds de solidarité pour les TPE), le reste étant des mesures de trésorerie pour les entreprises avec des reports de charges fiscales et sociales. Le gouvernement est censé actualiser sa trajectoire budgétaire d'ici à la mi-avril, avec la présentation de son Programme de stabilité européen. Mais Bercy a demandé un délai à la Commission européenne compte tenu du contexte. ■



Total des recettes des administrations publiques

En milliards d'euros



« LES ECHOS » / SOURCE : INSEE

Les recettes publiques vont chuter bien plus que prévu

La chute des recettes publiques s'annonce beaucoup plus marquée cette année qu'en 2009.

Cela ne fait désormais plus aucun doute que la dégradation des recettes publiques sera bien plus marquée que la prévision inscrite par le gouvernement dans le récent projet de loi de finances rectificative. En début de semaine, le sénateur LR Albéric de Montgolfier revient sur l'ensemble des facteurs qui affecteront les recettes fiscales, dont l'ampleur devrait dépasser largement les 10 milliards prévus jusqu'ici.

Pour donner un ordre de grandeur, les recettes de l'Etat lors de la crise de 2009 avaient encaissé une moins-value de 45 milliards d'euros par rapport à la prévision en loi de finances, pour moitié dues à la conjoncture, pour moitié au plan de relance adopté à l'époque.

Si l'ampleur du choc lié à l'épidémie de coronavirus reste difficile à estimer, il risque d'être dans un premier temps plus brutal que celui de la crise financière. « Cette crise sera la première à être portée par les services, qui avaient par le passé joué un rôle d'amortisseur en période de recul de l'activité », observe le président de la commission des Finances du Sénat dans sa note. « A l'époque, c'est surtout l'impôt sur les sociétés qui avait chuté. Du côté de la consommation, on avait observé une légère inertie », rappelle François Ecalle, spécialiste des finances publiques et président de l'association Fipeco.

Consommation effondrée

Cette fois, la TVA devrait accuser une forte chute pendant le confinement, la consommation s'étant effondrée selon l'Insee, même si les estimations pour l'année entière restent difficiles. « La perte de recettes de TVA pourrait être en partie rattrapée. Mais personne n'est en mesure de dire combien de temps prendra la sortie du confinement et quel sera le comportement des consommateurs à son issue », poursuit François Ecalle.

En outre, la baisse des recettes de l'impôt sur le revenu sera plus immédiate qu'il y a dix ans. Car entre-temps a été mis en place le prélèvement à la source : c'est un avantage pour les contribuables qui pourront ajuster plus rapidement leur impôt, pas pour l'Etat qui va encaisser tout de suite le choc. L'effet sur les recettes de cotisations s'annonce également plus massif. Avec l'élargissement du chômage partiel, et les salariés percevant des indemnités journalières pour garde d'enfant, c'est autant de masse salariale qui ne sera pas soumise à cotisation.

Les taxes sur les carburants vont elles aussi plonger. Les premières estimations issues d'un grand groupe pétrolier font état d'une chute de la consommation des carburants de 70% ! Si cette chute perdure pendant deux mois, ce sont 4 milliards de recettes de TICPE qui seraient perdues, auxquelles il faut encore ajouter la TVA perçue sur la TICPE. Or le gouvernement, dans son premier budget rectificatif, n'a pas inscrit de moins-values pour les taxes sur les carburants... — I. F. et R. H.

La réforme de la taxe d'habitation fragilisée

Officiellement, les baisses d'impôt prévues à partir de 2021 ne sont pas remises en cause. La disparition de la taxe d'habitation paraît pourtant menacée par la chute des recettes fiscales.

« A ce stade, les baisses d'impôt prévues ne sont pas remises en cause. » C'est ce que répond depuis plusieurs jours l'entourage du ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérard Darmanin, aux questions sur la poursuite du programme fiscal du chef de l'Etat, alors que l'épidémie va affecter durement les recettes publiques.

Outre la poursuite de la baisse de l'impôt sur les sociétés, l'année 2021 doit marquer une première baisse de la taxe d'habitation pour les 20 % des ménages les plus aisés, en attendant sa disparition à

l'horizon de 2023. C'est en tout cas ce qui a été voté dans la loi de finances pour 2020, après d'âpres discussions avec les élus locaux.

Pour de nombreuses raisons, cette réforme paraît pourtant de plus en plus fragilisée. Autant il semble difficile de revenir sur l'exonération pour les 80 % de ménages les plus modestes, qui sera effective à l'automne prochain (et qui l'est même déjà pour ceux qui sont mensualisés). Autant la disparition de cet impôt pour les 20 % de ménages les plus aisés n'apparaît plus comme une priorité alors que l'Etat est contraint de dégager des montants colossaux pour financer les hôpitaux et soutenir l'économie tout en subissant une chute de ses recettes.

Problème, cette mesure avait été dictée par le Conseil constitutionnel, qui avait mis en garde le

gouvernement, fin 2017, contre le maintien d'une taxe sur 20 % des ménages seulement. Mais elle a un coût élevé pour les finances publiques. A l'horizon 2023, la suppression totale de la taxe d'habitation coûtera plus de 7 milliards à l'Etat, qui viennent en plus des 10 milliards déjà consacrés aux 80 % de ménages les moins aisés.

Coût politique

Il faut également mettre en face le coût politique d'une mesure fiscale dédiée aux foyers aisés, alors que monte le débat sur les inégalités face au confinement. Tous les Français n'auront pas été logés à la même enseigne pendant cette période, ce qui pourra influencer le débat fiscal à son issue. Cette réforme pourrait être aussi fragilisée pour des raisons techniques.

Les textes budgétaires de l'automne dernier ont prévu que les recettes des communes seraient compensées par un transfert de la taxe foncière perçue par les départements, qui, eux, se verraient affecter une fraction de TVA.

A l'horizon 2023, la suppression totale de la taxe d'habitation coûtera plus de 7 milliards à l'Etat.

A l'époque, le choix de la TVA avait suscité des tensions entre le gouvernement d'un côté, qui vantait l'affectation d'une recette dynamique, et les départements, de l'autre, qui pointaient son caractère conjoncturel. En dehors des périodes de crise majeure comme

celle de 2009, les recettes de TVA ont été en augmentation régulière.

Ce mécanisme de compensation sera justement inauguré durant une année de crise qui s'annonce bien plus brutale que celle de 2009... Les finances des départements seront d'autant plus tendues qu'elles dépendent des droits de mutation à titre onéreux, résultant de transactions immobilières qui sont à l'arrêt.

Qu'advient-il de cette compensation pour les départements en cas de forte chute de la TVA ? A Bercy, on répond qu'en cas de crise majeure, la loi a prévu que les départements percevront un plancher de 15 milliards d'euros de compensation pour faire face à leurs dépenses. « Nous restons sur une logique de réduction de la pression fiscale, ce sera l'une des conditions de la reprise », indique une source à Bercy. — I. F.



Les médecins du travail pourront prescrire des arrêts maladie liés au coronavirus. Photo iStock

Santé au travail, apprentis... les mesures du gouvernement

Après une première série d'ordonnances la semaine dernière, le Conseil des ministres a adopté, mercredi, cinq autres ordonnances concernant le volet travail et emploi de la loi d'urgence sanitaire.

Alain Ruello
@AlainRuello
et **Leila de Comarmond**
@Leiladeco

Muriel Pénicaut a présenté, mercredi, en Conseil des ministres la deuxième salve d'ordonnances entrant dans le champ de l'emploi, de la formation ou du dialogue social prises dans le cadre de la loi d'urgence sanitaire contre le Covid-19. En tout, cinq textes, pour parfaire la « protection de tous les acteurs concernés – salariés, chômeurs, stagiaires de la formation ou apprentis, entreprises » face à l'épidémie. Revue de détail.

● LA « PRIME MACRON » ASSOUPLE

La première ordonnance prévoit, comme « Les Echos » l'avaient dévoilé, la possibilité pour les entreprises de doubler la « prime Macron » (jusqu'à 1.000 euros sans charge) et de la moduler en fonction des conditions de travail, pour récompenser par exemple les salariés obligés d'aller sur leur lieu de travail.

Concrètement, trois cas de figure sont prévus. Les entreprises qui ont un accord d'intéressement et qui ont déjà versé une prime (elles ne sont que 2 % dans ce cas) pourront y ajou-

ter 1.000 euros supplémentaires. Celles qui ont également un accord, mais qui n'ont encore rien versé, pourront aussi pousser jusqu'à 2.000 euros. Toutes celles sans accord auront le droit de donner jusqu'à 1.000 euros. Les versements pourront se faire en plusieurs échéances.

● LES MÉDECINS DU TRAVAIL ENRÔLÉS

Les médecins du travail doivent apporter leur contribution à la lutte contre le coronavirus. C'est le sens de l'ordonnance adoptée mercredi en Conseil des ministres sur les services de santé au travail. Le texte vise à réorienter leur mission sur la poursuite de l'activité sous Covid-19, ainsi qu'à préparer la sortie de l'épidémie.

Pour dégager du temps, et alors même que le confinement complique les sorties, l'ordonnance reporte certaines visites obligatoires, priorité étant donnée aux visites d'embauche et aux salariés affectés à des postes à risque. Les missions des médecins du travail sont recentrées sur deux sujets : « la diffusion de messages de prévention et l'appui à la mise en œuvre des mesures de prévention » contre la propagation du virus, avec en particulier « l'accompagnement à la mise en place » des dispositions inscrites dans les fiches métiers que le ministère du Travail a commencé à diffuser et les quelques guides pratiques sectoriels. En outre, pour soulager la médecine de ville et hospitalière, l'ordonnance permet aux médecins du travail de prescrire des arrêts de travail liés au coronavirus. Elle les autorise aussi à participer au dépistage du virus.

● LA FORMATION PROFESSIONNELLE PRÉSERVÉE

Confinement oblige, la question de la continuité et de la validité des

sessions de formation continue ou d'apprentissage se pose avec autant d'acuité que pour l'enseignement général. Pour éviter que le « système ne s'écroule », deux dispositifs importants sont engagés, explique-t-on dans l'entourage de la ministre du Travail, Muriel Pénicaut. Primo, la prolongation, le temps qu'il faudra, des formations engagées, pour les apprentis bien sûr, mais aussi pour les adultes en contrat de professionnalisation (l'autre forme de formation en alternance). « S'il faut aller jusqu'en septembre pour achever la formation, ce sera possible », indique-t-on.

Secundo, les jeunes inscrits dans un centre de formation d'apprentis, mais qui n'avaient pas encore de contrat avec un employeur, pourront y rester jusqu'à six mois, soit trois de plus que ce que prévoit la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » de septembre 2018. De sorte qu'ils aient plus de chance de trouver un point de chute une fois le confinement terminé. L'ordonnance prévoit aussi des mesures

plus techniques, comme le report d'un an (à fin 2022) de l'obligation des organismes de formation de se faire certifier pour accéder aux fonds mutualisés.

● LES ÉLECTIONS DANS LES TPE REPORTÉES, LE DIALOGUE SOCIAL À DISTANCE

Aux mesures précédentes s'ajoutent deux types de dispositions qui font chacune l'objet d'une ordonnance spécifique. L'une prévoit le report des élections dans les très petites entreprises qui devaient avoir lieu en décembre 2020. Elles auront « sans doute lieu au premier trimestre de 2021 », précise-t-on dans l'entourage de la ministre du Travail. Elle en tire la conséquence en prolongeant d'un an les mandats des conseillers prud'homaux.

L'autre ordonnance assouplit les règles du dialogue social dans les entreprises pour permettre les réunions des instances représentatives du personnel et négociations à distance, via des visioconférences, audioconférences et messageries instantanées. ■

Examens de fin d'année : les étudiants dans le flou

Report d'examens partiels, recours au contrôle continu ou autres modalités de contrôle des connaissances : le gouvernement a laissé à chaque formation universitaire le soin de redéfinir comment les étudiants seront évalués.

Marie-Christine Corbier
@mccorbier

Comme beaucoup de ses camarades, Delphine, étudiante à Sorbonne Université, n'a « pas de nouvelles » pour ses examens et ses évaluations. « Et nos profs non plus », confie-t-elle. Les étudiants doivent-ils travailler d'arrache-pied pour préparer leurs examens ou... se mettre en congé plus tôt que prévu ? Comment seront-ils interrogés ? Quelles épreuves réviser en priorité ? Dans les universités, l'horizon d'examens qui devaient se tenir en mai reste entouré d'un grand flou.

Une ordonnance publiée vendredi dernier donne la main à chaque université pour revoir les modalités de contrôle des connaissances en cette période de confinement. Une seule chose est sûre : les candidats devront être informés des nouvelles modalités de contrôle des connaissances « au moins deux semaines avant le début des épreuves ».

Pour les examens qui étaient programmés ces prochains jours,

« On espère pouvoir faire des partiels avec une présence physique des candidats en mai, mais on n'a aucune visibilité. »

GILLES ROUSSEL
Président de la Conférence des présidents d'université

Les policiers redoutent de devenir des vecteurs de propagation

Depuis le début du confinement, policiers et gendarmes ont réalisé 5,8 millions de contrôles. Dans le même temps, les violences intrafamiliales ont explosé. Certains syndicats s'inquiètent du risque sanitaire accru que cela pose, faute de masques.

Joël Cossardeaux
@JoelCossardeaux

C'est une moisson dont le gouvernement se serait sans doute bien passé. Depuis le 17 mars, jour d'entrée en vigueur du confinement, 359.000 procès-verbaux pour non-respect de ses dispositions ont été dressés. Le résultat de quelque 5,8 millions de contrôles effectués depuis plus de deux semaines par les policiers et les gendarmes auxquels Christophe Castaner, le ministre de l'Intérieur, qui présentait ces chiffres mercredi, a rendu un hommage appuyé.

Ce coup de chapeau ne l'a pas empêché de rester ferme sur la doctrine gouvernementale qui réserve en priorité l'utilisation des masques au personnel soignant. Les gardiens de la paix vont donc continuer de devoir uniquement en porter lorsqu'ils ont affaire à un cas symptomatique du Covid-19.

Une situation qui ne laisse pas d'inquiéter et de susciter la grogne dans leur rang. Policiers et gendarmes ne sont pas épargnés par l'épidémie. Environ 10.000 personnels de police nationale font l'objet de mesures de quatorzaine ou sont en arrêt ou pour permettre la garde de leur enfant, a indiqué le ministre. Ce qui, selon lui, est « faible au regard du total engagement de nos forces de sécurité intérieure ».

Au compte-gouttes

Pas sûr pour autant que ces propositions parviennent à rassurer les syndicats de policiers qui s'impatientent de voir arriver le million de masques annoncé en fin de semaine dernière par Christophe Castaner. « On nous répète que nous les aurons incessamment, mais sans jamais donner de date », se désespère Linda Kebbab, déléguée générale de SGP Police FO. « Nous sommes à flux tendu. Il faut être parcimonieux. Et puis, les chefs de service se débrouillent », appuie Thierry

Clair, secrétaire national de l'Unsa-Police.

Dans certains territoires, notamment dans le Sud de la France, ce sont les départements qui assurent l'approvisionnement en masques des commissariats. A Troyes, la ville fait office de fournisseur. Les gardiens de la paix parisiens comptent parmi les mieux lotis de l'Hexagone. La préfecture de police de Paris, qui dispose d'une grande autonomie de gestion, dispose de ses propres stocks de masques. Quand c'est nécessaire, il arrive que la Police nationale puisse y puiser.

Les gardiens de la paix vont continuer de devoir uniquement porter des masques lorsqu'ils ont affaire à un cas symptomatique du Covid-19.

Une gestion au compte-gouttes que les syndicats jugent parfaitement contre-productive pour lutter contre la diffusion du virus. « Nous sommes en train de devenir un vrai vecteur de propagation », assure Linda Kebbab. Confinement oblige, la nature des interventions des policiers a sensiblement évolué.

Alors que les contraventions au Code de la route sont en chute libre, avec une circulation quasiment à l'arrêt, les violences intrafamiliales explosent (+30 % depuis le début du confinement). Or, celles-ci nécessitent d'intervenir dans les domiciles, ce qui peut exposer leurs occupants à un risque accru de contamination. Tout comme les fonctionnaires de police, qui peuvent pratiquer ce type d'opération plusieurs fois dans la journée.

Dans les commissariats et les postes de police, la situation s'éclaircit. Des parois en Plexiglas sont en cours de déploiement dans leurs lieux d'accueil. La décision remonte au 18 décembre et a été prise sur l'instance des syndicats. « Nous sommes toujours obligés de mettre la pression sur le ministère, en leur disant pas de moyens de protection, pas de contrôle », regrette Thierry Clair. ■

LesEchos SUR **inter**

**RETROUVEZ DOMINIQUE SEUX
DANS « L'ÉDITO ECO »
À 7H45
DU LUNDI AU VENDREDI**

Les Etats-Unis se préparent au pire

- Les experts ont revu leurs estimations à la hausse : le Covid-19 pourrait tuer entre 100.000 et 240.000 personnes.
- L'objectif est désormais d'empêcher le virus de se propager au-delà de New York et du New Jersey.

INTERNATIONAL

Nicolas Rauline

@nrauline

—Bureau de New York

Washington a expliqué sa méthode, mardi. Ce n'était pas un luxe, tant les messages contradictoires se sont succédé ces dernières semaines. Cette fois, la stratégie semble à peu près fixée : la Maison-Blanche encourage les mesures de confinement sur tout le territoire, et notamment dans les grandes villes, susceptibles de bientôt connaître la même trajectoire que New York.

Il s'agit d'éviter de nouveaux foyers de contagion, notamment en Louisiane ou dans le Michigan. Les scientifiques de la cellule de crise de la Maison-Blanche ont analysé les données venant de Chine, d'Italie, d'Espagne, ainsi que celles en provenance de New York ou de l'Etat de Washington, le premier touché sur le territoire américain. Ils en ont déduit un modèle de prévisions pour les semaines à venir, qui s'est révélé proche de celui réalisé par Chris Murray, de l'université de Washington.

Favoriser les tests

Comme révélé dans de précédentes études, si aucune mesure n'avait été prise, le nombre de victimes aux Etats-Unis aurait pu atteindre 2,2 millions. C'est ce qui a poussé la Maison-Blanche à fermer une partie des frontières, à décréter l'état d'urgence sanitaire et à encourager les mesures de confinement. Mais selon ce modèle, même en appliquant scrupuleusement ces mesures, le bilan sera tout de même très lourd. Les estimations ont même été révisées à la hausse ces derniers jours : le coronavirus pourrait tuer entre 100.000 et 240.000 Américains, avec deux prochaines semaines qui s'annoncent très difficiles. « Nous espérons toujours faire mieux et faire mentir les modèles », a précisé Anthony Fauci, le directeur de l'Institut national des allergies et des maladies infectieuses.

Pour les experts, quelques motifs d'espoir existent. Les exemples de la Californie et de l'Etat de Washington sont frappants. En prenant des mesures rapides et en favorisant les tests, ils ont limité le nombre de contagions, alors qu'ils avaient été les premiers touchés aux Etats-Unis. A l'inverse, New York, qui a tardé à mettre en place des mesures simi-



En quelques jours, à New York, un hôpital de campagne a été installé en plein Central Park afin d'accueillir ses premiers patients dès le 31 mars, en soutien aux hôpitaux de la ville. Photo Bryan R. Smith / AFP

res, est devenue l'épicentre de l'épidémie. « Si toutes nos grandes villes évoluent comme New York, nous serons dans la fourchette haute des estimations », a prévenu Debbie Birk, la coordinatrice de la « task force » de la Maison-Blanche.

Eviter de nouveaux foyers

La priorité est donc mise sur les Etats où le nombre de nouveaux cas inquiète, ces derniers jours, comme le Michigan ou la Louisiane, afin qu'ils ne connaissent pas de pic comme celui en cours à New York. « Et il n'y a pas de magie. Il n'y a pas de vaccin. Cela ne peut se faire que par le comportement des gens », a ajouté Debbie Birk. La Maison-Blanche appelle donc les Américains à ne pas se laisser décourager par les chiffres des victimes, qui vont encore aug-

« Il n'y a pas de magie. Il n'y a pas de vaccin. Cela ne peut se faire que par le comportement des gens. »

DEBBIE BIRK
Coordinatrice de la task force de la Maison-Blanche

menter dans les jours qui viennent. « Suivre les recommandations est stressant, mais ce serait encore plus stressant de ne rien faire », a résumé la coordinatrice.

Donald Trump a confié qu'il espérait que les recommandations de confinement et les mesures de distanciation sociale, qui ont été étendues jusqu'au 30 avril, seront suffisantes. Mais selon le modèle présenté, une prolongation sur le mois de mai pourrait être nécessaire. A propos d'une initiative avec la France, évoquée récemment par Emmanuel Macron, il s'est montré tout aussi énigmatique. « Notre relation avec le président Macron et la France est extraordinaire. Nous travaillons à quelque chose qui sera très positif pour le monde, mais ce sont des conversations privées. » ■

Pas de nouveau plan de relance

Il n'y aura pas dans l'immédiat de quatrième plan de relance aux Etats-Unis, alors que le dernier, de 2.000 milliards de dollars, vient à peine d'entrer en vigueur. La Maison-Blanche ne juge pas nécessaire une nouvelle aide, alors que les démocrates poussaient, ces derniers jours, pour de nouvelles protections pour les salariés licenciés. Les parlementaires progressistes voulaient aussi étendre la couverture santé, alors que la question de la facture des patients atteints du Covid-19 se pose toujours. Donald Trump, pour sa part, souhaite relancer l'idée d'un vaste plan pour les infrastructures. Serpent de mer de sa présidence, il pourrait avoir le soutien des démocrates, mais sera plus difficile à faire accepter aux républicains. Il s'agirait d'investir dans les transports ou les réseaux de communications.

L'Amérique de l'intérieur voit monter la vague de l'épidémie

Loin de New York ou de la Californie, des régions voient le nombre d'infections se développer rapidement. La Louisiane, plus pauvre et avec des habitants en moins bonne santé, est aux avant-postes parmi les Etats du Sud.

Mardi gras à La Nouvelle-Orléans, en Louisiane, un enterrement en Géorgie, une fête dans le Massachusetts : jour après jour, l'Amérique découvre comment, dans des communautés loin de New York ou de la Californie, le coronavirus a fait son lit et infecté au gré d'événements ordinaires des centaines puis des milliers de personnes.

« C'est incroyable. Vous regardez la Louisiane et, pendant longtemps, il n'y a rien. Et puis tout d'un coup, je regarde un jour et je vois beaucoup de cas, beaucoup et beaucoup, et puis ça explose », a témoigné lundi, comme extérieur au dossier, Donald Trump. De nombreux Etats ont demandé une déclaration de sinistre, qui leur permettra de bénéficier d'assistance et de fonds fédéraux.

Les mesures tardent à être adoptées

La Louisiane est aux avant-postes de cette montée de l'épidémie dans les Etats du Sud. En une seule journée, le nombre de cas a bondi de 30 %, avec plus de 5.200 personnes contaminées recensées mardi, dont 438, patients hospitalisés, nécessitaient un respirateur artificiel, selon le département de la santé de l'Etat.

Le nombre de morts a progressé dans les mêmes propor-

tions, avec 239 patients décédés, âgés de 17 à 98 ans. Dans cet Etat de 4,6 millions d'habitants, la mortalité liée au Covid-19 n'est déjà plus si éloignée de celle de l'Etat de New York : 5 décès pour 100.000 habitants, contre 8 pour 100.000 dans l'Empire State.

Le gouverneur démocrate John Bel Edwards n'a émis son ordre de confinement à la maison qu'avec trois jours de retard sur la Californie et New York, mais les mesures tardent parfois à être adoptées. Un pasteur a été arrêté mardi pour avoir continué à rassembler les croyants dans son église – et les rassemblements de moins de 50 personnes continuent d'être tolérés.

Santé plus fragile

Inquiets de voir leur économie s'effondrer, d'autres Etats rechignent à interdire les rassemblements et limiter les activités. En Floride, le gouverneur républicain Ron DeSantis, proche de Donald Trump, a ainsi longtemps freiné la fermeture des plages, redoutant le manque à gagner pour l'industrie du tourisme, vitale pour l'Etat.

Avec un taux de pauvreté de 18,6 %, la Louisiane est particulièrement fragile. Par rapport à la moyenne des Etats-Unis, les habitants de Louisiane fument davantage (23 % contre 17 %) et sont plus souvent obèses (35 % contre 29 %), notent les derniers classements de County Health Rankings. Parmi les personnes décédées du Covid-19, ils n'étaient que 3 % à ne pas souffrir d'autre pathologie, tandis que 40 % avaient du diabète et un quart souffrait d'obésité et/ou de problèmes rénaux.

— V. L. B.

A New York, toujours pas de pic en vue

L'arrivée du navire-hôpital « USNS Comfort » ne suffira pas à mettre fin au chaos dans une ville qui a pris des allures de champ de bataille.

Lundi matin, autour du Pier 90, les curieux se pressaient derrière les grillages qui séparent Manhattan du quai où était en train d'accoster l'« USNS Comfort ». Certains se souviennent qu'il a déjà volé au secours des New-Yorkais juste après les attaques du 11-Septembre. Le navire-hôpital de la Navy était attendu par une population qui a vu le bilan de coronavirus s'alourdir en accéléré : mardi, la barre des 1.000 New-Yorkais morts du virus a été franchie – pour plus de 43.000 cas recensés.

Avec ses 1.000 lits, il n'accueillera pas de malades du Covid-19, mais il soulagera des hôpitaux débordés par l'afflux des cas. « C'est de nature à changer la donne, a assuré le maire de la ville, Bill De Blasio, en accueillant le bateau militaire. Et c'est une grande émotion de voir que

le pays peut se mobiliser pour New York, comme nous le ferons quand d'autres villes en auront besoin. »

Aussi impressionnant soit-il, l'« USNS Comfort » ne suffira pas à mettre fin au chaos. La ville entière a pris des allures de champ de bataille. Dans le Queens, les terrains de tennis où se joue l'US Open vont accueillir des lits pour soulager l'hôpital voisin, où les images d'un camion frigorifique transformé en morgue ont choqué l'opinion.

Le basket-ball a été interdit

Le centre des congrès de Manhattan, le Javits Center, a lui aussi été transformé en hôpital. A Central Park, des tentes ont été installées pour désengorger le Mount Sinai Hospital voisin. A l'intérieur même du « poumon vert » de la ville, on trouve désormais une unité d'aide respiratoire, ses 68 lits, ses 10 respirateurs, sa morgue...

Les propriétaires de chiens et les joggeurs sortent encore. Mais le basket-ball a été interdit dans les aires de jeu, et le week-end pluvieux a au

moins dissuadé les New-Yorkais de profiter des arbres en fleurs dans les parcs. Ailleurs, la ville semble parfois abandonnée aux livreurs et aux SDF. Sur la 3^e Avenue, le magasin de cuisine « Sur la table », qui fournit d'ordinaire les diners de l'Upper East Side, a vissé des panneaux de contreplaqué sur ses vitrines. Une pratique imitée par les enseignes de luxe, qui donne à Manhattan un air de Paris assiégré par les « gilets jaunes ».

Certains commerces de bouche livrent désormais à la porte du magasin, avec commande par téléphone la veille. Les distractions se font rares pour les New-Yorkais, qui se précipitent chez les cavistes, considérés comme des commerces de première nécessité et qui restent donc ouverts – certains ne permettent toutefois pas d'entrer. Ou dans les quelques bars qui continuent de servir des cocktails à emporter – avec happy hour toute la journée.

Chez eux, les New-Yorkais commandent de plus belle – puzzles, piano électronique... –, obligeant certains gestionnaires d'immeuble à

mettre le holà pour préserver les équipes qui réceptionnent les colis. D'autres, « des centaines de milliers » selon la mairie, sont désormais sans emploi et se demandent comment payer, ce 1^{er} avril, leur premier loyer sans salaire.

« Tempérez vos attentes »

A 19 heures, la ville prend depuis quelques jours son bol d'air quotidien en applaudissant aux fenêtres ces « personnels essentiels » dont ils lisent effrayés les témoignages sur Twitter. Des travailleurs éprouvés par le virus – les infirmières, les médecins, mais aussi les policiers. Cinq salariés du NYPD, la police de New York, sont morts en une semaine. Lors de sa conférence de presse quotidienne en direct de la capitale Albany à deux heures et demie de route de New York, le gouverneur de l'Etat Andrew Cuomo ne veut plus s'avancer sur la date du pic de l'épidémie. « Tempérez vos attentes pour ne pas être déçu chaque matin quand vous vous réveillez. »

— V. L. B. et N. Ra.

« La Chine va vouloir capitaliser sur l'efficacité de son modèle anti-libéral »

Propos recueillis par
Virginie Robert
@virginierg

Michel Duclos, conseiller spécial géopolitique de l'Institut Montaigne et ancien ambassadeur, pèse les conséquences de la pandémie de Covid-19 sur les relations internationales. La faiblesse de la gouvernance globale conjuguée au poids accru de la Chine et de l'Asie mène à davantage de fragmentation. Pékin y voit un moyen d'affirmer son modèle politique. Cela ne pourra évoluer que si les Etats-Unis se réinvestissent dans les institutions internationales. L'issue de la présidentielle américaine est donc capitale.

Est-ce que cette pandémie change la donne en faisant définitivement basculer le levier de puissance vers la Chine et l'Asie ?

Une tension croissante existait déjà entre la Chine et les Etats-Unis ainsi que leurs alliés. Celle-ci est accrue par la crise du Covid-19. C'est d'abord une guerre de propagande. La Chine apparaît comme le grand pays qui a réussi à dominer la pandémie et qui valorise son modèle anti-libéral à l'étranger. Mais il n'est pas sûr que cette tentative de « soft power » fonctionne. Il faudra en effet compter avec un choc en retour et la résistance de l'Occident, et notamment aux Etats-Unis face à cette offensive. Un esprit de guerre froide risque de se produire dans le sens où la Chine est poussée à essayer d'exploiter son avantage pour faire oublier ses erreurs initiales, et il y aura une certaine réaction de l'autre côté.

On constate l'impuissance des organismes multilatéraux. Est-ce que cela ne va pas nous ramener à une conception beaucoup plus nationaliste de la politique étrangère ?

Cela dépend beaucoup des Etats-Unis et de l'élection présidentielle américaine. Il y a un consensus au sein de la classe politique américaine pour contrer la Chine. Si Donald Trump est réélu, on observera une tentation très nationaliste avec une fragmentation accrue des relations internationales. Si c'est un démocrate, et donc Joe Biden, on peut avoir un retour du leadership américain qui se réinvestit dans les institutions internationales.

Faut-il s'attendre à davantage de nationalisme économique ?

Je ne crois pas que cette pandémie marque la fin de la mondialisation. Les intérêts économiques font que les grandes chaînes de valeur resteront globalisées mais, effectivement, sur certains secteurs stratégiques, on retrouvera davantage de souveraineté. Cela va d'ailleurs dans le sens du plaidoyer d'Emmanuel Macron. Il y a des secteurs où l'on doit conserver une souveraineté, soit à l'échelon national, soit de façon plus réaliste, à l'échelon européen.

MICHEL DUCLOS
Conseiller spécial
géopolitique
de l'Institut
Montaigne



DR

« Cette pandémie est un « stress test » pour tous les pays, tous les régimes, toutes les institutions, et cela vaut notamment pour l'Europe. »

Entre le manque de solidarité entre Européens et la dureté de la crise économique à venir, les populistes vont-ils gagner du terrain ?

Cette pandémie est un « stress test » pour tous les pays, tous les régimes, toutes les institutions et cela vaut notamment pour l'Europe. Mais il faut se garder de jugements à l'emporte-pièce. Oui, il y a une mauvaise impression en termes de solidarité ratée, notamment vis-à-vis de l'Italie. Mais sur le fond des choses, ce qui va faire la vraie différence, c'est la sortie de crise, en particulier sur le plan économique et financier. Et là, les mesures prises à Francfort et à Bruxelles sont de bonnes décisions. Il est quand même très dommage de mettre à ce point l'accent sur les « coronabonds ». Le dernier conseil européen donne l'impression d'un échec, parce qu'il n'y a pas eu d'accord sur ce sujet, alors que, sur 90 autres sujets de budget et de finances, il y a un accord. Les eurobonds sont une solution technique parmi d'autres. L'essentiel est que l'Europe se mette en ordre de bataille et elle en a pris la direction.

Est-ce que les Occidentaux doivent désormais chercher des modèles de gestion de crise auprès de la Corée du Sud, Taïwan ou Singapour, qui ont bien géré la pandémie ?

C'est difficile de transposer parce qu'il y a des différences culturelles comme d'expérience. Mais ce que je retiens de ces pays démocratiques, c'est qu'ils étaient prêts et que nous ne l'étions pas. Ils avaient certes l'expérience du SRAS, qui ne nous avait pas touchés. La grande leçon est que nous n'avions pas anticipé alors que tous les spécialistes savaient que cela pouvait arriver. L'Allemagne aussi semblait mieux préparée que nous !

L'Inde et l'Afrique risquent de payer un très lourd tribut humain et économique à cette pandémie. Est-ce que nous avons les moyens de leur venir en aide ?

Nous sommes là aussi très handicapés par l'administration Trump. Mais si nous abandonnons l'Afrique, nous resterons sous la menace de la pandémie et nous ouvrons un boulevard à la Chine. Quelles que soient nos limites, nous avons un intérêt stratégique à ne pas laisser tomber le Sud pauvre. L'Afrique a une population jeune, qui a l'habitude des pandémies, mais en Inde, le risque est très fort. ■

Les Pays-Bas proposent un « don » pour l'Italie et l'Espagne

Les Pays-Bas et l'Allemagne ont à nouveau rejeté mercredi toute mutualisation de dette pour financer l'après-coronavirus. Le Premier ministre néerlandais, Mark Rutte, propose un fonds de solidarité pour les pays le plus touchés par l'épidémie

Catherine Chatignoux
@chatignoux

Le débat au sujet d'une réponse financière solidaire de l'Union européenne à la crise provoquée par le coronavirus vient de prendre un tour surprenant. Interrogé par son Parlement, mercredi, le Premier ministre néerlandais, Mark Rutte, a d'abord confirmé son opposition aux « coronabonds » qui reviendraient pour son pays à être solidaire de tous les autres, et en particulier de ceux du sud. En guise d'alternative, il propose de créer un « fonds de solidarité » doté de 10 à 20 milliards d'euros au profit des deux pays le plus touchés par l'épidémie de coronavirus, l'Italie et l'Espagne. « Il ne s'agirait pas d'un prêt mais d'un don » auquel son pays « contribuerait généreusement ».

Les Pays-Bas avaient été sévèrement critiqués à l'issue de la dernière réunion – par vidéoconférence – des dirigeants européens, le 26 mars, le Premier ministre portugais, Antonio Costa, qualifiant de « répugnante » l'attitude du ministre des Finances néerlandais, Wopke Hoekstra, qui reprochait aux pays du sud leur incapacité à équilibrer leurs finances publiques. Le ministre avait reconnu quelques jours plus tard avoir manqué « d'empathie », sans rien céder sur le fond. Mercredi, le Premier ministre, Mark Rutte, a voulu montrer que son pays n'était pas aussi « mesquin » qu'on le prétend. Mais, ce faisant, il marque encore plus clairement ses distances avec le sud.

Un fonds à durée limitée

L'Allemagne est sur la même longueur d'onde. Selon le quotidien « Die Zeit », le très orthodoxe gouverneur de la Bundesbank, Jens Weidmann, a redit son opposition à l'émission de « coronabonds » même pour financer les dépenses de lutte contre la pandémie de coronavirus. A la banque centrale comme à la chancellerie, l'Allemagne refuse de franchir ce nouveau pas dans l'intégration européenne et considère que le Mécanisme européen de stabilité (MES), créé en 2012 pour aider les pays incapables de se financer sur les marchés, constitue l'outil le plus approprié pour répondre à la crise sanitaire et économique.

Ces fins de non-recevoir du nord de l'Europe à une mutualisation de dette européenne ne découragent pas les responsables français. Mercredi, le ministre des Finances, Bruno Le Maire, a fait une nouvelle tentative en proposant la création d'un fonds à durée de vie limitée – entre cinq et dix ans – en le concentrant sur la reprise économique. « Disposer d'un fonds, disons pour cinq ou dix ans – pour une période limitée – avec la possibilité d'avoir de la dette mutualisée mais uniquement au sein de ce fonds, pourrait être plus acceptable pour d'autres pays et pourrait donc être une solution », a expliqué Bruno Le Maire au « Financial Times ».

Souplesse sur les prêts du MES

« Nous ne devrions pas être obnubilés par le terme « coronabonds » ou « eurobonds ». Nous devrions être uniquement préoccupés par la nécessité de disposer d'un instrument très puissant pour faciliter la reprise économique après la crise », justifie-t-il, précisant que cet outil pourrait venir en plus des initiatives discutées dans le



Le Premier ministre néerlandais, Mark Rutte, propose de créer un « fonds de solidarité » doté de 10 à 20 milliards d'euros.

cadre du Mécanisme européen de stabilité (MES) ou de la Banque européenne d'investissement (BEI).

La veille, le président du MES, Klaus Regling, estimait que créer un nouvel instrument financier destiné à émettre des « eurobonds » prendrait du temps, « entre un et deux ans », et que le plus simple dans l'immédiat était de recourir aux institutions et outils existants. L'Allemagne serait prête, quant à elle, à utiliser les lignes de prêts du MES en assouplissant les conditions d'accès actuelles. ■

Bruxelles veut soutenir le chômage partiel

L'idée consiste à donner à la Commission européenne les moyens de lever des fonds sur les marchés internationaux (jusqu'à 100 milliards d'euros selon le « Financial Times »). Il faudrait d'abord obtenir 25 milliards de garanties des Etats membres – une somme qu'ils se répartiraient au prorata de la taille de leurs économies. Bruxelles pourrait ensuite prêter ces fonds aux Etats pour les aider à financer le chômage partiel.

Robin Utrecht / Sopa Images/Sipa



VIDEZ-VOUS LA TÊTE AVEC UN MAGAZINE QUI LA REMPLIT

Les Echos
BIENVENUE DANS LA NOUVELLE ECHONOMIE

LesEchos

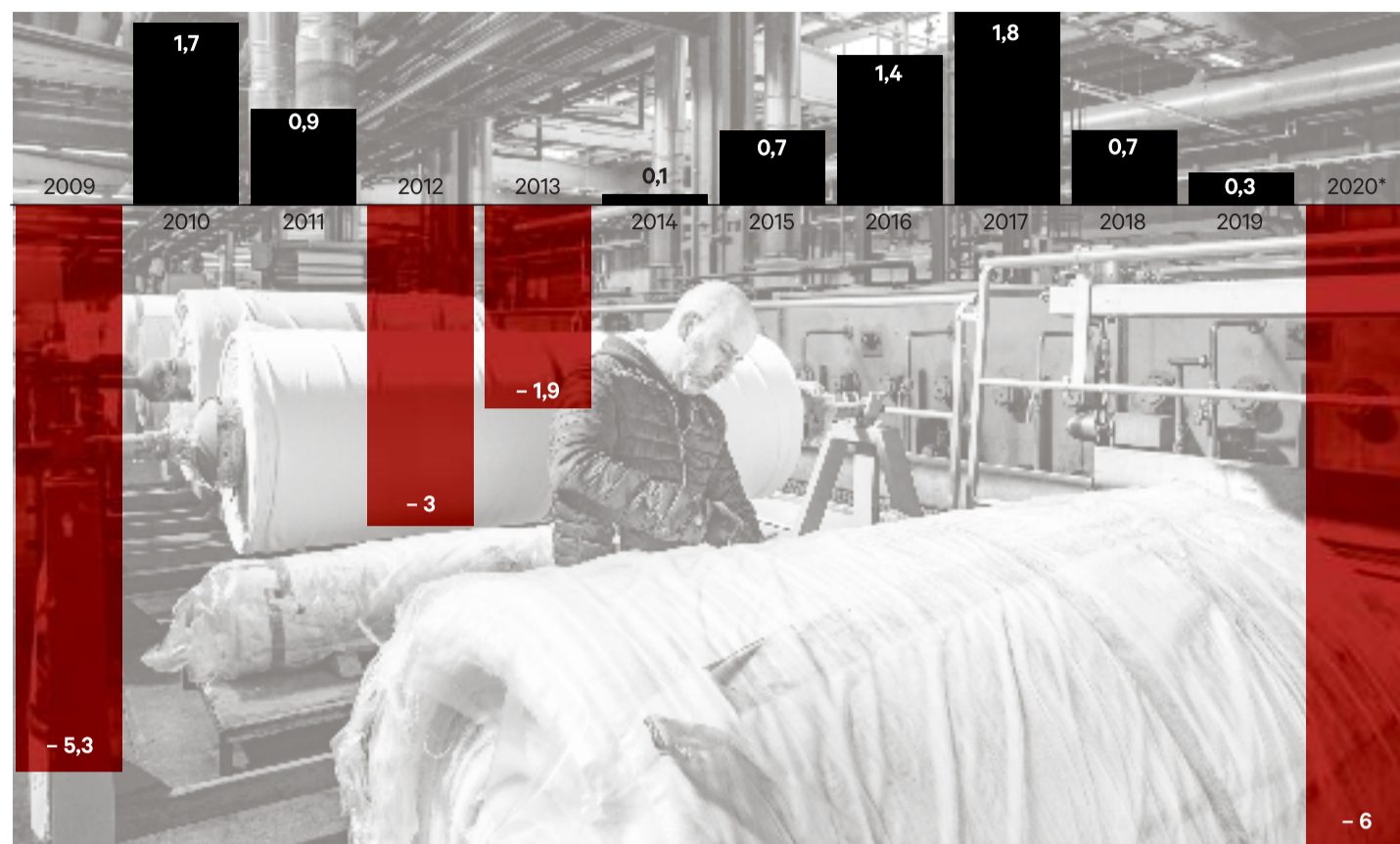
SUR

Europe 1

NICOLAS BARRÉ
ÉDITO ÉCO DU JOURNAL DE 7H
DANS LE 6H-9H DE MATTHIEU BELLIERD

La pandémie va plonger l'économie italienne dans une grave récession

La croissance du PIB, en %



* Estimation

« LES ECHOS » / SOURCE : OCDE / PHOTO : BLOOMBERG

Le patronat italien réclame un plan Marshall à l'Europe

Le patronat italien a évalué la dure récession qui va frapper la péninsule suite à la crise de coronavirus.

Le PIB devrait reculer de 6 % cette année, la production industrielle de 20 % et les exportations de 5 %.

Olivier Tosseri
@oliviertosseri
—Correspondant à Rome

L'économie italienne, en convalescence depuis la crise financière de 2008, risquait déjà la rechute avant la pandémie de coronavirus. Les mesures drastiques de confinement qui imposent un arrêt total des activités productives non essentielles menacent de lui porter le coup de grâce. L'épidémie a frappé le cœur et les poumons de l'économie transalpine. La Lombardie, la Vénétie et l'Emilie-Romagne, les régions les plus concernées, assurent plus de 40 % du PIB nation-

nal et la quasi-totalité des exportations « made in Italy ». D'où l'hostilité du patronat à un arrêt total de la production qui signifierait la disparition de nombreuses entreprises, la perte de parts de marchés à l'international et l'impossibilité de surmonter la récession.

Deux guerres menées de front

Le centre d'études de Confindustria estime que « la crise la plus dure depuis la Seconde Guerre mondiale » provoquera un recul de 10 % du PIB au cours du premier semestre, avant qu'une partielle et très limitée reprise ne permette de finir l'année 2020 avec une baisse de 6 %. « Des estimations qui sont malheureusement réalistes, confirme le ministre de l'Economie, Roberto Gualtieri, dans un entretien accordé au « Fatto Quotidiano ». Nous sommes en train d'élaborer nos propres estimations. En même temps, nous pouvons espérer une reprise vigoureuse. Plus nous serons rigoureux et efficaces dans la lutte contre l'épidémie, plus tôt nous pourrions relancer l'économie. » Le rebond devrait être de 3,5 % l'an prochain, tout comme celui de la

consommation des ménages, d'après Confindustria. Mais avant cela, la production industrielle s'effondrera de 20 %, les investissements chuteront de 10,6 % et les exportations subiront une inflexion de 5 %. « Nous sommes en train de mener deux guerres en même temps, a commenté son président, Vincenzo Boccia, celle contre le virus et celle contre la récession. Nous devons éviter que cette dernière ne se transforme en grande dépression c'est-à-dire en récession structurelle. »

« Le mécanisme européen de stabilité est un instrument mis au point pour une autre crise. Nous attendons des réponses fortes et crédibles. »

ROBERTO GUALTIERI
Ministre italien de l'Economie

Comme après la Seconde Guerre mondiale c'est un « nouveau Plan Marshall » que réclame le patronat. Il demande une action de politique économique immédiate pour garantir les liquidités aux entreprises et éviter que ne disparaissent entièrement des filières industrielles. « Entreprises à risque, Italie à risque » est le titre du rapport qui demande un effort non seulement au gouvernement italien mais aussi à l'Europe. « C'est le dernier moment où elle peut prouver qu'elle est à la hauteur », estime le centre d'études de Confindustria. Il évalue qu'un plan européen d'investissements de 500 milliards d'euros sur trois ans avec des mesures portant sur la liquidité des entreprises, la santé, les infrastructures et le numérique permettrait une croissance de 2,5 % en Italie et de 1,9 % dans l'ensemble de la zone euro.

« Il est hors de question que nous ayons recours au MES, nous ne céderons pas, averti Roberto Gualtieri. Le mécanisme européen de stabilité est un instrument mis au point pour une autre crise. Nous attendons des réponses fortes et crédibles. » ■

A Madrid, les soins intensifs sont saturés

A Madrid, principal foyer de contagion en Espagne, les hôpitaux sont saturés. Les unités de soins intensifs manquent de lits, de respirateurs et de personnel soignant. Témoignage.

Cécile Thibaud
@CecileThibaud
—Correspondante à Madrid

« Nous sommes à 300 % de nos capacités. Nous avons dû sortir les respirateurs des salles de réanimation, des blocs opératoires et de tous les autres services de l'hôpital, pour les basculer vers les soins intensifs. Nous installons des lits dès que nous pouvons. Tous nos efforts sont tendus vers la lutte contre le Covid-19. » Au bout du téléphone, Antonio M., médecin en soins intensifs dans l'un des plus gros hôpitaux de Madrid, profite d'une pause pour décrire la tension quotidienne face à la violence de l'épidémie. « Les unités de soins intensifs ne sont pas "au bord de la saturation", elles sont complètement saturées. Il faut arrêter les euphémismes et les formules de politesse. »

En Espagne, l'épidémie continue d'avancer sans signe clair de rémission, malgré bientôt trois semaines de confinement. Avec 94.417 cas confirmés, le virus avait fait 8.189 morts dans le pays mardi, soit 849 de plus que la veille. « Nous sommes sur la bonne voie », répète pourtant la porte-parole des urgences sanitaires, Maria José Sierra, qui affirme percevoir « un changement de tendance depuis le 25 mars ».

En attendant, à Madrid, principal foyer de contagion du pays avec la Catalogne, les hôpitaux sont en première ligne sur le front. Les unités de soins intensifs ont fait des prodiges pour tripler leur capacité, mais ce n'est pas suffisant, et la liste d'attente s'allonge. Chaque patient qui s'en sort ou qui meurt, c'est un lit et un respirateur qui se libèrent.

« A qui donner un lit ? »
« Il n'y a pas assez de place pour tous et il faut décider qui va entrer ou pas, établir l'ordre de priorité en regardant les dossiers médicaux, les pathologies annexes, l'âge, le pronostic vital... On doit trancher », raconte Antonio M. « A qui donner le lit ? A une personne diabétique de plus de 80 ans ou bien à une autre de 43 ans sans antécédents ? L'attente peut durer des jours. Il y a des gens qui meurent parce qu'on n'a pas pu leur trouver une place à temps. Et ce ne sont pas forcément des personnes âgées. Ne nous mentons pas, on

laisse aussi sur le carreau des gens de 40 ou 50 ans en détresse respiratoire. »

Mais le plus inquiétant, selon lui, est sans doute le manque de bras. « Nos effectifs sont réduits, les équipes sont épuisées, il faut superviser un nombre croissant de patients, beaucoup d'entre nous sommes infectés et la relève est difficile. Malgré toute la bonne volonté, un gastro-entérologue ou un étudiant ne sauront pas forcément prendre en charge un patient en état critique, c'est la même chose pour les infirmiers qui n'ont pas tous été formés pour contrôler les alarmes d'un respirateur. »

Du côté du gouvernement, on reconnaît la situation « compliquée » des hôpitaux de la capitale. Face aux difficultés pour acquérir rapidement du matériel sur un marché international devenu spéculatif, le ministre de la Santé, Salvador Illa, appelle les autres régions moins affectées par le virus à une « solidarité avec Madrid ». Sans grand succès jusqu'ici. Les administrations régionales chargées de la gestion des hôpitaux – décentralisation oblige –, préfèrent temporiser et réserver leurs ressources pour faire face à la vague de contagions quand elle s'abattra sur eux.

C'est du côté de la société civile que proviennent les marques de solidarité avec une série d'initiatives locales et de groupes de volontaires unissant leurs compétences pour produire le matériel de protection manquant. Ou encore la mobilisation d'entreprises qui mettent à disposition leurs moyens pour imprimer des masques de protection en 3D, comme Renault produisant des visières d'acétate à Valladolid, l'équipementier Antolin taillant des blouses à Burgos, comme Inditex en Galice, ou encore Seat à Barcelone, qui a converti une des chaînes de montage en utilisant les mécanismes des essuie-glaces pour fabriquer des respirateurs. ■

« L'attente peut durer des jours. [...] Ne nous mentons pas, on laisse aussi sur le carreau des gens de 40 ou 50 ans en détresse respiratoire. »

ANTONIO M.
Médecin en soins intensifs

L'Indonésie divise par deux sa prévision de croissance pour 2020

La croissance en Indonésie en 2020 ne sera pas de 5,3 % mais de 2,3 % du fait de l'épidémie de coronavirus. Face à son expansion, les autorités ont déclaré l'état d'urgence sur tout le territoire et annoncent de nombreuses aides sociales et subventions.

Michel De Grandi
@MdeGrandi

Sérieux coup de frein en vue pour la plus importante économie d'Asie du Sud-Est. En 2020, le PIB indonésien ne devrait pas progresser au-delà de 2,3 %, bien loin des 5,3 % prévus initialement. Pire, Sri Mulyani Indrawati, la ministre des Finances estime que, dans le plus sombre des scénarios, l'économie pourrait se contracter de 0,4 %.

Pour limiter les dégâts, le président Joko Widodo a décidé de laisser filer le déficit budgétaire à 5,07 % au lieu de 1,76 % et a pris diverses mesures d'urgence parmi lesquelles le déblocage de 405.000 milliards de roupies (22,6 milliards d'euros) destiné à la lutte contre l'épidémie.

Le pic de la crise pas encore atteint

« Nous devons renforcer notre dispositif » a déclaré le ministre des Finances, sans donner davantage de précisions. Elle estime que l'archipel n'a pas encore atteint le pic de la crise. L'une des craintes, à laquelle les autorités tentent de répondre, est la perte d'emploi pour 70 millions de personnes qui travaillent dans le secteur informel.

Parallèlement, les autorités ont décidé de passer la vitesse supé-

rieure dans la lutte au quotidien contre le virus. Joko Widodo a ainsi déclaré l'état d'urgence sans aller toutefois jusqu'au confinement généralisé.

Le défi est de taille, voire impossible à relever, dans cet archipel composé de milliers d'îles où vit la quatrième plus grande population au monde et où les cas d'infections au Covid-19 se multiplient. Les réticences du président indonésien à imposer un confinement total s'expliquent par l'importance du secteur informel et l'absence d'amortisseurs sociaux.

Ce refus d'imposer un confinement strict dans les grandes villes a déjà valu au gouvernement indonésien de vives critiques. Jakarta, la capitale, et sa couronne où se concentrent 30 millions d'habitants et où la plupart des cas ont été détectés, vit depuis quelques jours sous l'état d'urgence. « Pour

surmonter l'impact du Covid-19, nous avons choisi l'option d'une distanciation sociale à grande échelle », a expliqué le président. « Nous devons tirer les enseignements des expériences des autres pays, mais nous ne pouvons pas les copier, puisque chaque pays a ses propres caractéristiques », a-t-il ajouté.

Décès sous-estimés

A ce jour, 136 personnes sont mortes du virus sur un total de 1.528 infectées, selon les statistiques officielles. Mais ces chiffres sont considérés comme probablement très largement sous-estimés dans un archipel de plus de 260 millions d'habitants qui n'a effectué que quelques milliers de tests. Le syndicat des médecins indonésiens a averti la semaine dernière que l'épidémie était bien plus large que ce que mon-

traient les chiffres officiels et que la stratégie du gouvernement était « en échec ».

Un confinement constitue un défi de taille, voire impossible à relever, dans cet archipel composé de milliers d'îles où vit la quatrième plus grande population au monde.

Rien qu'à Jakarta, le gouverneur Anies Baswedan a affirmé que près de 300 corps de victimes présumées ou confirmées du virus avaient été enveloppés de feuilles de plastique et enterrées

rapidement dans la ville depuis début mars, ce qui suggère un bilan plus lourd qu'annoncé pour la capitale. Il a réclamé un confinement total de la capitale, en vain jusqu'à présent.

Aides sociales

Le président a donné peu de détails sur ce qu'impliquera l'état d'urgence, mais il a annoncé le déblocage de 1,5 milliard de dollars d'aides sociales et de subventions pour les Indonésiens aux revenus les plus bas.

Parallèlement, l'agence chargée du système pénitentiaire a annoncé mardi qu'elle allait offrir une libération anticipée à quelque 30.000 détenus pour contribuer à lutter contre la propagation du virus dans les prisons surpeuplées. La population concernée représente environ 10 % des 272.000 détenus du pays. ■

idées & débats

Pourquoi la Chine ne jouera pas le pompier de l'économie mondiale

Frédéric Schaeffer

@fr_schaeffer

—Correspondant à Pékin

Alors que la Chine affirme contenir l'épidémie en ne comptant quasiment plus de nouveaux cas nés sur son sol, le pays multiplie les gestes de solidarité, envoyant des tonnes de masques et de matériel médical à travers le monde. Le régime communiste ne se prive d'ailleurs pas de le faire savoir via une intense campagne de propagande visant à présenter la Chine en sauveur de l'humanité, à promouvoir « l'efficacité » de son système politique et à faire oublier que le pays a été le berceau de la pandémie. Si la Chine entend jouer les pompiers de la crise sanitaire, rien n'indique qu'elle va également voler au secours de l'économie mondiale, comme elle l'avait fait lors de la crise financière de 2008.

A l'époque, Pékin avait très rapidement annoncé un plan de relance de 4.000 milliards de yuans (environ 600 millions de dollars de l'époque), équivalent à 13 % de son PIB. Ce plan gigantesque avait non seulement contribué à sortir l'économie mondiale de la plus profonde récession de l'après-guerre mais aussi permis à la Chine de gagner sa place de grand à la table du G20. Quand bien même la crise a cette fois son origine sur son sol, le régime communiste s'est, pour l'heure, bien gardé de sortir des mesures « bazooka ».

Le choc sur l'économie chinoise a pourtant été encore plus sévère qu'en 2008-2009. Pékin ne s'en cache pas. Les chiffres publiés pour janvier et février témoignent d'un arrêt brutal de la production et d'un effondrement de la demande, combiné à une chute de revenus pour des centaines de millions de Chinois. Face à cela, le régime communiste n'est pas resté les bras croisés mais a fait le choix d'une multiplication de mesures de relance graduelles et ciblées. Contrairement à la Fed américaine, la Banque centrale chinoise (PBOC) n'a pas baissé son principal taux directeur, préférant injecter des milliards de dollars de liquidités dans l'espoir d'encourager le financement bancaire aux PME, une mesure dont l'efficacité reste à démontrer. Côté budgétaire, Pékin a surtout encouragé les gou-

“

L'ANALYSE DE LA RÉDACTION

Si la Chine se présente en pompier de la pandémie de coronavirus, elle paraît bien moins encline à voler au secours de l'économie mondiale, comme elle l'avait fait lors de la crise financière de 2008. Le pays n'a plus les mêmes marges de manœuvre et sa croissance repose davantage sur la demande intérieure.

On

Les points à retenir

- Les chiffres pour janvier et février témoignent d'un arrêt brutal de la production industrielle chinoise et d'un effondrement de la demande.
- Pékin surveille la reprise afin de calibrer au mieux de nouvelles mesures de soutien.
- Le gouvernement a fait savoir qu'il pourrait laisser le déficit se creuser « modérément ».
- Il prévoit d'accélérer le déploiement de la 5G afin de soutenir la reprise d'activité et son champion Huawei.
- Si la Chine reste la première puissance exportatrice au monde, sa consommation domestique contribue à 60 % de sa croissance, la rendant moins dépendante de l'extérieur pour sa croissance que lors de la crise de 2008.
- Elle n'a donc aucun intérêt à faire une relance massive tournée vers l'extérieur, alors que ses principaux partenaires commerciaux sont aujourd'hui paralysés par l'épidémie.

vernements locaux à adopter des reports d'impôts et des charges afin de soulager la trésorerie de millions d'entreprises exsangues.

Prudent, le gouvernement chinois cherche à tout prix à éviter une deuxième vague épidémique et observe avec attention la reprise économique dans le pays afin de calibrer au mieux de nouvelles mesures de soutien. Réuni vendredi dernier sous l'égide de Xi Jinping, le Politburo – plus haute instance du Parti communiste chinois – a fait savoir que la Chine laisserait le déficit se creuser « modérément » pour soutenir l'économie, a rapporté la presse officielle. Les décisions les plus importantes seront sans doute annoncées lors de la session parlementaire, qui avait été annulée début mars pour la première fois depuis la Révolution culturelle et que Pékin espère pouvoir tenir mi-avril ou début mai.

Difficile pourtant d'imaginer un plan de relance massif à cette occasion. Et ce pour plusieurs raisons. D'abord, parce que la Chine n'a plus les mêmes marges de manœuvre qu'en 2008. A l'époque, le plan de relance avait fait exploser l'endettement global de la Chine, qui a continué à augmenter par la suite, passant d'environ 150 % du PIB fin 2007 à 266 % l'an dernier, selon le FMI. Consciente du danger, la Chine s'est évertuée ces deux dernières années à réduire les risques financiers, faisant notamment la chasse au « shadow banking » et poussant les banques à assainir leur bilan.

Ensuite parce qu'à force de les utiliser, les vieilles recettes finissent par perdre en efficacité : certes, la Chine va chercher à stimuler l'économie en relançant les investissements en infrastructures. Mais comment imaginer les taux de croissance à deux chiffres d'il y a dix ans quand les entreprises d'Etat et les collectivités locales croulent sous les dettes et que la Chine a déjà construit des milliers de kilomètres d'autoroutes et de lignes ferroviaires à grande vitesse au cours des années passées ? La Chine ne va pas construire ad vitam aeternam l'équivalent du réseau TGV français chaque année ! De même, comment compter sur une nouvelle stimulation de l'immobilier comme Pékin l'avait fait lors de la crise boursière de 2015 alors même que les autorités se sont



Boll pour « Les Echos »

ensuite efforcées d'éviter la surchauffe ? Le gouvernement prévoit, en revanche, d'accélérer le déploiement de la 5G afin de soutenir la reprise d'activité... et son champion national Huawei.

Le modèle économique chinois n'est pas non plus le même qu'en 2008. Certes, la Chine reste le premier exportateur au monde et va devoir affronter une chute de la

demande étrangère maintenant que l'épidémie paralyse le reste du monde. Mais la consommation domestique contribue désormais à hauteur de 60 % de la croissance chinoise tandis que l'excédent courant de la Chine a été réduit à néant en une décennie, passant de 10 % du PIB (son pic de 2007) à 0,4 % en 2018. Non seulement, l'économie chinoise est moins dépendante de

l'extérieur mais elle n'a aucun intérêt à faire une relance massive alors que ses principaux partenaires commerciaux sont aujourd'hui quasiment à l'arrêt. Sauf à devoir gérer une crise sociale intérieure qui remettrait en cause la légitimité du régime communiste, la Chine a peu de raison de jouer, comme en 2008, le rôle de locomotive de l'économie mondiale. ■

LE COMMENTAIRE

de Thomas Philippon

Un redémarrage économique en mai est possible

Que penser de la réponse économique des gouvernements face à l'épidémie de coronavirus ? Les mesures de confinement sont-elles excessives ? Sont-elles légitimes ? Vont-elles détruire l'économie ? Maintenant que tout le monde a bien conscience de la gravité de la situation, pourrait-on laisser les gens décider par eux-mêmes ?

La priorité est bien sûr d'augmenter les capacités du système hospitalier, en aidant au maximum les personnels, en produisant des masques et des respirateurs, et en développant des tests et un système de traçage. Malheureusement cela prend du temps, et le temps manque. Il faut donc ralentir l'économie. De combien ? Et pour combien de temps ? Depuis quelques semaines, plusieurs équipes de chercheurs ten-

tent de modéliser conjointement les dynamiques de l'épidémie et de l'économie. Les résultats sont préliminaires et incertains, mais on voit déjà se dessiner plusieurs conclusions robustes.

Premièrement, l'écart entre les décisions individuelles et la politique publique optimale est très grand. Certes, face au risque de contagion, les ménages cherchent d'eux-mêmes à diminuer leur exposition en limitant leur consommation, leurs déplacements et leur offre de travail. Mais ces actions sont trop faibles et trop tardives. Quand on estime les réponses individuelles, on prédit une baisse progressive et temporaire de l'activité d'environ 10 %. Dans ce scénario, les hôpitaux seraient complètement débordés et la mortalité terriblement élevée.

Un travail classique de recher-

che en économie est de modéliser la réponse optimale d'un gouvernement face aux mêmes circonstances. Cette réponse diffère de celle du secteur privé car il existe

Le télétravail et un système de tests et de traçage sont des outils fondamentaux qui permettront de faire redémarrer l'économie sans relancer l'épidémie.

des externalités, des inefficacités ou des injustices. Dans le cadre du Covid-19, la différence est énorme. La réponse optimale est de freiner l'économie à hauteur de 25 % et de le faire immédiatement. Le gou-

vernement doit aller trois fois plus vite et frapper deux fois plus fort pour limiter l'engorgement des hôpitaux et la mortalité. Une action d'une telle envergure peut sembler excessive, mais elle est en fait vitale.

Deuxième conclusion importante : l'incertitude majeure concerne la durée du confinement. La réponse initiale ne dépend pas beaucoup des paramètres de l'épidémie. Par contre, la vitesse de sortie de crise dépend énormément du taux de mortalité, de la vitesse de propagation et de nombre de personnes infectées mais sans symptômes.

Troisième conclusion importante : le télétravail et les tests sont des outils fondamentaux. Ceux qui peuvent travailler de chez eux seront certainement amenés à le faire pendant plusieurs mois pour

permettre à ceux qui ne le peuvent pas de retourner travailler tout en limitant les interactions, notamment dans les transports. L'autre outil qui permettra de faire redémarrer l'économie sans relancer l'épidémie est un système de test et de traçage. Le point crucial est que ces tests n'ont pas besoin d'être précis pour être utiles. Même un test qui se trompe dans un cas sur cinq peut sauver plusieurs points de PIB !

Une lueur d'espoir existe. Si les paramètres de l'épidémie ne sont pas trop négatifs, et si on utilise efficacement les tests et le télétravail, on peut imaginer un redémarrage de l'économie au mois de mai.

Thomas Philippon est professeur de finance à la Stern School of Business de New York.

opinions

LE MEILLEUR DU CERCLE DES ÉCHOS

Quel statut pour les internes en médecine ?

Les étudiants en santé ont été réquisitionnés dans le cadre du Plan blanc pour prêter main-forte au personnel soignant dans la lutte contre la pandémie de Covid-19. Quand la crise sera derrière nous, il sera temps de repenser le statut de ces internes, écrit Sarah Nerozzi-Banfi, collaboratrice de cabinet à la région Ile-de-France.

PLAN BLANC « Ils sont âgés de 24 à 30 ans et s'apprêtaient à entamer la dernière partie de leur semestre pour en démarrer un nouveau, mais la propagation du Covid-19 en a décidé autrement. Une vague de courriers remis la semaine 16 au 22 mars en main propre aux internes de France les a informés de leur réquisition, dans le cadre du Plan blanc, pour faire face à l'afflux massif de patients à venir au sein de nos hôpitaux. »

CONTAMINATION « Les jeunes internes et tout le corps médical font avec les moyens du bord, soit, pour la grande majorité, des masques chirurgicaux non protecteurs et en nombre insuffisant. De fait, le nombre de membres du corps médical contaminé augmente, faisant courir le risque d'une diminution des effectifs concomitante à l'augmentation du nombre de cas à traiter. En somme, plus de malades et moins de personnels pour les prendre en charge. »

RÉFLEXION « Nul doute que nous surpasserons cet épisode historique, à condition pour chacun de jouer pleinement son rôle et de respecter les règles du jeu. [...] D'aucuns en tirent déjà des conclusions et considèrent que cette période aura des répercussions sur notre quotidien dès la sortie de crise. Pour certains, une modification profonde de nos modes de vie [...] Il faudra sans doute y intégrer une réflexion de long terme sur les moyens de l'hôpital, le statut d'interne et du personnel soignant, qui méritent mieux qu'une mise en lumière séculaire, le temps d'une pandémie. »

 Lire l'intégralité sur Le Cercle lesechos.fr/idees-debats/cercle

DANS LA PRESSE ÉTRANGÈRE

Covid-19: l'Algérie dans le piège de la rente gazière

LIBERTE

● Le piège de la dépendance aux exportations de gaz se referme sur l'Algérie. Selon le quotidien algérien « Liberté », avec un baril de pétrole oscillant autour de 20 dollars, les marges de profit des entreprises du secteur sont désormais menacées. Le marché énergétique est touché de plein fouet par l'effondrement économique mondial, provoqué par la pandémie de coronavirus. Aux yeux du journal, la crise n'est pas simplement économique en Algérie. Elle est aussi politique.

« L'Algérie se trouve prise au piège d'un choix politique qui l'a enfermée durablement dans un mode économique et social de rente. » Une politique défavorable au développement. Cette rente n'a pas été accaparée par « les seuls "élus", des responsables surpayés et corrompus et des affairistes subventionnés et corrupteurs ». Elle a aussi été très largement distribuée à des catégories sociales et socioprofessionnelles sous forme de « subventions de l'énergie et de produits de première nécessité, augmentations de salaires politiques pour certaines catégories de fonctionnaires, crédits anarchiques, désinvolture fiscale... ». Une « corruption douce » qui a permis « d'anesthésier » les Algériens et au régime de se maintenir en place. Les propositions d'économistes d'un « redéploiement stratégique » de l'économie vers les autres secteurs d'activité sont restées lettre morte.

Ce que l'on redoute désormais en Algérie c'est de voir la crise sanitaire prendre une dimension alimentaire en raison des insuffisances de la production agroalimentaire nationale.

Le journal « Liberté » est certain d'une chose lorsque l'épidémie de coronavirus sera passée. Il ne suffira pas pour l'Algérie de « refonder le système de santé » seul ou même l'économie. « Non, l'urgence est de refonder le système politique. » — J. H.-R.



Le siège de la Banque centrale européenne, à Francfort.

Quatre scénarios pour payer la facture de la crise

Répudiation de la dette colossale accumulée, monétisation de cette même dette, création d'impôts exceptionnels ou solidarité entre Etats pourraient remettre l'économie sur les rails après le choc.

LA CHRONIQUE de Jean Tirole



Les dépenses publiques liées à la crise du Covid-19 sont indispensables. Mais elles vont endetter les Etats de façon considérable si, comme il est vraisemblable, la crise sanitaire perdure. Qui paiera la facture ? Plusieurs hypothèses sont possibles.

Première hypothèse : la répudiation de la dette. C'est une solution risquée, car elle affecterait la confiance en l'État. Ne pouvant plus emprunter, cet État serait tenu d'équilibrer son budget alors qu'il devra continuer à payer ses dépenses courantes, relancer l'économie, investir dans les hôpitaux, etc.

Deuxième hypothèse : l'impôt. Les Etats prélèvent des taxes exceptionnelles sur les plus aisés, par exemple sur le patrimoine, ainsi que sur les classes moyennes pour faire face aux forts besoins en finances publiques. Une autre forme d'impôt, déguisée celle-ci, est une souscription obligatoire des banques à de nouvelles émissions de bons du Trésor, à des taux ne reflétant pas l'inflation qui s'ensuit (les économistes parlent alors de « répression financière »). L'inflation est en effet un grand classique de l'après-guerre. C'est ainsi que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont réduit leur dette publique après la Seconde Guerre mondiale.

Fragilité des banques européennes

Pareille souscription serait délicate en zone euro, et pas seulement du fait de la fragilité de ses banques. Elle nécessiterait un accord entre pays sur le degré de répression financière. Et elle aggraverait une prise de risque déjà tolérée par les autorités prudentielles depuis la crise de la zone euro. En Italie, par exemple, les banques possèdent beaucoup de dette de l'Etat italien et les régulateurs bancaires n'exigent pas d'elles d'avoir des fonds propres leur permettant de résister à une perte de valeur de cette dette. Les difficultés du pays rejaillissent alors sur les banques – et

vice-versa (les économistes évoquent une « boucle de la mort »).

Troisième hypothèse : la monétisation de la dette. La banque centrale rachète de la dette publique. En principe, cette dette doit être achetée sur le marché secondaire, puis remboursée. Ces deux contraintes sont cependant plus formelles que réelles. La nouvelle dette peut être achetée sur le marché primaire par une banque qui la revend à la BCE. Et il n'y a pas d'échéance formelle pour le remboursement par les Etats – le temporaire peut devenir permanent.

Faire attention aux plus démunis

De pareils achats sont présumés inflationnistes. Mais il n'y a pas eu d'inflation suite à l'« assouplissement quantitatif », les achats massifs de dettes effectués par les banques centrales après 2008. Cet accroissement de liquidité aurait dû augmenter la demande et pousser les prix à la hausse. Les anticipations déflationnistes et la thésaurisa-

Le recours à la BCE est une solution plus efficace que le soutien budgétaire.

Il est plus rapide à mettre en place et ne requiert pas l'unanimité.

tion ont fait que ça n'est pas ce qui s'est passé. L'inflation pourrait-elle redémarrer demain après une forte création monétaire ? Nul ne sait. Si cela devait arriver, les « payeurs » seraient les détenteurs de fonds en euros et de comptes courants.

La monétisation pourrait être intéressante à deux conditions. La première est de faire attention aux plus démunis, dont les seules économies sont souvent logées dans un compte en banque. La seconde, « l'éléphant dans le magasin de porcelaine », est de préserver la discipline budgétaire au sein de la zone euro, dans une situation où tout gouvernement pourrait dépenser librement en mutualisant les conséquences avec le reste de la zone. Il faut pour cela

réinventer le Pacte de stabilité, pour permettre les fortes dépenses nécessaires au redémarrage de l'activité, tout en préservant la solidarité.

Quatrième hypothèse : la solidarité. Cette solidarité entre pays aux finances publiques solides et pays plus fragiles peut être difficile à mettre en œuvre au moment où tous les pays sont frappés par le coronavirus. Mais il y a des précédents, tel le plan Marshall après la Seconde Guerre mondiale et la solidarité européenne dans la crise de l'euro lors de la dernière décennie. L'argument en faveur de la solidarité est très fort. L'Italie n'est, par exemple, pas responsable de la pandémie.

Mutualisation des dettes

Plusieurs mécanismes de mutualisation sont en place dans la zone euro. Outre le rachat de dette par la BCE déjà mentionné, le Mécanisme européen de stabilité permet de lever jusqu'à 700 milliards d'euros sur les marchés européens, mais il est difficile à mettre en œuvre, car il requiert l'unanimité des ministres des Finances de la zone euro et ne peut aider les États en difficulté que sous conditions. Un troisième mécanisme est sur la table : neuf pays d'Europe du Sud, dont la France, ont proposé une émission jointe de « coronabonds ».

Bénéfique à l'Europe du Sud, une mutualisation des dettes semble cependant peu probable. La solidarité est plus facile à organiser quand chaque pays peut être le bénéficiaire comme le perdant de la solidarité. L'asymétrie des points de départ peut certes autoriser une solidarité mue par l'empathie ou les intérêts bien compris (effets géopolitiques ou économiques du défaut de l'autre pays), mais cette solidarité atteint facilement ses limites.

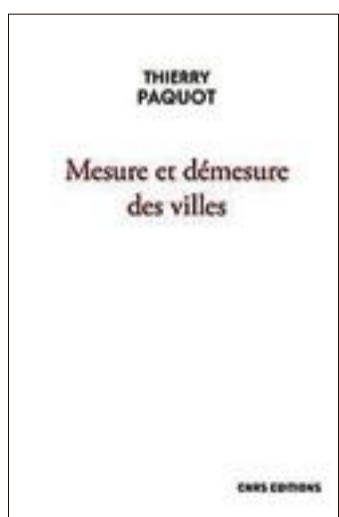
Le soutien par la BCE me semble donc plus probable qu'un soutien budgétaire : il est plus rapide à mettre en place et ne requiert pas l'unanimité. Surtout, il est moins transparent pour les opinions publiques des pays de l'Europe du Nord, moins endettés (l'Allemagne a réduit sa dette à moins de 60 % du PIB) et inquiets d'avoir à financer l'Europe du Sud.

Jean Tirole est prix Nobel d'économie (2014).

LE LIVRE DU JOUR

L'optimum urbain

LE PROPOS Bien des débats spécialisés sont ouverts, depuis des siècles, sur la taille optimale des métropoles (des cités comme disaient les Anciens). Depuis Aristote, les experts sont en quête de ce qui fera le minimum nécessaire et le maximum supportable d'une ville. En réalité, il n'existe pas vraiment de taille critique. Mais le gigantisme urbain contemporain et le bougisme des modes de vie composent assurément des agglomérations qui ne sont ni vertueuses écologiquement, ni socialement durables. Dans son tour de piste des réalités, des utopies et des prospectives, Thierry Paquot plaide ici pour des espaces vivables, dans une perspective atteignable à condition de ralentissement et de décroissance des grandes zones urbaines. L'unique modèle bien balisé n'existe pas. Mais les hautes densités, en période de coronavirus ou non, s'avèrent de plus en plus insupportables.



Mesure et démesure des villes

Thierry Paquot, CNRS Editions, 2020, 313 pages, 22 euros.

L'INTÉRÊT L'auteur, philosophe polygraphe et passionné, sait faire voyager dans le temps et dans l'espace, en particulier à travers sa « promenade bibliographique » finale. Féru d'érudition, il laisse tout de même le dernier mot à Pierre Dac : « Même les bornes ont des limites qu'on ne saurait franchir sans les dépasser. »

— Julien Damon

Téléchargez votre journal
dès 21 h 30 avec notre
abonnement Digital First



LE POINT DE VUE

de Thomas Reynaud

La crise, un moment de vérité

Le scénario que les épidémiologistes du monde entier redoutaient est en train de se produire : une crise sanitaire d'ampleur planétaire, causée par un virus aux effets peu connus, qui ne nous laisse pas d'autres choix que la fermeture des frontières et le confinement des populations.

Cette épidémie est un moment de vérité, comme le sont toutes les crises. Un moment de vérité sur notre capacité collective à réagir, à faire face. Un moment de vérité sur notre système de santé, dont les personnels soignants accomplissent un travail remarquable. Un moment de vérité sur la solidité de nos institutions, sur notre civisme et notre unité nationale. Un moment de vérité aussi pour un groupe comme Iliad.

On parle beaucoup, à l'heure actuelle, de la mission des entreprises. Certains l'évoquent avec scepticisme, comme s'il s'agissait d'une simple ruse pour dissimuler des intentions basement marchandes. Je crois que le moment présent est une nouvelle fois la démonstration que les entreprises ont, chacune à leur niveau, un rôle et une responsabilité. La crise agit donc comme un révélateur de notre mission.

La nôtre est claire. Sans télécoms, un pays ne peut plus tourner. Les personnels dans les hôpitaux, les médecins dans leur cabinet ont besoin de nous. Les services publics, les administrations et les entreprises doivent continuer à fonctionner. Nos abonnés, durant cette période de confinement, comptent sur leurs opérateurs télécoms pour s'informer, travailler, échanger avec leurs proches. Il y a vingt ans, Free a été créé sur

l'intuition qu'Internet allait changer notre quotidien et qu'il fallait en démocratiser l'accès. Notre rôle, aujourd'hui, est de répondre présent pour maintenir nos réseaux, garantir les débits, faire qu'Internet et les liaisons téléphoniques fonctionnent à chaque instant. Car notre société en dépend. La crise agit donc comme un révélateur de notre mission.

La crise est un moment de vérité car elle pousse notre organisation dans ses retranchements.

C'est un moment où nous devons nous appuyer sur nos fondamentaux.

Nous sommes donc pleinement mobilisés. Nos collaborateurs italiens ont été les premiers touchés par le Covid-19. Avec sang-froid et professionnalisme, ils ont adapté leur organisation, ce qui a permis de préserver la santé et la sécurité de nos collaborateurs et d'assurer la continuité de nos activités sur tout le territoire italien. Leur retour d'expérience nous a été précieux lorsque les mesures sanitaires se sont durcies en France.

La crise est aussi un moment de vérité car elle pousse notre organisation dans ses retranchements. Tout devient alors transparent : nos forces mais aussi nos faiblesses. C'est un moment où nous devons nous appuyer sur nos fondamentaux : une marque forte et engagée

auprès des consommateurs, des réseaux robustes dont nous savons qu'ils ne failliront pas, et surtout, des équipes investies. Toutes sont sur le pont : nos équipes réseaux, nos techniciens, nos collaborateurs des centres de contact ou des fonctions support. La mise en place du télétravail, lorsqu'elle est possible, se passe très bien et de manière paradoxale renforce encore les liens au sein de nos équipes.

Enfin, cette crise va nous mettre collectivement face à des questions cruciales. D'abord, l'accélération de la transition numérique. Nous voyons, par cette généralisation forcée du télétravail, de l'éducation à distance pour nos enfants, de la télémédecine, combien le numérique apporte, combien son développement est vital, et combien également en être exclu est une relégation violente. Allons-nous mobiliser dorénavant tous les moyens pour casser l'exclusion numérique ? Autre question, plus lourde encore, celle de la potentielle vulnérabilité de nos économies nationale et européenne dans le cadre de la globalisation. A l'issue de cette pandémie, nous devons nécessairement réfléchir à nos manières de produire, de nous approvisionner, de préserver notre souveraineté numérique, et de garder aussi le contrôle sur un élément stratégique : nos données, qui ne sauraient tomber entre des mains défaillantes, ou pire, mal intentionnées.

Après la crise, après les vérités qu'elle révèle, devra nécessairement venir le temps de l'adaptation.

Thomas Reynaud est directeur général du groupe Iliad/Free.

LE POINT DE VUE

de Bernard Lassus

La gestion de la pandémie à Hong Kong, une leçon pour nous, Occidentaux

Hong Kong est cité souvent pour ses résultats concernant la gestion de la pandémie Covid-19. J'y étais du 24 janvier au 1^{er} février de cette année, au moment de la mise en place des mesures de protection. Et je suis à Paris depuis le 10 mars. En conséquence, j'ai vécu la même période de mise en place des mesures de protection contre la pandémie dans deux endroits du globe bien différents. Ce que j'ai vécu à Hong Kong est en total décalage avec ce que je vis actuellement à Paris.

Dès le lundi 27 janvier, les masques apparaissent rapidement dans la population de Hong Kong. En quelques jours 99 % de la population en porte, sans la moindre injonction des autorités locales. Le port du masque est pratique courante en Asie pour protéger le collectif quand on est souffrant et il n'est pas stigmatisé. L'information devient omniprésente sur les chaînes d'info et sur les réseaux sociaux. Je ressens de plus en plus une exigence populaire très forte sur les actions de précaution à mettre en place par les autorités (mise en quarantaine, lavage des mains, masques, protection vis-à-vis des Chinois du « mainland »...). La transparence totale de l'information est exigée avec force par les médias et la population hong-kongaise auprès du gouvernement local. De leur côté les autorités suivent et naviguent entre l'exigence populaire et le fait de ne pas froisser le pouvoir de Pékin.

Cette force populaire s'explique notamment par son vécu du SRAS en 2003, 299 morts à l'époque, crise qui avait duré six mois et coûté très cher à

l'économie hong-kongaise. Des conditions extrêmement strictes d'hygiène avaient été instaurées au niveau individuel et, ce, quel que soit l'âge. Ces règles et comportements ont été totalement intégrés. Mais les résultats concernant la gestion de la pandémie à Hong Kong ne reposent pas sur ce retour d'expérience du SRAS. Un autre point est intéressant à souligner.

Les Hong-Kongais ont l'apprentissage du vécu dans une grande métropole. Il existe un ensemble de régulations, d'interactions sociales et de comportements simples et intégrés au fil des générations. Nous les retrouvons à tous les niveaux de la vie collective et, ceci, pour la rendre possible et moins stressante. Ce sont des régulations, qui me font penser à la mécanique des fluides. A chaque obstacle comme ascenseurs, descente d'une rame de métro, files d'attente de restaurant, de bus, etc., il y a un rappel de celles-ci de manière simple soit par des indications visuelles soit par des personnes qui guident les autres personnes. Il ne viendrait à l'idée d'aucun citoyen de transgresser ces régulations qui font partie des règles plus ou moins écrites des interactions sociales.

Il en est de même pour les règles liées à la gestion de la pandémie. On ne peut pas y échapper. C'est comme si la dimension collective systémique était intégrée et comprise par chacun. Quelles sont-elles en l'espèce ? Le télétravail est laissé à l'appréciation des entreprises, tout comme le confinement à l'appréciation des familles. Les écoles ont été fermées dès le 27 janvier et le seront a priori jus-

qu'à début avril mais les lieux de convivialité (restaurants, cinéma, etc...) ne sont pas fermés. La mise en quarantaine est toutefois systématique en cas de tests positifs, ou de cas avérés. Les frontières ne sont pas fermées, notamment vis-à-vis de la Chine mais avec des contrôles systématiques à l'entrée sur le territoire de Hong Kong.

Les Hong-Kongais ont l'apprentissage du vécu dans une métropole.

Il existe un ensemble de régulations, d'interactions sociales et de comportements simples, intégrés à tous les niveaux de la vie collective pour la rendre moins stressante.

Le paradoxe est que tout ceci n'entame pas la défiance extrême vis-à-vis du gouvernement de Hong Kong, qui persiste voire se renforce durant cette crise. On voit aussi s'accroître le racisme anti-Chinois du continent et, plus encore, le sentiment hostile vis-à-vis du gouvernement chinois.

Bernard Lassus est consultant, auteur du livre « Les Grands Projets, moteurs de notre société », Editions du Cherche-Midi.

art&culture

La fin d'une ère

Laura Berny
@lb93

SÉRIE

Le Bureau des légendes

Créée par Eric Rochant
Saison 5, 8 épisodes,
à partir du 6 avril
sur Canal+
Avec Mathieu Kassovitz
et Mathieu Amalric

C'est la fin d'une époque, même si « Le Bureau des légendes » continue. Le créateur de cette série phare de Canal+ a choisi de passer le témoin à l'issue de cette cinquième saison. « Je n'avais plus assez d'énergie créatrice », explique Eric Rochant, qui en restera cependant producteur. Pour « finir en beauté », le showrunner s'est réservé son petit final à l'issue du sixième épisode, très émouvant, et a choisi de confier les clés de son Bureau à un autre cinéaste pour les deux derniers : « C'était trop lourd pour moi, je serais devenu sentimental. »

C'est à Jacques Audiard, le réalisateur de « Sur mes lèvres » et « De battre mon cœur s'est arrêté », qu'il a demandé de clore le cycle, « quelqu'un avec un univers fort ». Sa présence derrière la caméra ne manque pas d'ajouter un attrait supplémentaire à cette fiction passionnante qui raconte avec une finesse constante et un casting parfait les coulisses d'un département de la DGSE dédié aux agents clandestins.

Alors, qu'est-il advenu de Malotru, joué par Mathieu Kassovitz, laissé pour mort au fin fond de l'Ukraine fin 2018 ? Eric Rochant et son équipe de scénaristes se sont sérieusement demandé si la série pouvait survivre à la disparition de son charismatique héros ; ils ont finalement choisi une coda qui devrait satisfaire ses nombreux fans... Et puis un autre suspense vient entretenir la tension cette année : qui est vraiment JJA, le

patibulaire directeur du Bureau, à qui Mathieu Amalric prête son talent depuis deux saisons, de plus en plus consumé par une obsession malade pour les agents doubles et la Russie ?

Plus intimistes que les saisons précédentes, les premiers épisodes confortent cette ambiance caractéristique du « Bureau des légendes » – où la psychologie des personnages et les dialogues ciselés l'emportent sur les rares mais intenses scènes d'action – en la pimantant de plusieurs passages dénués, auxquels on n'était pas habitué... « Cette saison, on a eu moins peur de perdre les spectateurs en route, peut-être parce que c'était pour moi la dernière », glisse Eric Rochant.

Veine intimiste et sombre

Quant aux épisodes 7 et 8, coécrits avec Jacques Audiard, ils explorent encore davantage cette veine intimiste et sombre, où les angoisses des personnages rejoignent la réalité. « Dans l'univers si bien installé du « Bureau des Légendes », ma seule option était de me réfugier dans l'intériorité des personnages, en particulier en montrant qu'ils ne sont pas inoxydables, vu les tensions intenses qu'ils subissent », explique le réalisateur, qui n'a pas l'intention de reprendre le flambeau laissé vacant par Eric Rochant. Le nom du (ou de la) successeur(e) reste donc encore secret même si l'écriture de la saison 6, qui s'annonce très différente, a déjà commencé... ■



Sara Giraudeau (Marina Loiseau, alias Phénomène).

Théâtre : j'irai jouer chez vous

Vincent Bouquet
@VincentBouquet

THÉÂTRE EN LIGNE Œuvres et interventions sur internet

Depuis le 15 mars, les théâtres, publics ou privés, nationaux ou de quartier, sont tous logés à la même enseigne. En raison de l'épidémie de Covid-19, toutes les salles ont dû baisser le rideau et fermer leurs portes au public. Un coup dur pour les lieux, privés de recettes, pour les artistes, déprogrammés, mais aussi pour les spectateurs, en mal d'art dramatique. Sauf que, loin de se laisser abattre, les théâtres profitent de cette période pour innover, histoire d'enchanter les longues journées et soirées de confinement de leurs publics.

Certains, comme le Théâtre des Bouffes du Nord, le théâtre de l'Odéon ou le Théâtre du Soleil, sont allés fouiller dans leurs placards pour y prélever quelques bijoux, mis en accès libre sur Internet. Quand le premier propose des documents d'archives, interviews et captations, dont celle de « Traviata. Vous m'avez un avenir meilleur » de Benjamin Lazar, le deuxième a inauguré une rubrique « Théâtre et canapé » où Molière est à l'honneur. La troupe d'Ariane Mnouchkine a, quant à elle, choisi de mettre à la portée de tous ses œuvres les plus mythiques, telles que « 1789 », « Le Dernier Caravansérail » et « Les Naufragés du Fol Espoir ».

Elans créateurs

D'autres ont choisi d'aller plus loin et de créer des dispositifs sur mesure. A l'image de la Comédie-Française qui a lancé sa

chaîne en ligne, « La Comédie continue ! », où des membres de la troupe jouent les speakerines pour présenter les spectacles au programme ; le Phénix a imaginé une émission, #laservante, qui donne à voir des inédits d'artistes, comme Rodrigo Garcia ou Boris Charmatz. Dans cette même logique de rendez-vous, le Théâtre 14 offre la lecture quotidienne par un acteur d'un texte qui lui est cher, alors que La Scala Paris revisite son histoire, en musique, au rythme des #Same-diCaféConcert.

Comme dopés par ces moments confinés, quelques artistes ont même décidé de se laisser embarquer par leurs élans créateurs. Pendant que Marc Lainé s'adonne à « La Grande Evasion », un projet participatif porté par la Comédie de Valence qui a déjà abouti à des créations inédites, et que le Théâtre de la Ville propose des « Consultations poétiques par téléphone », Wajdi Mouawad ravit les spectateurs du théâtre de la Colline grâce à son « Journal de confinement », où il mêle son expérience de confiné à ses errances poétiques. Les mêmes errances qui traversent le « Décaméron-19 », mis au point par Sylvain Creuzevault sur le site lundi.am. Le trublion a réuni un casting de choix – de Dominique Valadié à Julien Gosselin, de Nicolas Bouchaud à Jean-François Sivadier – pour porter chaque matin, pendant 100 jours, une des nouvelles du chef-d'œuvre de Boccace. Preuve que, même en période de confinement, le théâtre reste un art intensément vivant. ■

stratégie

Covid-19 : la solution passe par la Chine

LA
CHRONIQUE
de Xavier Fontanet



Terrible crise mondiale. En France, on est au milieu de la vague, encore des temps durs et dangereux devant nous ! Certains secteurs voient leurs ventes s'effondrer, comme le tourisme ou les biens d'équipement, d'autres vont continuer à tourner. C'est le cas de la distribution alimentaire, de l'agriculture, de la communication. Le domaine de la santé a un gigantesque champ qui s'ouvre sous nos yeux avec les tests, les vaccins et tous les services associés. On découvre grâce aux nouveaux outils numériques des modes d'organisation inédits qui auront des conséquences sur les entreprises, les transports et l'aménagement régional, comme le télétravail et l'école à distance. La décision difficile pour le gouvernement est de trouver le bon équilibre entre le confinement qui abaissera le pic et la nécessité de ne pas casser l'économie.

Une solution financière mondiale

Pour protéger celle-ci, la gestion de la liquidité est essentielle et ça a été très bien expliqué : pour le haut de bilan des entreprises, suspendre les remboursements de prêt, permettre des injections de capital ; pour le bas de bilan, payer les fournisseurs. Mais tous les pays sont touchés : à problème financier mondial, solution financière mondiale... solution qui passe par la Chine, berceau de l'épidémie et de loin premier exportateur mondial.

A ces deux titres la Chine est concernée. Les masques distribués partout dans le monde et à une telle échelle : le geste est très apprécié, il faut continuer. Peut-on suggérer une autre idée ? La Chine irrigue l'économie mondiale. Pourrait-elle adopter, pour ses exportations, un crédit systématique, d'un an, garanti par l'Etat chinois et renouvelable tant que l'épidémie n'a pas reflué ? Un geste fort de solidarité, qui reviendrait à 1.000 euros par personne confinée et serait un bol d'air pour les entreprises qui travaillent avec elle. Elle en a les moyens. Confucius a toujours expliqué que la prospérité de la Chine devait contribuer à l'harmonie du monde ; une belle occasion, pour le peuple chinois pendant cette période difficile pour tous, de rendre hommage à sa pensée à la fois universelle et intemporelle.

Xavier Fontanet est professeur de stratégie à HEC.



L'ÉTUDE

Epidémie : la grande distribution à un moment charnière

Selon les experts du BCG, le secteur de la grande distribution devrait traverser trois grandes phases dans la crise du coronavirus. La première, déjà bien entamée, est celle de « l'emballement ». On constitue des stocks de produits de santé, de nettoyage, d'aliments congelés et de produits de base, eau, chocolat, pâtes, riz, etc., sans oublier bien sûr le célèbre PQ. Il faut alors garantir la présence des produits dans les magasins souvent vite « dévalisés ». Suit la phase dite de « l'adaptation » pendant laquelle l'augmentation des ventes devient plus régulière. Le client est moins focalisé sur les stocks et achète principalement des aliments frais consommés chez lui faute de restaurants. Enfin, les consultants voient arriver à long terme une troisième phase dite de « la nouvelle norme » où l'on observera une modification permanente du comportement des clients et l'accélération de certaines tendances telles l'e-commerce, la livraison à domicile ou les aliments préparés. Autrement dit, « la grande distribution vit donc un moment charnière » et les nouvelles habitudes contractées pendant la crise pourraient bien influencer de façon durable les comportements des consommateurs.

— Sabine Delanglade

INFORMATIQUE // Des cartes perforées aux processeurs, du PC aux services : en 110 ans d'existence, « Big Blue » a toujours su se réinventer. L'arrivée du cloud l'oblige, de nouveau, à changer de modèle.

IBM, l'éternel rebond ?

LE
DÉCRYPTAGE
de
Benoît Georges



C'est un monstre de puissance engagé dans la lutte scientifique contre le coronavirus. Installé dans un centre de recherche du gouvernement américain à Oak Ridge (Tennessee), Summit est le supercalculateur le plus puissant au monde. Equivalant à un million de PC portables travaillant de concert, cet ordinateur géant conçu par IBM est utilisé depuis son lancement, en juin 2018, pour des projets de recherche portant sur le cancer, l'énergie, l'astrophysique ou l'intelligence artificielle. Et, désormais, sur le Covid-19 : depuis le 26 mars, Summit fait partie d'un consortium d'une douzaine de supercalculateurs ouverts aux chercheurs en bio-informatique, en épidémiologie ou en modélisation moléculaire pour trouver des réponses, traitements ou vaccins, à la pandémie qui endeuille la planète.

L'initiative, lancée par la Maison-Blanche, associe les plus grands noms américains de l'informatique : IBM, mais aussi Microsoft, Amazon Web Services (AWS) ou Google Cloud. Dans cette « union sacrée » du calcul haute performance, Big Blue se retrouve aux côtés de tous ceux qui, aujourd'hui, mettent son modèle économique à rude épreuve : les maîtres du « cloud computing », cette révolution de l'informatique dans laquelle toutes les données et les applications sont stockées « dans les nuages », sur les serveurs d'immenses data centers partagés par des centaines de clients.

Dans ce nouveau monde, IBM peine encore à trouver sa place. AWS, pionnier du cloud (Amazon a lancé son offre en 2006), accapare près de la moitié du marché. Microsoft, parti plus tard, remonte la pente sous la houlette de Satya Nadella, PDG depuis 2014 et serait aujourd'hui numéro 2 du cloud avec 15,5 % de parts de marché, selon Gartner, devant Alibaba et Google Cloud. IBM, lui, ne serait que cinquième avec moins de 2 % de parts de marché.

Un fauteuil pour deux hommes

Cette contre-performance vient de coûter son poste à Ginni Rometty, PDG d'IBM depuis janvier 2012. Ce pur produit du groupe – elle y était entrée à 24 ans, en 1981 –, cédera le 6 avril son fauteuil à deux hommes. Le premier, Arvind Krishna, est lui aussi un vétéran du groupe, mais son profil est bien plus technique que celui de Ginni Rometty : ingénieur d'origine indienne, il a contribué à une quinzaine de brevets en trente ans de carrière chez IBM, et aura le titre de directeur général. A ses côtés, un presque nouveau venu : Jim Whitehurst, l'ancien patron de Red Hat, spécialiste des logiciels « open source » racheté par IBM en 2018 pour 34 milliards de dollars – un record absolu dans l'histoire de l'informatique. Ensemble, les deux hommes devront écrire la nouvelle page d'une longue, très longue histoire.

En plus d'un siècle d'existence, la vénérable International Business Machines Corporation a montré à de multiples reprises sa capacité, sinon à se réinventer, du moins à survivre aux différentes modes de la technologie. Fondé en 1911 sous le nom de Computing Tabulating Recording Company, le groupe, rebaptisé « IBM » en 1924, passe presque pour un modèle de résilience. Spécialisé au départ dans la fabrication de machines à cartes perforées, les « tabulateurs », il décroche son premier contrat de grande ampleur dans la foulée de la crise de 1929, pour suivre les 26 millions de bénéficiaires du Social Security Act, le volet social du New Deal du président Roosevelt. Mais c'est après la Seconde Guerre mondiale, avec les débuts de l'informatique, qu'IBM deviendra incontournable dans le monde

Les chiffres clés

- **Chiffre d'affaires** 77,1 milliards de dollars en 2019 (-3,1 %)
- **Répartition**
 - cloud et logiciels cognitifs : 22,2 milliards,
 - services aux entreprises : 16,6 milliards,
 - services technologiques : 30 milliards,
 - systèmes : 8 milliards,
 - services financiers 1,6 milliards,
 - autres : 2 milliards.
- **Résultat net** 3,7 milliards de dollars.
- **Effectifs** 352.000 personnes dans 175 pays.
- **Le marché des services de cloud public** 32,441 milliards en 2018 (Gartner, juillet 2019).
 1. Amazon : 15,495 milliards (47,8 %).
 2. Microsoft : 5,038 milliards (15,5 %).
 3. Alibaba : 2,499 milliards (7,7 %).
 4. Google : 1,314 milliard (4 %).
 5. IBM : 577 millions (1,8 %).

Note : IBM conteste le mode de calcul de Gartner, et estime ses propres activités cloud (incluant serveurs, logiciels et services) à 21,2 milliards de dollars pour l'année 2019 (+ 11 % sur un an) (Sources : IBM, Gartner)

entier. Les années 1960 et 1970 verront le succès des ordinateurs « mainframe », ces machines occupant des pièces entières auxquelles sont raccordés des terminaux. Des sous-sols des grandes entreprises aux institutions gouvernementales, en passant par les salles de lancement de la Nasa, les grosses machines d'IBM sont partout, et l'entreprise est pendant plusieurs années la première capitalisation boursière au monde.

Au début des années 1980, alors que son modèle est menacé par l'avènement des premiers micro-ordinateurs, sa riposte tient en deux lettres, PC (pour « personal computer »), et un partenariat pour le système d'exploitation avec une jeune start-up du nom de Microsoft. Le PC aurait pu tuer IBM, il assurera en fait sa puissance pendant une décennie. C'est l'époque de la formule « personne n'a jamais été viré pour avoir choisi du IBM ». Plus dure sera la chute : au début des années 1990, le groupe commence à cumuler les pertes, qui culmineront en 1993 avec 8 milliards de dollars de déficit.

En pleine débâcle, le groupe prend pour PDG un ancien de Nabisco et American Express, Louis Gerstner. Il le redressera au prix d'une transformation radicale, faisant d'IBM un groupe de logiciels et de services informatiques – une stratégie qui culminera en 2002, année du départ en retraite de Gerstner, avec le rachat de la division consulting de PricewaterhouseCoopers pour 3,5 milliards de dollars.

Le pari du cloud hybride

« IBM a toujours su se réinventer », avait coutume de dire Ginni Rometty. Elle y a d'ailleurs contribué, mais sans doute trop peu, et trop tard. Son prédécesseur, Sam Palmisano, avait poursuivi la route tracée par Lou Gerstner vers les services, vendant même au passage la division PC en 2005 au constructeur chinois Lenovo. Mais il n'avait pas vu venir la menace du cloud. Car l'essentiel des revenus d'IBM vient encore du modèle « mainframe », menacé de plein fouet par AWS, Microsoft Azure et Google Cloud. Conséquence : le chiffre d'affaires d'IBM n'a cessé de se contracter pendant les années Rometty, passant de 102 milliards de dollars en 2012 à 77 l'an dernier.

Les nouvelles activités ne parviennent pas à compenser la perte de revenus des anciennes. C'est particulièrement visible dans l'intelligence artificielle (IA), où IBM s'était pourtant mis très tôt sur les rangs : dès

2011, son système Watson (du nom de Thomas J. Watson, son PDG de 1914 à 1956) avait réussi l'exploit de remporter le jeu télévisé « Jeopardy ! ». Mais IBM ne parviendra à faire triompher Watson ni dans le monde de la santé, envisagé comme un des premiers domaines d'application, ni dans celui de l'entreprise. AWS, Google ou Microsoft ont préféré proposer des outils d'IA (reconnaissance d'image, assistants vocaux, détection de fraude...) sous forme de services Web, accessibles facilement via leur offre cloud.

D'où l'importance du pari à 34 milliards d'euros fait avec le rachat de Red Hat. Ce dernier, qui s'appuie sur le système d'exploitation libre Linux, a développé un modèle mêlant logiciel gratuit et services payants, générant au passage à la fois des revenus et une communauté de développeurs fidèles. Bien placée dans le domaine des serveurs

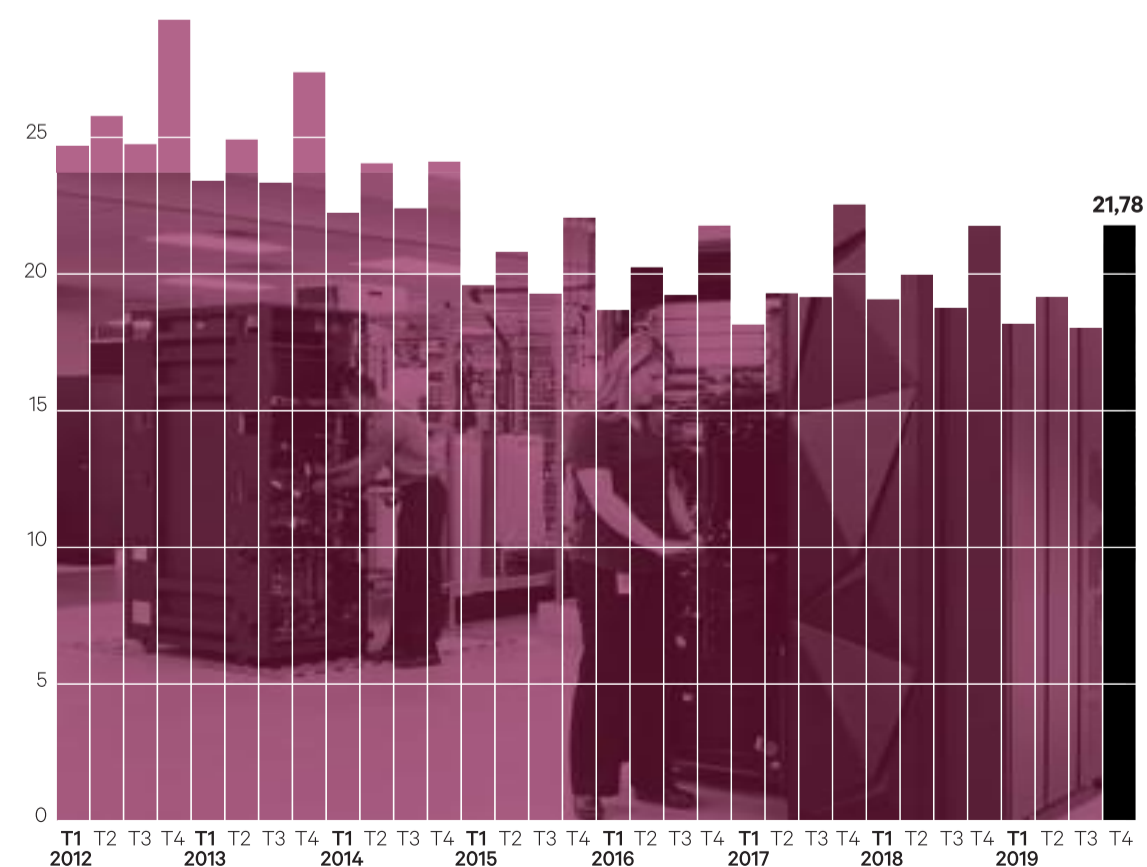
A la tête d'un réseau de 12 laboratoires et 3.000 chercheurs sur les cinq continents, IBM Research mise notamment sur la blockchain ou sur le calcul quantique pour ne pas rater la prochaine révolution informatique.

haut de gamme, elle en a profité pour développer une approche de cloud dit « hybride », qui permet aux entreprises de répartir leur informatique avec plus de souplesse chez un ou plusieurs fournisseurs de cloud et sur leurs propres serveurs. Le cloud hybride est encore une niche, mais l'approche peut séduire les entreprises qui craignent de confier leurs données et leurs calculs à un seul acteur, susceptible d'augmenter ses prix ou de durcir ses conditions à tout moment.

Dans le même temps, IBM continue de capitaliser sur sa capacité à faire de la recherche de pointe. A la tête d'un réseau de 12 laboratoires et 3.000 chercheurs sur les cinq continents, IBM Research mise notamment sur la blockchain ou sur le calcul quantique pour ne pas rater la prochaine révolution informatique. Et pouvoir continuer de se réinventer... ■

Les ventes d'IBM pendant le règne de la PDG Ginni Rometty

Chiffre d'affaires par trimestre, en milliards de dollars



« LES ÉCHOS » / PHOTO ET SOURCE : SOCIÉTÉ



Un producteur de fraises à Plougastel. La récolte, qui a déjà commencé, va, à partir de mi-avril, entrer dans sa phase intensive. Or pas facile de trouver de la main-d'œuvre. Photo Philippe Blanchot/AFP

enquête

Les maraîchers en mode survie

AGRICULTURE // La fermeture des restaurants, cantines et marchés bouleverse les canaux de distribution. La débrouille et la solidarité rebattent les cartes des gros producteurs et petits exploitants que nous sommes allés voir en Mayenne.

Fanny Guyomard
@FannyGuyomard

Cette année, les 300 clients quotidiens qui se rendaient à la cueillette de Brétignolles, en Mayenne, ne pourront pas voir les fraises rougir. La ferme, dont 95 % de l'activité reposaient sur la vente, désormais interdite, de plants maraîchers aux particuliers, est fermée jusqu'à nouvel ordre. De l'autre côté de la haie, à une centaine de mètres, on devine le centre Leclerc, qui peut encore en vendre. « Mais il a déjà ses fournisseurs », souffle le gérant. Christophe Royer était même prêt à laisser à disposition ses plants sur le parking, mais la préfecture redoute un rassemblement, donc des risques de propagation du Covid-19. « Si la situation dure jusqu'à fin avril, ce seront 30.000 euros de perdus. Au mois de mai, c'est 20.000 € de chiffre d'affaires par semaine », soupire le maraîcher, qui doit continuer à verser un salaire à ses cinq salariés, en pleine préparation des récoltes de l'été. Pour limiter la casse, ils retardent le moment où sortir les plants de la serre. « Mais c'est dangereux de les confiner, c'est un risque de propagation de maladies », signale celui qui s'est résolu à les jeter.

Le confinement bouleverse l'activité des maraîchers et met parfois en péril leur exploitation, quand ils sont trop dépendants de canaux de distribution fragilisés. « Pour moi, c'est mort », bougonne Aline Patry, maraîchère du nord de la Mayenne, qui ne vend que sur les marchés, maintenant annulés. « J'ai appelé les mairies, mais elles ne me répondent pas », s'impatiente celle qui attend aussi des nouvelles de son fournisseur de plants de tomates, pour préparer la récolte estivale. Va-t-elle essayer d'écouler sa production en supermarché ? « Je n'ai pas assez de produits à leur vendre. Et puis ils n'achètent pas cher... »

Les fraises bradées

Pas sûr, d'ailleurs, que la clientèle de grande surface soit au rendez-vous. Les producteurs de fraises de Plougastel, dont le pic de production a commencé en même temps que le confinement, en ont fait les frais. « Les gens ont préféré acheter des denrées de stock comme les boîtes de conserve », regrette Pierre-Yves Jestin, maraîcher et président de la coopérative Savéol. Faute de demande, ils ont dû brader aux supermarchés les fraises autour de 5 euros le kilo, contre 8 habituellement. L'industrie a accueilli le surplus pour en faire de la confiture par exemple, mais à prix cassé. Il restait encore une tren-

taine de tonnes de fraises, qu'ils ont données aux hôpitaux et aux habitants du coin, mais aussi jetées.

Heureusement, à la toute fin mars, la déconiture du secteur a ému les consommateurs, et la grande distribution a promis de favoriser les produits français. Reste que certaines variétés de tomates, dont Savéol est leader en France, ne sont prisées que par la restauration, et « les supermarchés restreignent leur gamme pour des questions de logistique et de gestion du personnel », détaille le président de la coopérative. « Les clients ont aussi moins tendance à acheter des fruits et légumes en drive, parce qu'ils aiment bien les voir avant. »

Faute de demande, les producteurs de fraises de Plougastel ont dû brader aux supermarchés les fraises autour de 5 euros le kilo, contre 8 habituellement.

Les producteurs doivent ainsi réajuster leurs canaux de distribution. Mais c'est un calcul délicat, note Thierry Sabin, fromager mayennais, qui estime sa baisse de chiffre d'affaires à 40 %. En cause : l'arrêt de la restauration collective et commerciale, et la préférence des clients confinés pour les produits alimentaires de base : « On peut aller chercher de nouveaux marchés, mais quand on sortira du confinement, il faudra continuer à les fournir, car ce ne serait pas commercial d'arrêter », explique celui qui mise sur une augmentation des ventes dans ses magasins habituels ou directement à la ferme. Deux lieux devenus clés en ces temps inédits.

Le Biocoop dévalisé

La ferme des Touches est en pleine effervescence ce dernier vendredi de mars. Tout est allé très vite pour Jean-Christophe Lecomte, qui s'inquiétait, il y a quelques jours, de la perte d'un tiers de son chiffre d'affaires avec la fermeture du marché de Château-Gontier. « Au Biocoop, ils ont été dévalisés, donc on doit livrer demain matin, ce qui n'était pas prévu », se réjouit le maraîcher. Il s'active à remplir des cageots de poireaux, carottes et radis de belles couleurs pour ses clients qui viennent exceptionnellement sur l'exploitation chercher leurs paniers de légumes.

Ces fidèles font partie de l'Amap, une association de consommateurs qui s'engage à s'approvisionner tout au long de l'année chez ce producteur du coin. « Une personne m'a demandé douze paniers ce midi, mais ce n'est pas possible à organiser du jour au lendemain », raconte le gérant. Céline Trouillard, elle, prend des paniers pour trois voisins, et un de plus pour sa famille augmentée d'un neveu en confinement. « J'espère que ça va aider Jean-Christophe à combler la perte du marché du jeudi matin », confie celle qui espère que cette crise va changer les habitudes de consommation, plus locales et solidaires. « On s'entraide dans le quartier, on voit des boîtes de poireau passer par-dessus la haie... »

Presque tous les maraîchers mayennais interrogés ont ainsi vu leurs ventes à la ferme augmenter. Avec avantage de monde à nourrir à la maison et de temps pour cuisiner, les clients évoquent aussi un geste de solidarité envers les producteurs... ou la peur de croiser du monde au supermarché. « On a beaucoup de nouveaux clients, donc on a acheté des légumes chez un grossiste de Rennes pour étoffer la gamme du magasin de la ferme », informe Clément Beucher, des P'tits Pois Etc. Mais les clients ne suivent pas toujours le mouvement quand la communication n'est pas bien passée : en apprenant du jour au lendemain que le marché d'Evron était fermé, Gaël Thoreau n'a pas pu prévenir ses clients qu'ils pouvaient venir chez lui. Certes, le maraîcher vend plus en magasin, mais la marge est plus faible qu'en vente directe. Aux Serres Renazéennes, la vente à la ferme fonctionne bien, mais Brice Marsollier reste prudent : aujourd'hui, les clients achètent les légumes d'hiver, « mais ceux de printemps coûtent plus cher ». Les bourses vont-elles suivre ? Car il ne s'agit plus seulement de produire : les maraîchers apprennent à cueillir le chaland dans les meilleures conditions. Aux Serres Renazéennes, on n'accepte qu'un client à la fois dans le magasin, et plus d'espèces. Le terminal de la carte bancaire est désinfecté à chaque saisie. A La Ferme aux Saveurs, Olivier Guéneau a mobilisé sa femme couturière pour lui fabriquer des masques.

Drive fermier

A une soixantaine de kilomètres de là, au Jardin de la Boulonnaire, même organisation rodée : dans le local où flotte une odeur de gel hydroalcoolique, les clients se servent parmi les sacs de légumes directement emballés puis notent, avec le crayon qu'ils

ont eu le soin d'apporter, leurs achats sur un tableau. A côté, un livre d'or accueille les mots qui remercient, par exemple, le magasin fermier de rester ouvert. « On nous demande d'ouvrir un jour supplémentaire », indique le gérant Pierre-Yves Houdayer, qui a vu déferler plus de cent clients le jour suivant les annonces de confinement, quand il en accueille habituellement 150 par semaine.

Le drive fermier a également enregistré une explosion des commandes. « C'est bien, on voit comment s'organiser quand le réseau grossit. Mais c'est assez brutal ! », pointe le producteur, évoquant quelques couacs, comme des oublis de commande. A Martigné-sur-Mayenne, on s'organise pour avoir un marché alternatif, où les producteurs n'ont plus leur étal individuel : le client précommande en ligne son panier et vient le chercher à un seul comptoir. En cinq minutes, les courses sont faites. Le maraîcher Christophe Asseray espère seulement que les clients âgés, moins à l'aise avec le numérique, soient épaulés pour ce nouveau système.

Manque de main-d'œuvre

Bref, l'organisation pour écouler la production se met en place. Mais les fruits et légumes suivent-ils le rythme ? Jusqu'à présent, le travail dans les champs restait limité, mais le rythme va s'accélérer dans les prochaines semaines. La récolte des fraises, qui a déjà commencé à Plougastel, va, à partir de mi-avril, entrer dans le dur, à l'Ouest. Or pas facile de trouver de la main-d'œuvre, témoigne Philippe Gambert de la Ferme de Cano, 80.000 plants près de Vannes. « La fraise, ce n'est pas compliqué à cultiver, mais c'est ingrat », reconnaît-il, quand il faut, par exemple, appliquer l'herbicide au pinceau ou rester des heures à genoux. Des tâches habituellement réalisées, dans les exploitations méridionales de la France, par des mains du sud de l'Europe et du Maghreb.

Le maraîcher morbihannais, lui, ne ferait de toute manière appel qu'à des travailleurs de langue française, pour faciliter la communication. Le grand voisin finistérien, Savéol, ne fait pas non plus appel à des travailleurs détachés. La coopérative va cependant avoir besoin de 600 saisonniers, qui doivent rester au moins quatre mois, le temps que la formation de deux à trois semaines porte ses fruits. Les personnes mises en activité partielle par le confinement et qui voulaient rejoindre deux petites semaines la « grande armée de l'agriculture

française » n'iront donc pas chez Savéol. Mais peut-être plus que le manque de saisonniers, l'inquiétude de la coopérative est de manquer d'officiers, les employés qui encadrent les saisonniers, mais gardent à la place leurs enfants confinés.

C'est bien la peur d'accueillir des travailleurs contaminés qui refroidit le Mayennais Jean-Christophe Lecomte. Depuis l'appel patriotique de l'Etat et le lancement de la plateforme « Des bras pour ton assiette » – qui met en relation des personnes temporairement privées d'activité et les agriculteurs –, le maraîcher a reçu plusieurs candidatures d'étudiants et de personnes au chômage partiel. « Mais ça m'embête s'ils viennent d'une grande ville, où il y a plus de brassage de population... » S'ajoute l'incertitude de tomber sur des gens réellement motivés : « Ici, on ne jardine pas tranquillement dans son potager ! Le désherbage des oignons prend deux jours par exemple », prévient-il, le regard perdu sur ses longues serres qui luisent au soleil. Pour lui et bien d'autres, la solution à court terme est de travailler plus.

Savéol a besoin de 600 saisonniers, qui doivent rester au moins quatre mois, le temps que la formation de deux à trois semaines porte ses fruits.

Mais d'ici à juin, il ne pourra pas se passer de bras supplémentaires. A quelques champs d'ici, le maraîcher Mathieu Cornu soulève aussi le problème de l'approvisionnement en matériel. Celui pour l'irrigation, par exemple, vient d'Italie. En attendant les pièces, « on emprunte, on s'entraide », dit-il, tandis qu'un voisin arrive pour aider à désemparer le tracteur silencieux, qui laisse place au caquetement venant du poulailler, construit par un ami. Sur la route du retour, on voit, sur une maison, une pancarte remerciant les camions. Se pose la question de la viabilité économique des voyages à vide, quand, après la livraison, le camion ne transporte plus des produits de magasins aujourd'hui fermés. « On s'organise, rassure Pierre-Yves Jestin, il ne faut pas redouter la pénurie. Mais pour cela, il faut respecter les règles de confinement ! » C'est le second semestre 2020 qui est actuellement en jeu. ■



« Confinement » par Laura Deleuze pour « Les Echos »



L'ÉDITORIAL
DES « ÉCHOS »

La Bourse ou la vie

Les marchés sont un peu comme les journalistes : ils raffolent des records. Il y a encore quelques semaines, les indices enregistraient leur meilleure performance depuis 2007. Aujourd'hui, c'est la pire depuis 2008. Ceux qui, cet hiver, se demandaient jusqu'où irait la hausse, se hasardent désormais à prédire l'ampleur de la baisse. Sans plus de certitudes.

Inédite, la crise provoquée par la pandémie de coronavirus rend largement inopérantes les comparaisons historiques. Les derniers krachs boursiers enseignent toutefois quelques évidences pour les petits épargnants, à commencer par la nécessité de garder son calme. Le flux permanent d'informations anxiogènes donne toutes les raisons de paniquer et de chercher la sécurité. C'est pourtant l'inverse qu'il faut faire. Vendre maintenant, c'est l'assurance de voir ses économies partir en fumée. Qui mettrait sa maison ou son appartement sur le marché quand les prix s'effondrent ?



Par Elsa Conesa

Quand les marchés s'effondrent mieux vaut se boucher les oreilles. Et, bien sûr, se laver les mains.

la Bourse, les particuliers doivent les imiter. Ces investisseurs-là ont des comptes à rendre, presque chaque jour, à ceux qui leur ont confié leur argent. Ils ont besoin de liquidité. Cela ne signifie pas qu'ils savent mieux anticiper l'évolution des marchés. Nombre d'études l'ont prouvé : sur longue période, les produits financiers les plus sophistiqués, réservés aux plus fortunés, produisent un rendement qui n'est pas plus élevé que les indices.

Résister, c'est aussi participer, un peu, au soutien de l'économie. Grâce aux banques centrales et aux Etats, les entreprises sont virtuellement inondées de cash. Mais c'est d'actionnaires dont elles auront besoin en sortie de crise. Particulièrement en France, où l'absence de fonds de pension les prive d'un socle de détention de référence. Quand les marchés s'effondrent, mieux vaut se boucher les oreilles. Et, bien sûr, se laver les mains.

Lire nos informations Pages 28 et 29

DERNIÈRE HEURE

En Seine-Saint-Denis, le confinement est plutôt bien respecté

🕒 SANTÉ - En Seine-Saint-Denis, le confinement est « globalement bien respecté », a insisté mercredi le préfet du département, Georges-François Leclerc, soulignant que le nombre de verbalisations était en « baisse ». « Certains s'étaient fait l'écho d'un risque que dans ce département qui est jeune, populaire, il puisse y avoir plus de difficultés à respecter le confinement », a rappelé le préfet. Mais, « en Seine-Saint comme ailleurs, pas plus et pas moins, les règles du confinement sont globalement respectées », a-t-il dit.

Deux migrants de Calais testés positifs au coronavirus

🕒 SANTÉ - Deux migrants de Calais ont été testés positifs au coronavirus et placés à l'isolement, alors qu'une « importante opération » de mise à l'abri doit intervenir prochainement, a-t-on appris mercredi auprès de la préfecture du Pas-de-Calais. Dans une lettre ouverte adressée aux préfets du Nord et du Pas-de-Calais, les associations ont salué « l'ouverture de dispositifs d'hébergement sur le littoral » mais s'inquiétaient des modalités de cette évacuation. Entre 600 et 1.000 migrants vivent à Calais.

L'Iran avertit les Etats-Unis

🕒 CONFLIT - L'Iran a mis en garde les Etats-Unis mercredi contre le risque d'entraîner le Moyen-Orient dans une « situation désastreuse ». Cet avertissement intervient après le déploiement, lundi, par Washington de missiles Patriot en Irak sans préciser si un accord préalable du gouvernement irakien avait été obtenu. Ces « activités (militaires) vont à l'encontre de la position officielle du gouvernement irakien, de son Parlement et de son peuple », a ajouté le ministère des Affaires étrangères iranien dans un communiqué.

Les candidats astronautes affluent

🕒 SPATIAL - L'agence spatiale américaine, la Nasa, a annoncé mercredi avoir reçu plus de 12.000 candidatures pour sa prochaine génération d'astronautes. Il n'y aura pas plus d'une dizaine de places. La sélection sera annoncée à l'été 2021. Les élus auront pour missions potentielles l'exploration de nouvelles zones de la Lune et la planète Mars. En 2017, lors du dernier recrutement, 12 candidats sur 18.300 avaient été retenus, et 11 étaient allés au bout de la formation achevée en janvier 2020.

LA PHOTO DU JOUR



WIMBLEDON ANNULÉ Le tournoi de tennis de Wimbledon, prévu du 29 juin au 12 juillet, a été annulé en raison de la pandémie de Covid-19, ont annoncé mercredi les organisateurs. La 134^e édition de la compétition se déroulera du 28 juin au 11 juillet 2021. C'est la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale que Wimbledon n'aura pas lieu. SVEN SIMON/dpa Picture-Alliance/AFP

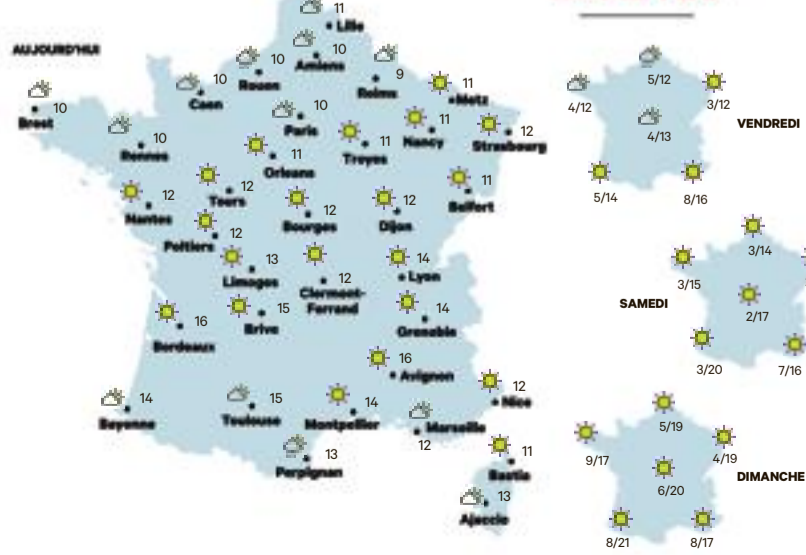
RETROUVEZ
L'ÉDITO ÉCONOMIQUE
DE **FRANÇOIS VIDAL**
TOUS LES JOURS
À 7H10

Les Echos
— SUR —



Et votre journée devient plus belle.

LA MÉTÉO



AILLEURS	CE JOUR	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE	LUNDI
AMSTERDAM	3/10 ☁	5/8 ☁	1/11 ☁	4/17 ☁	9/17 ☁
ATHÈNES	9/14 ☀	6/14 ☁	9/11 ☁	11/11 ☁	8/10 ☁
BERLIN	2/9 ☁	5/9 ☁	1/9 ☁	1/14 ☁	5/19 ☁
BRUXELLES	2/10 ☁	5/11 ☁	1/13 ☁	5/19 ☁	11/18 ☁
DUBAI	17/31 ☀	21/35 ☀	25/35 ☀	20/32 ☀	19/31 ☀
FRANCFORT	1/11 ☁	4/12 ☁	1/13 ☁	3/17 ☁	5/20 ☁
HONGKONG	19/24 ☀	20/25 ☀	21/25 ☀	19/23 ☀	18/19 ☀
ISTANBUL	7/9 ☁	6/10 ☁	5/12 ☁	9/10 ☁	8/9 ☁
LONDRES	3/14 ☁	5/13 ☁	3/13 ☁	6/18 ☁	12/15 ☁
MADRID	3/13 ☁	3/16 ☁	4/17 ☁	8/13 ☁	10/15 ☁
MILAN	3/12 ☁	4/15 ☁	5/17 ☁	7/17 ☁	7/18 ☁
MOSCOU	1/3 ☁	1/7 ☁	2/6 ☁	-2/4 ☁	0/8 ☁
NEW YORK	4/12 ☁	8/13 ☁	8/12 ☁	7/13 ☁	9/16 ☁
RIO DE JANEIRO	22/32 ☀	25/31 ☀	21/27 ☀	19/28 ☀	20/31 ☀
SAN FRANCISCO	8/13 ☀	9/13 ☀	11/12 ☀	9/10 ☀	8/11 ☀
SHANGHAI	9/16 ☀	11/16 ☀	11/18 ☀	9/14 ☀	9/15 ☀
SINGAPOUR	25/32 ☀	25/32 ☀	25/32 ☀	25/33 ☀	26/31 ☀
SYDNEY	20/23 ☀	19/25 ☀	20/25 ☀	14/21 ☀	12/20 ☀
TOKYO	10/16 ☀	5/17 ☀	7/21 ☀	8/14 ☀	7/17 ☀
TORONTO	1/8 ☁	1/10 ☁	3/11 ☁	5/11 ☁	2/9 ☁
ZURICH	1/12 ☁	3/11 ☁	-1/14 ☁	0/17 ☁	2/19 ☁



LA MEILLEURE
INFO MÉTÉO



Les Echos

Entreprises & Marchés

CAC 40
4.207,24 points
-4,2965 %

DOW JONES
21.237,22 points
-3,1023 %

EURO/DOLLAR
1,0935 \$
-3,1272 %

ONCE D'OR
1.576,55 \$
-2,0137 %

PÉTROLE (BRENT)
25 \$
10,0837 %

Jeudi 2 avril 2020
www.lesechos.fr

DEVISES | EUR/GBP 0,8825 | EUR/JPY 1,1705 | EUR/CHF 1,0584 | GBP/USD 1,2391 | USD/JPY 1,0702 | USD/CHF 0,9675 TAUX | EONIA -0,443 | LIFFE EURIBOR 3 MOIS -0,363 | OAT 10 ANS -0,0197 | T-BONDS 10 ANS 0,6954

L'enseigne historique André en redressement judiciaire

HABILLEMENT

Philippe Bertrand
@BertralPhilippe

C'est une icône du commerce français qui a été placée en redressement judiciaire mardi. Le tribunal de commerce de Grenoble avait été saisi lundi 23 mars du dépôt de bilan du chausseur André par Spartoo. Le site de vente de chaussures en ligne avait racheté, il y a deux ans, à Vivarte l'enseigne fondée en 1903 par Albert et Jérôme Lévy.

Les juges ont repoussé la liquidation, acceptant l'hypothèse d'un redressement malgré la crise du coronavirus qui a entraîné la fermeture des quelque 110 points de vente intégrés (auxquels s'ajoutent environ 40 corners et affiliés). Une conciliation avait été engagée, il y a plusieurs semaines. Bpifrance a refusé son soutien et un prêt de 12 millions d'euros.

Relance ratée

Début 2018, cela faisait un an que l'ex-Groupe André, rebaptisé « Vivarte » cherchait à se séparer de sa marque historique, dans le cadre de son plan de désendettement. Au moment de la transaction, aucun chiffre n'avait été publié, mais certains observateurs disaient que Vivarte avait versé 4 ou 5 millions d'euros à Spartoo pour faciliter la reprise.

De son côté, Boris Saragaglia, le fondateur du concurrent de Sarenza, affirmait vouloir conserver la centaine de boutiques et leurs 700 employés et annonçait un plan d'investissement de 10 à 15 millions pour la rénovation d'une cinquantaine de points de vente. Boris Saragaglia a indiqué mercredi avoir investi 13 millions en compte courant.

Spartoo mettait alors en œuvre une stratégie résolument multicanale. Le site avait ouvert, avant même le rachat d'André, une douzaine de magasins. André devait se



L'enseigne, fondée en 1903 par Albert et Jérôme Lévy, a surtout subi fortement la crise des « gilets jaunes » et les grèves de la fin 2019. Photo Serge Attal/RÉA

recentrer sur sa clientèle familiale avec une offre toutefois rajeunie, autour de marques comme Nike, Adidas, New Balance ou Geox. Les vendeurs étaient censés proposer aux clients les compléments de gamme disponibles sur Spartoo.

Cette stratégie a subi le profond changement du marché de la chaussure. D'abord, le secteur de l'équipement de la personne

(habillement plus chaussures) a perdu 15 % de sa valeur en dix ans. Ensuite, les Français, hommes, femmes et enfants, se sont mis à la mode des « sneakers », ces baskets portées à toute occasion et vendues pour beaucoup dans des chaînes spécialisées comme Courir ou Intersport.

André, qui réalise environ 100 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel avec

10 millions de pertes, a surtout subi fortement la crise des « gilets jaunes » et les grèves de la fin 2019. « Je suis un entrepreneur. Je vais me battre pour monter un plan B, peut-être en me concentrant sur le cœur du réseau », affirme Boris Saragaglia, qui dénonce la progression régulière des loyers commerciaux alors que la consommation faiblit. ■

La Poste va réaugmenter la fréquence des tournées des facteurs

SERVICES

Antoine Boudet
@Aboudet

Le service minimum instauré par La Poste, lundi, afin de limiter les risques de contamination de ses agents au Covid-19 n'aura tenu que quelques jours. Face à la vague d'indignation que cette décision a soulevée, alors même que tant d'autres professions, sans même parler des soignants, se mobilisent pour faire tourner la maison France, le président-directeur général du groupe public, Philippe Wahl, a détaillé mercredi en fin d'après-midi un nouveau dispositif, depuis le siège de La Poste, à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine).

« Nous avons assumé une manière de service minimum en réduisant le nombre de jours de distribution du courrier et des colis, de cinq jours il y a deux semaines, à quatre jours la semaine dernière, et à trois jours cette semaine », a-t-il rappelé en le justifiant par la nécessité d'adapter l'organisation de La Poste à la période extraordinaire que vit le pays. « Nous ne l'aurions pas fait, c'est toute notre activité qui aurait été désorganisée », a affirmé le PDG du groupe. Toutefois, a-t-il souligné, un socle de livraison quotidienne, y compris le samedi, a été maintenu pour les courses, les repas, les médicaments et les visites de son service Veiller sur mes parents. La Poste a même signé avec des grandes villes pour densifier ces visites.

Ce service minimum a créé de grandes difficultés pour la presse.

Cependant, a reconnu Philippe Wahl, ce service minimum de courrier a créé de grandes difficultés pour la presse quotidienne nationale et la presse quotidienne régionale. Des négociations ont donc très vite été engagées, notamment avec l'Alliance de la presse quotidienne, afin de revenir à une distribution plus large des journaux. Ce sera le cas dès lundi sur quatre jours pour une moitié de la France, et dès mardi pour l'autre moitié. Selon le PDG de La Poste, la distribution pourrait redevenir quotidienne le 14 avril. Mais, a-t-il insisté, c'est essentiellement une question de force de travail et de garantie de sécurité des postiers comme des clients.

Prestation sociale

C'est pourquoi, pour le courrier, le renfort de quelque 3.000 personnes, salariés de la filiale MediaPost, volontaires dans le groupe, intérimaires et CDD devrait permettre de revenir à une distribution jusqu'à quatre jours « le plus vite possible ». Philippe Wahl a insisté sur la grande complexité d'organisation de La Poste, avec des centres de tri comptant jusqu'à 300 personnes dans des conditions de promiscuité habituelles pour les postiers.

L'autre priorité du groupe a été d'assurer le paiement des prestations sociales. Grâce à un accord avec la Sécurité sociale et la Caisse des Dépôts, actionnaire de La Poste, le million et demi de bénéficiaires pourront retirer leur prestation sociale dès la fin de cette semaine aux distributeurs automatiques de billets et dans plus de 250 bureaux de poste dès lundi prochain, particulièrement dans les quartiers prioritaires et le monde rural. ■

l'essentiel

Les ventes de voitures ont chuté de 72 % en mars

Le marché auto français est à l'arrêt depuis la fermeture des concessions le 15 mars. Les professionnels prévoient désormais un recul de 20 % des ventes cette année en France. // P. 16

Le modèle français des Ehad soumis à rude épreuve par le Covid-19

Après les hôpitaux, les établissements d'hébergement des personnes âgées dépendantes sont les plus exposés à l'attaque du coronavirus. Si la majorité des 7.000 maisons de retraite en France en est encore prémunie, toutes voient poindre le risque d'une vague mortelle. // P. 18

Le secteur de la communication vit sa plus sévère crise depuis 1945

Plus de deux tiers des agences s'apprêtent à passer en chômage partiel, selon l'AACC, le syndicat du secteur. La chute moyenne des activités publicitaires s'élève à 70 %. // P. 23

Les licenciements s'accroissent dans les start-up californiennes

La situation des employés des licornes de la Valley a brutalement changé en à peine un mois. Longtemps choyés et très bien rémunérés, ils sont désormais licenciés sans préavis via vidéoconférence. // P. 25

De plus en plus d'entreprises renoncent aux dividendes

RÉGULATION

Laurence Boisseau
@boisseaul

Les entreprises sont de plus en plus nombreuses à renoncer à verser un dividende ou décider de le réduire. Dans la journée de mercredi, Engie, Dassault Aviation, M6, la Coface, ont annoncé qu'elles ne distribueraient aucun dividende à leurs actionnaires. Ces noms viennent s'ajouter à une liste déjà longue, comprenant notamment Société Générale, Natixis, ADP, Nexans, Airbus, Safran, JCDecaux, Tarkett, Autogrill, Auchan Holdings, Altice, CNP Assurances.

Veolia et Michelin coupent leurs

D'autres ont indiqué qu'ils allaient réduire les dividendes. Veolia va diviser les siens par deux, Michelin le ramener de 4 euros à 2,85 euros. Avant eux, Transdev, contrôlé par la Caisse des Dépôts, l'avait réduit de moitié ; l'équipementier Plastic Omnium avait baissé le sien de 34 % et le géant des stylos, rasoirs et briquets Bic l'avait rogné d'un tiers, à 1 euro par action. La plupart de ces groupes, confrontés à la crise économique liée au coro-

navirus, ont dû mettre en suspens leurs objectifs pour 2020.

C'est largement sous la pression des pouvoirs publics que les entreprises ont dû renoncer à rémunérer leurs actionnaires. Bercy a en effet conditionné l'octroi de prêts garantis par l'Etat et la possibilité de reporter les charges fiscales et sociales au non-versement de dividendes. Ces contraintes ciblent principalement les grands groupes, et Bercy va définir des critères pour exonérer les PME aidées, qui peuvent avoir un besoin vital de dividendes. L'Afep, qui regroupe les 110 plus grandes entreprises françaises, a de son côté recommandé aux entreprises recourant au chômage partiel de baisser de 20 % leurs dividendes et de 25 % la rémunération des dirigeants, le temps de la crise.

Certaines entreprises ont à l'inverse fait savoir qu'elles renonçaient à bénéficier des dispositifs d'aide du gouvernement, se libérant ainsi de la contrainte posée par Bercy. C'est le cas d'Hermès, de L'Oréal ou encore de Total. Quant à Publicis, le dividende versé cette année sera même en hausse (+ 8,5 %) sur un an.

Lire aussi nos informations
Page 31

LES ENTREPRISES CITÉES

Abbott Laboratories 28
Airbus 28, 34
Altran 22
Batch 25
BETC 23
BioMérieux 28, 34
Brittany Ferries 26
Cappgemini 22
Carrefour 20, 28
Cerballiance 21
CMA CGM 26

Compass, 25
DFDS 26
EDF 17
Faurecia 34
Fiat 16
GL Events 21
Hermès 28
HP 22
KerNel Biomedical 3
KfW 30
Limotech 27

Michelin 34
P&O 26
Peugeot 28, 34
Plastic Omnium 34
PSA 16, 34
Publicis 23
Renault 16, 28, 34
Safran 28, 34
Sodexo Sports et Loisirs 21
Theranexus 34
Uber Eats 20

Valeo 34
Viparis 21
Vivendi 34
Volkswagen 16
WPP 23
Xerox 22
Zoom 23

AVIS FINANCIERS
Groupe Saint Jean 19
Synergie 1, 19

CORONAVIRUS

Les ventes de voitures ont chuté de 72 % en mars

- Le marché automobile français est à l'arrêt depuis la fermeture des concessions le 15 mars.
- Le recul des groupes hexagonaux est dans la moyenne.
- Les professionnels prévoient désormais une baisse de 20 % des ventes cette année en France.

AUTOMOBILE

Lionel Steinmann
@lionelsteinmann

Ce n'est pas une surprise : foudroyé par la pandémie de coronavirus et les mesures de confinement qui en résultent, le marché français de l'automobile s'est effondré au mois de mars. Selon les chiffres divulgués mercredi matin par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA), les immatriculations de voitures neuves ont décroché de 72,25 % le mois dernier par rapport à mars 2019. Sur l'ensemble du trimestre, la baisse est de 34 %.

Selon un connaisseur du secteur, « le marché s'est totalement arrêté le 15 mars », date à laquelle le gouvernement, pour endiguer la propagation du virus, a décidé de fermer les commerces non essentiels, parmi lesquels les concessions automobiles. Avant cette date, le coup de frein était déjà sensible : d'après les statistiques de AAA Data, les immatriculations étaient déjà en recul de 24 % sur la première quinzaine de mars.

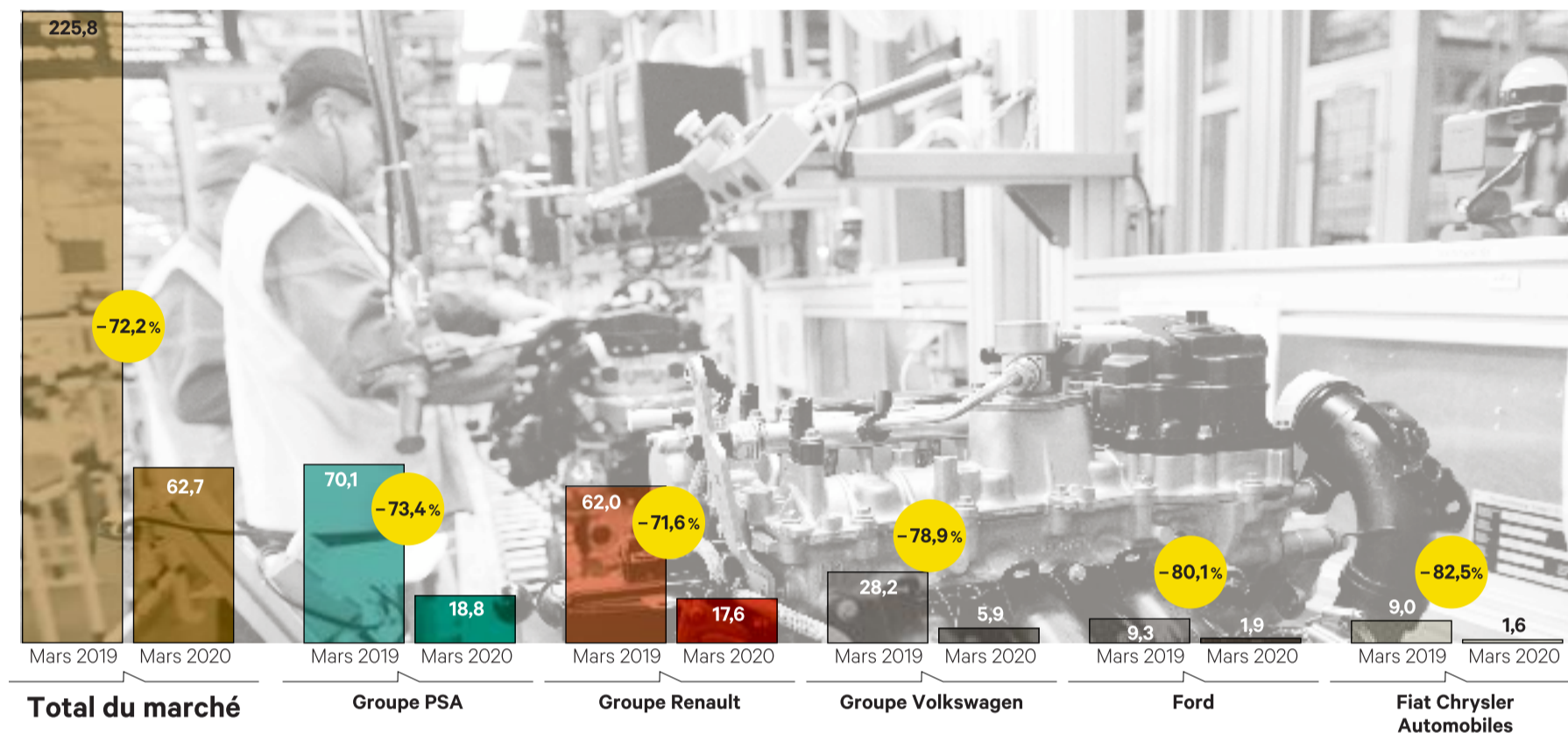
Un marché privé de ventes tactiques

Le recul des groupes français, PSA (-73,4 %) et Renault (-71,6 %) est dans la moyenne du marché. Volkswagen (-79 %), Ford (-80 %) et Fiat (-82 %) accusent le choc encore plus que les autres, alors que Toyota, avec -58 %, arrive à limiter autant que possible la casse.

Le décrochage général est d'autant plus fort que les constructeurs n'ont pu utiliser le levier des « ventes tactiques » comme moyen d'amortir le choc. Privés de clients et donc de rentrées de cash, les loueurs de voitures ont annulé les commandes qu'ils passent traditionnellement au printemps, et qui

Les immatriculations de véhicules en France

Véhicules particuliers neufs, en milliers



« LES ÉCHOS » / SOURCE : CCFA / PHOTO : AFP

viennent gonfler les chiffres des constructeurs. « De toute façon, ils n'auraient pas pu payer les véhicules », avance un cadre. De la même manière, les immatriculations de « véhicules de démonstration » par les réseaux, qui ont représenté 17 % du marché l'an dernier, sont à l'arrêt. Sur le mois de mars, elles ont plongé de 82 %, selon les données de AAA.

Les chiffres d'avril, avec un confinement qui doit durer au moins jusqu'au 15 avril, seront du même

tonneau, si ce n'est pire. Et les ventes perdues ne pourront pas, ou très peu, être rattrapées par la suite.

Prévisions noires pour 2020

En début d'année, les prévisionnistes tablaient sur un recul de 2 % à 5 % des immatriculations dans l'Hexagone. « Nous estimons désormais que le marché devrait reculer de 30 % au premier semestre, et de 20 % sur l'ensemble de l'année »,

rapporte François Roudier, directeur de la communication du CCFA. Ce qui représenterait un recul de plus de 300.000 voitures par rapport à 2019.

Des chiffres, précise François Roudier, qui sont établis sur un « scénario optimiste » quant à la durée du confinement. Pour amortir au mieux la crise, un plan de relance encourageant l'achat de véhicules neufs lui semble indispensable, en soutenant la mobilité électrique par exemple. ■

Les constructeurs réclament un moratoire sur la baisse des émissions de CO₂

Les constructeurs et fournisseurs européens estiment que la crise ne leur permet plus de développer des véhicules moins polluants dans les délais impartis.

Derek Perrotte
@DerekPerrotte
— Bureau de Bruxelles

En fin de semaine dernière, l'Acea, qui rassemble les plus grands constructeurs automobiles européens, ainsi que le Clepa, qui représente leurs fournisseurs, ont écrit à la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, pour demander un report de leurs nouvelles obligations en matière de lutte contre les émissions polluantes des véhicules.

L'industrie concentrant tous ses efforts sur la gestion immédiate de la crise, « aucun travail de production, de développement, de test ou d'homologation n'a lieu pour le moment. Cela bouleverse les plans que nous avons élaborés pour nous préparer à nous conformer aux lois et règlements européens actuels et futurs dans les délais applicables [...] Certains ajustements devraient être apportés au calendrier de ces lois », écrit Mike Manley, président de l'Acea et patron de Fiat Chrysler, et Thorsten Muschal, président du Clepa.

Les deux hommes ciblent en particulier le règlement européen entré en vigueur le 1^{er} janvier, qui fixe un objectif de 95 grammes de CO₂/km pour les voitures neuves immatriculées dans l'UE. Faute de s'y tenir, les constructeurs s'exposent à d'importantes amendes. Dans ce qui constitue un nouveau

rebond d'un bras de fer qui dure depuis le « dieselgate » de 2015, l'écologiste Karima Delli, présidente de la commission Transport du Parlement européen, a répondu. « En aucun cas la crise du Covid-19 ne doit être instrumentalisée afin de justifier des mesures néfastes à la qualité de l'air et à la santé des citoyens », insiste-t-elle dans un courrier adressé lundi à Ursula von der Leyen.

Elle rappelle que le secteur des transports représente 30 % des émissions de CO₂ de l'UE et qu'il est « le seul secteur dont les émissions continuent de progresser ». Il serait par ailleurs « injuste de relâcher ces normes vis-à-vis des constructeurs qui ont anticipé l'entrée en application de ce règlement », définitivement adopté en 2019.

Débat prématuré

La Commission ne se prononce pas à ce stade, se bornant à accuser réception des courriers. Le débat lui semble encore prématuré, mais si l'activité venait à être paralysée trop longtemps, il est désormais posé.

Pour Bruxelles, le casse-tête du soutien aux transports, très durement touchés, sans pour autant revenir sur les politiques déjà actées, ne fait que commencer. Il ne sera pas simple d'imposer à un secteur aérien frappé de plein fouet un principe accru de pollueur payeur, comme prévu par Bruxelles dans le « Green Deal ». Dans le routier, les pays d'Europe de l'Est, toujours furieux contre le « paquet mobilité » que Bruxelles a mis plusieurs années avant de l'adopter récemment, en profitent déjà pour réclamer sa suspension, si ce n'est son abrogation. ■

PSA se donne plus de temps pour rouvrir ses usines

Face à l'hostilité des syndicats, le constructeur a renoncé à redémarrer partiellement certains de ses sites dans les jours à venir. Renault travaille lui aussi sur le sujet, par le biais d'un accord d'entreprise prochainement ouvert à la signature.

L. S.
avec Anne Feitz
@afeitz

PSA va devoir prendre son mal en patience. Plongé comme ses concurrents européens dans une situation très difficile par l'arrêt de ses usines, le constructeur automobile avait annoncé vendredi dans un communiqué qu'« un calendrier de reprise progressive et sécurisée est à l'étude », grâce à un renforcement des mesures sanitaires.

Aucune date n'était évoquée, mais des sources syndicales ont rapidement fait fuiter que les sites de Valenciennes et de Douvrin, dans le Nord, étaient susceptibles de redémarrer partiellement dans les jours à venir. Informés le jour de la parution du communiqué, les représentants du personnel sont montés au créneau avec viru-

lence, même si la direction avait précisé que les salariés concernés seraient volontaires.

« C'est indécent de parler de reprise alors que la situation sanitaire est encore si critique », a fustigé la CFE-CGC. « Il est hors de question de demander aujourd'hui aux salariés de PSA de sortir de chez eux, alors même que le gouvernement vient de prolonger la période de confinement », a affirmé en écho la CFTC dans une lettre adressée à Carlos Tavares, le PDG du groupe. « Non, c'est trop tôt ! », a résumé dans un tract Force ouvrière, le premier syndicat du groupe.

Urgence à trouver de l'argent

Cette mobilisation a forcé la direction à revoir sa copie. Le protocole de mesures sanitaires forgé au niveau du groupe pourra être largement amendé et renforcé par les élus de chaque site, rapporte l'un d'entre eux. Et lors d'un CSE central organisé mardi soir, le redémarrage rapide sur certains sites ne semblait plus d'actualité. « On se prépare, et quand on sera prêt, une date de reprise sera partagée avec les syndicats », répond le groupe de manière laconique.

Cet impair, alors que la direction et la majorité des syndicats se féli-

ciaient jusque-là de la qualité du dialogue social, illustre la pression qui pèse sur les constructeurs automobiles. « Leur trésorerie est mise à très rude épreuve, et on leur demande en plus de soutenir l'amont – les fournisseurs – et l'aval, c'est-à-dire leurs réseaux de vente », souligne un connaisseur du secteur. D'où l'urgence de faire rentrer du cash dès que possible.

Certes, les concessions sont toujours portes closes. Mais un cadre du secteur rappelle le carnet de commandes « historique » dont s'enorgueillissait la direction commerciale de Peugeot début février : « Avant la crise, il fallait attendre quatre mois pour se faire livrer une 3008 ! PSA veut servir ces clients aussi vite que possible, pour faire rentrer de l'argent frais, et éviter que

« C'est indécent de parler de reprise alors que la situation sanitaire est encore si critique. »

LA CFE-CGC

Les fournisseurs d'électricité alternatifs engagent un bras de fer avec EDF

- Plusieurs fournisseurs veulent actionner la clause de « cas de force majeure » pour suspendre leurs contrats d'approvisionnement en électricité nucléaire.
- EDF leur oppose une fin de non-recevoir.

ÉNERGIE

Sharon Wajsbrot
@Sharonwaj

Qu'il paraît loin le temps où les fournisseurs d'électricité alternatifs s'arrachaient la production nucléaire d'EDF... Avec le confinement, la fermeture des commerces et surtout des usines, la consommation d'électricité a chuté de près de 15 % en France et le prix du mégawattheure s'est effondré de plus de 40 %. De quoi convaincre des fournisseurs qui ont massivement acheté de l'électricité à EDF, pour couvrir leurs besoins sur un an, d'invoquer la clause de « cas de force majeure » afin de remettre en cause leur contrat.

Il faut dire que chaque jour, ces derniers doivent écouler leur surplus d'électricité - achetée à EDF au prix fixe de 42 euros le mégawattheure - sur le marché de gros où les prix fluctuent désormais autour de 20 euros !

« Tous les fournisseurs d'électricité en danger pourront discuter avec EDF »

Sharon Wajsbrot
@Sharonwaj

Pourquoi avoir refusé de tenir compte des demandes des fournisseurs d'électricité qui invoquent le « cas de force majeure » ?

Ce n'est pas à la CRE de décider de l'application de cette clause au contrat qui lie les fournisseurs à EDF. Si ce sujet est porté devant les tribunaux, ce sera à la justice de décider s'il y a force majeure ou non. Si la CRE avait dit « il y a force majeure dans l'électricité » quel que soit le contrat, il y aurait eu potentiellement une contagion dans l'ensemble de l'économie. Il faut faire très attention à ce qu'on dit dans les périodes de crise. Cela dit, j'ai un cri de colère car je trouve que cette attitude n'est pas très responsable dans le contexte actuel.

Pourquoi ?

Les fournisseurs se sont engagés à acheter des volumes d'électricité à EDF à un prix fixé à l'avance qui était perçu comme très avantageux fin 2019, alors que les prix de marché étaient supérieurs à celui de l'Arenh (accès régulé à l'énergie nucléaire historique, NDLR). En faisant jouer la clause de force majeure, certains fournisseurs cherchent aujourd'hui à gagner plus. Pour tous ceux qui ont des

« La force majeure s'applique lorsqu'un événement imprévisible rend impossible l'exécution des obligations des parties dans des conditions économiques raisonnables. Là, nous ne sommes pas dans des conditions économiques raisonnables ! », estime l'un d'entre eux. Il indique s'appuyer à envoyer une demande à EDF pour activer cette clause. A ce jour, selon une source, « une dizaine » de fournisseurs d'électricité alternatifs ont déjà fait une telle démarche. Certains demandant une suspension de leurs obligations d'achat à EDF pendant la période de confinement, d'autres sur le volume de baisse de la consommation observée et d'autres enfin sur l'ensemble de leurs engagements.

Aucun n'a toutefois obtenu gain de cause. « EDF a fait part à ces fournisseurs de son opposition au déclenchement de cette clause », indique la Commission de régulation de l'énergie (CRE) dans un avis publié en fin de semaine dernière. Concrètement, EDF ne veut pas jouer le rôle d'assureur en dernier ressort

pour ses concurrents qui subissent, comme lui-même, le retournement du marché.

Redoutant des effets d'aubaine, la CRE soutient cette position et refuse de transmettre au gestionnaire de réseau RTE les demandes de baisse de consommation des fournisseurs alternatifs. Les enjeux financiers sont considérables, car chaque année EDF vend pour 4,2 milliards d'euros de production nucléaire à travers le mécanisme de l'Arenh (accès régulé à l'énergie nucléaire historique). « Les arbitrages sur l'Arenh se chiffrent rapidement en centaines de millions d'euros. Ce que les fournisseurs veulent économiser le producteur nucléaire risque de le perdre », résume un connaisseur du secteur.

Une clause brandie pour renégocier les contrats

Aux yeux de certains fournisseurs, la situation est intenable : « On est un secteur auquel l'Etat a déjà demandé des efforts avec l'étalement du paiement des factures d'électricité et la prolongation de la trêve hivernale, on risque d'avoir à notre tour des difficultés de trésorerie ». Les plus touchés sont ceux qui disposent de nombreux clients entreprises, puisque la consommation des

ménages s'est maintenue. Pour amortir le choc, la CRE a demandé aux gestionnaires de réseaux d'appliquer des reports de factures pour les frais d'acheminement de l'électricité dont doivent s'acquitter les fournisseurs. Chez EDF, on évoque aussi des possibilités d'étalement de factures pour les petits fournisseurs en difficulté qui ont souscrit à l'Arenh.

Redoutant des effets d'aubaine, la CRE soutient la position de l'électricien public.

Faute de terrain d'entente avec EDF, certains fournisseurs pourraient décider d'ouvrir un front judiciaire. « En droit, le principe du paiement n'est jamais excusé par la force majeure mais là on est dans une situation tellement particulière qu'on ne peut pas préjuger de l'analyse qui sera faite. En ce moment beaucoup d'entreprises brandissent la clause de "force majeure" pour contraindre leurs contreparties à avoir une discussion sur les termes de leurs contrats », rappelle Anne Lapierre, associée du cabinet Norton Rose Fulbright. ■



Avec la fermeture des commerces et des usines, la consommation d'électricité a chuté de près de 15 % en France et le prix du mégawattheure s'est effondré de plus de 40 %.

JEAN-FRANÇOIS CARENCO
Président
de la Commission
de régulation
de l'énergie

contrats avec des clients particuliers, dont le prix est fixé à l'avance et dont le volume n'a pas varié, l'activation de la clause de force majeure leur permettrait d'accroître leurs marges. Pour les autres, qui ont des contrats avec des industriels qui consomment moins, il s'agit, il est vrai, de limiter la vente à perte sur les marchés. Mais il y a des pertes qu'on peut supporter et qu'on doit supporter. Les fournisseurs adossés à des grands groupes vont y perdre comme tout le monde, mais, dans le même temps, les petits fournisseurs, essentiels à la concurrence, ne doivent pas disparaître.

Justement comment s'assurer que ces petits acteurs survivent à une telle chute de la demande et des prix ?

Il faut que chacun soit raisonnable. J'ai dit à EDF qu'il est de leur responsabilité de faire attention que certains fournisseurs ne meurent pas car dans le contexte actuel certains acteurs, concentrés sur la fourniture aux clients industriels ou tertiaires par exemple, peuvent mourir. Ils sont prêts, Jean-Bernard Lévy (le PDG d'EDF, NDLR) me l'a assuré, à regarder au cas par cas des aménagements sur les délais de paiement, voire sur le périmètre de l'Arenh. Tous ceux qui sont en danger pourront discuter avec EDF.

J'en appelle à la responsabilité de chacun pour assurer la stabilité du système électrique. A terme viendra le temps de réformer le mécanisme de l'Arenh, qui est d'un autre temps. Mais ce n'est pas à chaud qu'on se sauve soi-même. Ce moment aujourd'hui doit être le temps de la solidarité. ■

COMMUNIQUÉ FINANCIER | 1^{er} avril 2020

WWW.SYNERGIE.COM



ressources humaines

- 1^{er} Groupe français indépendant de services RH
- 5^e Réseau européen
- 17 Pays dans le monde
- 750 Agences
- 4100 Collaborateurs permanents

PROCHAIN RENDEZ-VOUS
Publication du chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2020 le mercredi 29 avril 2020 après Bourse.



RÉSULTATS ANNUELS 2019

Chiffre d'affaires 2.642M€ – Résultat net : 63,4M€

Le Directoire de SYNERGIE, sous la Présidence de M. Daniel AUGEREAU, s'est réuni le 30 mars 2020 et a arrêté les comptes annuels au 31 décembre 2019. Les procédures d'audit de ces comptes ont été réalisées et le rapport correspondant est en cours d'émission.

CHIFFRE D'AFFAIRES DE 2.642,3M€

SYNERGIE, cinquième groupe européen en Gestion des Ressources Humaines affiche un chiffre d'affaires de 2.642,3M€ en 2019, en hausse de 3,6% par rapport à 2018 (+2% à périmètre et devises constants).

En France, il s'établit à 1.280,7M€ en croissance de 6% (4,6% à périmètre constant), avec une très bonne performance du travail temporaire (+4,7%) dans un marché en retrait de 1,1% selon Prism'Emploi).

L'international atteint 1.361,6M€ (51,5% de l'activité consolidée) et progresse de 1,4% (-0,3% à périmètre et devises constants), avec des performances contrastées selon les zones géographiques : Europe du Sud +4,1% ; Europe du Nord et de l'Est -3,5%.

La diversification engagée depuis juin 2018 dans les activités de services numériques à forte valeur ajoutée s'établit à 47M€ de chiffre d'affaires en 2019 (+82,4%).

EVOLUTION DE LA LÉGISLATION FISCALE

La transformation, en France, du Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE) en allègements de charges sociales en 2019 a eu un impact défavorable de 6,7M€ sur le résultat opérationnel courant (effet de la participation des salariés) et de 13,7M€ sur la charge d'impôt soit globalement 20,4M€ sur le résultat net du Groupe.

APPLICATION DE L'IFRS16

L'application de l'IFRS16 à compter du 1^{er} janvier 2019, a eu pour conséquence d'augmenter les actifs de 40,5M€ ; l'impact s'élève à +10,6M€ sur l'EBITDA, se limitant à +0,7M€ sur le résultat opérationnel courant et +0,1M€ sur le résultat net.

LE RÉSULTAT NET

SYNERGIE affiche un résultat opérationnel courant consolidé de 121,7M€ contre 128,4M€ en 2018.

En France, il s'élève à 70,3M€ ; l'effet favorable de la progression de l'activité a en effet été atténué par l'impact de la transformation du CICE (6,7M€).

A l'international, le résultat opérationnel courant s'établit à 51,4M€ contre 49,3M€ en 2018, démontrant une belle résistance dans un environnement économique plus tendu en Allemagne et en Grande-Bretagne, où des réductions de coûts de structure ont été opérées.

Les investissements réalisés les années précédentes ont ainsi porté leurs fruits avec la création d'agences spécialisées et le recrutement de consultants, ainsi que la digitalisation et le développement des outils IT et des actions de formation ciblées.

Daniel AUGEREAU
Président du Directoire



Consolidés - en M€	2019	2018
Chiffre d'affaires	2.642,3	2.551,1
Ebitda	138,5	137,2
Résultat opérationnel courant*	121,7	128,4
Résultat avant impôts	112,6	117,6
Charge d'impôt	(49,3)	(35,1)
Résultat net**	63,4	82,5

* Avant amortissement et dépréciation des incorporels

** Impact de la transformation du CICE sur le résultat net : -20,4M€

La charge financière hors impact IFRS16 (0,6M€) s'est élevée à seulement 0,7M€ contre 1,7M€ en 2018.

Compte tenu de ces éléments et d'une charge d'impôt de 49,3M€ (effet de la suppression du CICE 13,7M€), le résultat net s'est élevé à 63,4M€, contre 82,5M€ en 2018.

UNE STRUCTURE FINANCIÈRE TRÈS SOLIDE

La structure financière s'est ainsi renforcée, avec des capitaux propres de 544,7M€ au 31 décembre 2019, une variation du besoin en fonds roulement positive sur l'exercice de 50,1M€ et une trésorerie nette de tout endettement de 161M€ (y compris créances CICE mobilisables).

PERSPECTIVES 2020

Le Groupe affiche à fin février 2020 un chiffre d'affaires de même niveau qu'en 2019.

L'épidémie de coronavirus, dont les conséquences sur l'activité de nos clients et de SYNERGIE est difficile à appréhender à ce jour, apporte un élément d'incertitude important et la société a décidé de ne pas formuler de perspectives en termes d'activité, dans l'attente d'une meilleure visibilité.

Les mesures de confinement prises récemment ont conduit le Groupe à adapter son organisation avec beaucoup de réactivité, afin de préserver ses équipes tout en assurant un service aux clients poursuivant leur activité. Des plans d'action spécifiques par pays ont été mis en place, intégrant une mise en application de dispositifs gouvernementaux destinés à préserver l'emploi et à soutenir les entreprises (chômage partiel, différés de paiement...).

Avec une structure financière très solide, se matérialisant par une trésorerie élevée et la possibilité de céder les créances CICE à l'actif de son bilan (123M€), SYNERGIE dispose d'atouts considérables qui lui permettent de rester confiant dans sa capacité à traverser cette crise.

DIVIDENDES

Un prochain Directoire se prononcera courant mai sur la détermination d'un montant de dividende et le Groupe informera le marché de cette décision par voie de communiqué.

CAPITAL SOCIAL : 121 810 000 € - Euronext Paris Compartiment B - ISIN FR0000032658 - MNÉMO : SDG - REUTERS : SDG.PA - BLOOMBERG : SDG:FP
CONTACT : SYNERGIE Direction Financière - Yvon Drouet - Tél. +33(0)1 44 14 90 20 - yvon.drouet@synergie.fr



CORONAVIRUS

Le modèle français des Ehpad soumis à rude épreuve par le Covid-19

- Après les hôpitaux, les établissements d'hébergement des personnes âgées dépendantes sont les plus exposés à l'attaque du virus.
- Certains sont déjà au bord de la rupture, d'autres font face à l'entrée du Covid-19 dans leurs locaux.

SERVICES À LA PERSONNE

Antoine Boudet
@Aboudet

Serait-ce le début d'une mobilisation générale aussi pour les Ehpad, ces établissements d'hébergement des personnes âgées dépendantes ? Vendredi dernier, l'Agence régionale de santé (ARS) des Hauts-de-France a communiqué à l'ensemble des établissements de la région sa décision d'étendre, quand c'est possible, le temps de travail des médecins coordinateurs à un temps plein, financé par l'Assurance-maladie. La déléguée générale du syndicat des employeurs du secteur, le Synerpa, Florence Arnaiz-Maume, interrogée par « Les Echos », s'en félicite. Tout en s'interrogeant sur combien de temps il faudra pour que toutes les ARS en fassent autant ?

Car, souligne-t-elle, si à ce stade, l'ensemble des quelque 7.000 maisons de retraite recensées en France « n'est pas encore fortement déstabilisé », la situation critique dans quelques établissements, notamment du Grand Est, laisse présager de lendemains douloureux faute d'aide des services sanitaires. « Nous comptons à ce stade une cinquantaine de maisons dans une situation critique, avec plus de 50 % de résidents contaminés qui mériteraient un accompagnement sanitaire », indique la déléguée générale du Synerpa. Les ARS d'Ile-de-France et des Hauts-de-France ont, quant à elles, recensé chacune près de 150 établissements sur 600 à 700 dans leurs régions respectives dans lesquels le Covid-19 est entré.

L'Etat a mis en place une nouvelle procédure de recensement des cas Covid et des décès liés à l'épidé-

mie. Une plateforme unique a été mise en ligne lundi pour renseigner les cas suspects et les cas avérés, comme les décès suspects et avérés. « C'est bien, reconnaît la déléguée générale du Synerpa, car depuis quelques semaines nos établissements sont l'objet d'un véritable harcèlement administratif de toute part, préfets, sous-préfets, gendarmerie, etc. pour faire remonter des chiffres. » S'ils se prêteront à l'exercice macabre, les Ehpad doutent toutefois de la nécessité d'un relevé quotidien, comme on le leur demande, et surtout de leur fiabilité tant qu'il n'y aura pas de tests systématiques pour lever les suspicions.

Ils sont surtout mobilisés pour faire en sorte de limiter les dégâts de l'épidémie. Pour Florence Arnaiz-Maume, « ce qui fera la différence, ce sera la décision du confinement en chambre des résidents dès le début de la crise ». Au Synerpa, le signal d'alarme a été tiré bien avant que les autorités ne prennent de décision. « Grâce à notre présidente, Christine Jeandel, présidente du groupe Colisée qui exploite des Ehpad en Chine, comme d'ailleurs le groupe Orpea, nous avons été prévenus de l'ampleur de la catastrophe, et nous avons dès la fin du mois de février mis en place des procédures de protection », explique la déléguée générale.

Nécessaire soutien sanitaire

Ce que confirme Korian, numéro un du secteur : « Dès le 25 février, partout en Europe, le groupe a proactivement mis en œuvre le plan Vigilance Epidémies, qui prévoit les mesures barrières usuelles, et des mesures spécifiques », indique une porte-parole. Et, ajoute-t-elle, « en lien constant avec les autorités sanitaires, depuis le 17 mars, en France, les résidents sont confinés en chambre », avec les mesures d'accompagne-



Loïc Venance/AFP

A ce jour, les ARS d'Ile-de-France et des Hauts-de-France ont recensé chacune près de 150 établissements sur 600 à 700 dans leurs régions respectives dans lesquels le Covid-19 est entré.

ment psychologique qui s'imposent et des dispositifs permettant à chaque résident de maintenir le lien avec ses proches.

Outre la protection de leurs résidents, l'autre défi auquel sont confrontés les Ehpad, c'est bien sûr celui de la protection de leurs personnels. « Pendant les quatre premières semaines, nous avons réclaté à cor et à cri des masques chirurgicaux », raconte Florence Arnaiz-Maume, qui se souvient de ce directeur adjoint d'une ARS venu en apporter lui-même un dimanche dans un établissement en manque. « Ce n'est plus le sujet, dit-elle, mais la situation reste très tendue pour les masques FFP2 et les équipements de protection

intégrale. » Ils sont indispensables dès qu'un cas Covid apparaît dans un établissement. Or, il est fort probable qu'ils vont se multiplier. Et qu'il faudra alors aussi un soutien sanitaire du monde hospitalier, déjà débordé.



À NOTER

Les établissements mis à disposition des hôteliers pourront, le cas échéant, accueillir des résidents d'ehpad, dans la mesure où ils ne seraient évidemment pas contaminés par le Covid-19. C'est une nouvelle option à la demande des autorités.

« Sur 80.000 résidents, nous comptabilisons environ 0,5 % de cas testés positifs »

Propos recueillis par
A. Bo.

Comptez-vous dans votre réseau d'Ehpad, des établissements où ont été révélés des cas de Covid-19 ?

Oui, certains de nos établissements révèlent des cas de Covid-19, mais grâce aux mesures barrières mises en place, ces chiffres demeurent limités. Orpea a l'expérience de la gestion des crises épidémiques depuis sa création. Concernant le coronavirus, notamment grâce à la courbe exploitée en Chine (aucun cas parmi les résidents ni les salariés), nous avons pu nous préparer et anticiper. Les mesures barrières, les protocoles, les formations et la gestion des stocks d'équipements (masques FFP1, FFP2, chirurgicaux, lunettes, blouses, solutions hydroalcooliques) ont été déployés en amont. Cette expérience nous permet de limiter les impacts du Covid dans nos établissements.

Combien de vos résidents ont-ils été diagnostiqués positifs ? Et parmi votre personnel ?

A ce jour, sur 80.000 patients et résidents, nous comptabilisons environ 0,5 % de cas testés positifs au Covid-19. En dehors de cette pandémie, nous déplorons malheureusement des décès chaque mois dans nos établissements. Le nombre de décès est actuellement comparable à celui de la même période de 2019 et inférieur à celui de 2018 et 2017 lors des fortes épidémies de grippe. Parmi le personnel, environ 1,5 % est confiné, car testé positif ou suspecté de Covid, sur un effectif de 60.000 collaborateurs.

Disposez-vous d'un stock de masques et d'équipements de protection suffisants ?

Tous les personnels de nos établissements sont équipés de masques. Des contrôles de température ont lieu à l'entrée et à la sortie de chaque collaborateur de chaque établissement. Depuis plusieurs semaines, les formations liées aux risques d'épidémie sont largement dispensées. Notre engagement est d'approvisionner jusqu'à la fin de l'épidémie l'ensemble de nos établissements dans le monde, avec le matériel nécessaire à l'exercice de leurs métiers auprès des résidents et patients. Cela représente des volumes de besoins très importants de matériels, et nous mettons tout en œuvre pour maintenir un flux d'approvisionnement suffisant. La récente suppression de la réquisition des masques par l'Etat français nous facilite désormais l'approvisionnement et le déploiement des masques suivant les besoins de chaque pays.

JEAN-CLAUDE BRDENK
Directeur général délégué d'Orpea

Avez-vous eu à recourir à du personnel intérimaire ?

Compte tenu de notre activité auprès des résidents et patients, tous nos personnels sont indispensables. Des cellules de crise et de suivi 24h/24, des hotlines pour les directeurs sont en place dans tous les pays. Chaque établissement a établi un protocole de continuité d'activité même en cas d'absentéisme élevé. Notre activité est maintenue sans mesure de chômage partiel. Nous avons mis en place des plans de polyvalence qui permettent à des personnels des établissements de remplacer ceux qui seraient absents dans la mesure de leurs compétences.

Des personnes du siège se sont également portées volontaires pour servir des repas en établissements. Ces mesures permettent de limiter le recours à du personnel temporaire pour remplacer du personnel absent, qui reste depuis le début de la crise dans les mêmes proportions qu'habituellement constaté hors période de pandémie.

Avez-vous des personnels qui se sont volontairement confinés avec leurs résidents ?

A l'heure actuelle non, mais cette solution est envisagée pour renforcer les mesures barrières déjà en place. Certains de nos personnels se sont proposés pour rester sur leur lieu de travail.

Quelles dispositions particulières, en dehors des recommandations des autorités sanitaires, avez-vous pris afin d'éviter l'entrée du virus dans vos établissements ?

Depuis le début de l'épidémie, nous nous efforçons de mettre en place toutes les mesures barrières nécessaires pour que le virus n'entre pas au sein de nos établissements, et ce, en lien avec des médecins et infirmiers spécialisés en hygiène hospitalière. Le groupe a mis en place une procédure afin d'identifier une zone de mise en quarantaine dans chaque établissement pour les nouveaux entrants ou les résidents ou patients revenant d'un déplacement. L'accès à nos établissements dans la plupart des pays est limité au seul personnel.

Nous avons décidé d'interdire les visites de famille et autre intervenant extérieur avant même les recommandations des autorités de tutelle. En France, les visites fortement limitées depuis début mars ont été interdites une semaine avant que les autorités ne le demandent.

Avez-vous eu à dépanner des Ehpad indépendants qui n'auraient pas les moyens dont dispose un groupe comme Orpea ?

Nous avons été sollicités via notre syndicat professionnel, le Synerpa, pour une résidence services que nous avons pu dépanner en masques. Si nous avions d'autres demandes, nous ferions tout notre possible pour être solidaires dans cette période de crise.

« Notre activité est maintenue sans mesure de chômage partiel. Nous avons mis en place des plans de polyvalence... »

Les établissements pour handicapés doivent s'armer

Dans un contexte de crise sanitaire, les associations proches des personnes handicapées lancent un cri d'alarme. L'exécutif pousse les établissements spécialisés à prendre des mesures de précaution. Un demi-million d'handicapés vivent dans ces établissements.

Enrique Moreira
@EnriqueMoreira

Toute la France est confinée, et les personnes handicapées ne font pas exception. Les foyers d'accueil

médicalisés (FAM) et les maisons d'accueil spécialisées (MAS) ont le même objectif que le reste de la population : lutter contre la pandémie de Covid-19.

Une partie des consignes destinées aux établissements pour personnes handicapées est la même que celles adressées aux Ehpad. Outre les mesures d'hygiène et de distanciation recommandées, il a été demandé aux FAM et aux MAS de mettre en place « la suspension intégrale des visites de personnes extérieures ». Mais aussi la suspension des sorties collectives.

Le gouvernement a également

demandé aux FAM et aux MAS « d'adopter des mesures d'organisation internes », en cas « d'apparition de cas suspect ou confirmé de maladie du Covid-19 au sein de leur établissement ». C'est-à-dire la mise en place d'un espace de quarantaine, voire de confiner les personnes en chambre.

Renforcement des mesures

L'une des dernières « lignes directrices pour la mise en œuvre des mesures de confinement » demande le renforcement de ces mesures. Elles doivent être mises en place même en l'absence de cas de contamination suspectée ou avérée. « Les directrices et directeurs peuvent ainsi [...] décider d'une limitation des déplacements des résidents au sein de l'établissement, allant de l'interdiction des activités collectives et des prises de repas collectives à une limitation de l'accès aux espaces communs », est-il écrit précisant que ces mesures étaient temporaires et les familles informées. Les directeurs des établissements, en lien avec le personnel soignant, peuvent toutefois adapter au cas par cas ces mesures en fonction du handi-

cap des personnes, précise aux « Echos » la DGCS.

Mais les personnes handicapées ne vivent pas tous dans ces établissements. Et pour l'association Collectif Handicap ces mesures ne sont pas suffisantes. « Il y a en France 500.000 places pour le handicap dans des établissements médico-sociaux (ESMS), à rapprocher des 100.000 adultes titulaires de l'AAH [l'allocation adulte handicapée, NDLR] et 300.000 enfants de l'AEEH [l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé, NDLR] », explique une personne concernée.

Le collectif s'inquiète notamment de l'absentéisme du personnel soignant lié au confinement. Cela fragilise « très concrètement les conditions de fonctionnement des établissements, des services à domicile, des auxiliaires de vie », note l'association. Elle s'inquiète aussi du manque de matériel dans plusieurs établissements et de l'absence de formation de certains remplaçants. L'association demande à l'Etat de se pencher sérieusement sur ces questions, alors que les personnes concernées sont particulièrement vulnérables. ■

Les Echos sur franceinfo dans C'est mon argent à 5h51 le vendredi

franceinfo:

« Des clients nous ont accusés de vouloir les contaminer »

CHRONIQUE
DU
VIRUS
Guillaume
Richard



Le patron du groupe de services à la personne Oui Care raconte comment seul à son bureau au Mans, il passe sa vie au téléphone en soutien de ses équipes, des intervenants et de ses clients. Et comment il prépare l'avenir.

Antoine Boudet
@Aboudet

« Je me rends au bureau depuis le début du confinement. J'habite en effet dans un vieux moulin reculé dans la campagne, à une quinzaine de kilomètres du Mans. Le réseau de télécommunications n'est pas assez stable pour m'assurer des liaisons professionnelles efficaces. La seule différence, outre le fait que je me fais régulièrement contrôler sur la route pour justifier de mes déplacements, c'est que j'y suis seul. Et la zone franche urbaine où se trouve le siège du groupe au Mans, qui a normalement tout d'une ruche grouillante d'activités, est là complètement déserte.

« C'est un peu comme quand vous êtes devant une maison qui brûle et que vous n'avez pas le matériel pour intervenir. »

Mes journées se déroulent au téléphone, surtout pour échanger avec le personnel, avec nos intervenants, pour montrer que je suis à leurs côtés et les rassurer.

Rassurer et protéger

A force d'injonctions contradictoires dans les déclarations des pouvoirs publics, certains de nos clients ont pu paniquer. J'en ai entendu nous accuser de vouloir les contaminer en envoyant chez eux les intervenants. Et, a contrario, j'ai dû expliquer à des intervenants auprès de personnes âgées dépendantes, notamment dans le Grand Est, qu'ils ne pouvaient pas se rendre à domicile parce qu'ils se mettraient eux-mêmes en danger. C'est un peu comme quand vous êtes devant une maison qui brûle et que vous n'avez pas le matériel qu'il faut pour intervenir.

C'est dur de se sentir impuissant, mais il faut laisser les pompiers agir. Ma ligne de conduite, dès le premier jour, a été de dire qu'on ne forcera personne, ni clients qui peuvent annuler leurs prestations, ni intervenants, ma priorité absolue étant d'assurer la protection, la sécurité et la santé de nos équipes.

J'ai eu l'idée, jeudi, de créer Oui Care for you, un portail d'accès unique des services à la personne pour répondre aux besoins de clients désemparés et d'intervenants indépendants qui voudraient trouver un travail salarié. Et maintenant je me pose une question : comment accompagner, du fait de ce choc, la prise de conscience des particuliers employeurs et des auto-entrepreneurs et travailleurs au noir qu'ils auront tout intérêt à s'en remettre à des structures organisées ? » ■

L'impossible remboursement des 35 milliards de dollars de billets aériens non utilisés

Les compagnies aériennes ont accumulé pour 35 milliards de dollars de billets non utilisés, du fait des annulations de vols en cascade provoquées par la fermeture des frontières. Dans l'incapacité de rembourser, elles proposent à leurs clients des avoirs.

Bruno Trévidic
@BrunoTrevidic

Malgré les protestations des clients, des agences de voyages et le rappel à la réglementation de la Commission européenne, les compagnies aériennes persistent et signent : elles ne rembourseront pas de sitôt les millions de billets d'avion non utilisés pour les dizaines de milliers de vols annulés, ces dernières semaines. Et ce pour la simple et bonne raison qu'elles n'en ont pas les moyens, affirme le directeur général de l'Association internationale du transport aérien (Iata), Alexandre de Juniac.

Le montant des billets non utilisés, qu'il aurait fallu rembourser au deuxième trimestre, se chiffre à 35 milliards de dollars, a-t-il annoncé lors d'une conférence de presse téléphonique, mardi. Un fardeau bien trop lourd pour la plupart des compagnies, dont l'activité est presque tombée à zéro et qui ont bien d'autres frais incompressibles à assumer. « En l'absence de recettes, les compagnies aériennes n'ont pas une trésorerie suffisante pour rembourser », explique le directeur de l'Iata.

10 milliards en Europe

C'est la raison pour laquelle, afin d'« éviter des faillites qui ne seraient dans l'intérêt de personne, nous proposons donc des avoirs à la place des remboursements », ajoute-t-il, tout en étant « conscient du problème que cela peut poser pour les clients, mais c'est une question de survie pour les compagnies ».

Le problème est particulièrement sensible en Europe, où les annulations de vols ont été les plus nombreuses. Sur les 35 milliards de dollars de billets non utilisés, environ 10 milliards sont à la charge des compagnies européennes, estime l'Iata. La plupart des compagnies aériennes, dont Air France, ont déjà remplacé les remboursements par des avoirs, valables un an ou plus. Et ce, en dépit de la réglementation sur les droits des passagers, qui oblige, en principe, à rembourser les vols annulés par la compagnie.

« Ces annulations ne sont pas de notre fait ; elles sont le résultat des décisions gouvernementales de fermeture des frontières, plaide Alexandre de Juniac. Plusieurs pays comme le Canada, les Pays-Bas ou la Colombie ont d'ailleurs déjà autorisé les avoirs à la place des remboursements », fait-il valoir. Mais en France, la possibilité de rembourser en bons de voyage se limite aux voyages à forfait, mais pas aux vols secs, qui sont du ressort de la réglementation européenne.

Tour-opérateurs : un nouveau report des départs jusqu'au 15 mai

Les tour-opérateurs français ont décidé mardi de reporter tous les départs prévus jusqu'au 15 mai. Mais, explique René Marc-Chikli, le président du Seto, leur syndicat professionnel, « nous avons un prochain rendez-vous le 15 avril et compte tenu de ce que nous pouvons deviner [quant à un probable allongement de la durée du confinement, NDLR], nous serons sans doute obligés de prendre de nouvelles dispositions ». Les conséquences financières sont lourdes. Le Seto a estimé à 1 milliard d'euros la perte de chiffre d'affaires pour les seuls voyages à forfait vendus par les tour-opérateurs (vol plus hébergement), entre la mi-mars et la fin du mois de juin. Anticipant que la période cruciale pour les voyageurs du début de l'été pourrait bien, elle aussi, être affectée.



La plupart des compagnies aériennes, dont Air France, ont déjà remplacé les remboursements par des avoirs, valables un an ou plus.

En revanche, le directeur général de l'Iata demande aux agences de voyages de continuer à reverser aux compagnies aériennes, via l'organisme de compensation de l'Iata (le BSP), le montant des billets d'avion encore dans leurs caisses, ainsi que pour les quelques vols qui continuent à être commercialisés. Plusieurs d'entre elles, ulcérées par la décision unilatérale des compagnies aériennes de ne pas rembourser leurs clients, ont appelé à un arrêt des paiements au BSP. « Nous sommes très attentifs à la situation difficile des agences et nous procédons au cas par cas, assure, de son côté, Alexandre de Juniac. Mais il est dans l'intérêt de tous que le système actuel continue de fonctionner. »

Il n'est pas certain que le message passe. Dans un courrier adressé au directeur de l'Iata, l'agence française MisterFly indique ainsi avoir reversé plus de 9 millions d'euros au BSP le 30 mars, alors que ce dernier lui doit quelque 20 millions, correspondant au remboursement des vols annulés. « En conséquence, nous mettons en demeure Iata de rappeler à ses membres l'obligation au respect du Règlement (CE) n° 261/2004 [...], écrit son directeur, Nicolas Brumelot. Et vous devez procéder à la suspension des paiements via le Plan de facturation et de règlement (BSP) et à la mise en place du paiement des seules sommes dues aux compagnies aériennes... » Le bras de fer est engagé. ■

SAINT-JEAN GROUPE

Le Conseil d'Administration de la société, s'est réuni le 1^{er} avril 2020.

Il a arrêté les comptes de l'exercice 2019 qui font ressortir, au niveau consolidé, un chiffre d'affaires de 81,5 M€ principalement constitué du chiffre d'affaires de sa filiale SAINT-JEAN, en progression de 9,93 % et un bénéfice après impôt de 3 867 K€ revenant intégralement au groupe.

Cette progression est due plus particulièrement à :

- la croissance des ventes de l'activité traiteur de SAINT-JEAN et des pâtes farcies à la marque SAINT-JEAN à la suite du lancement de la nouvelle gamme de produits aux œufs frais de poules élevées en plein air,
- l'évolution du chiffre d'affaires de la nouvelle marque de produits biologiques, « Comptoir du Pastier » vendue dans les réseaux spécialisés Bio.

Comptes consolidés audités (en milliers d'euros)	2019 IFRS	2018 IFRS
Chiffre d'affaires	81 527	74 165
Résultat opérationnel	(1) 4 871	576
Coût de l'endettement financier net	143	304
Charge d'impôts	(1 193)	94
Résultat net part du groupe	3 867	982
Capitaux propres du groupe	69 606	67 142
Trésorerie	47 036	40 657
Emprunts et dettes financières à long terme	27 585	24 439

(1) Comprend notamment la plus-value sur la cession par la CIE AGRICOLE DE LA CRAU d'actifs immobiliers pour un montant de 2,9 M€.

La première application de la norme IFRS 16 au 31 décembre 2019 a impacté les comptes 2019 de la façon suivante :

- sur le bilan : les valeurs de l'actif net et de l'endettement correspondant ont été évaluées à 900 K€,
- sur le compte de résultat : baisse de 363 K€ des loyers comptabilisés en charges externes et augmentation de 335 K€ de la charge d'amortissements et 55 K€ de la charge d'intérêts.

La trésorerie de SAINT-JEAN GROUPE au 31 mars 2020 est sensiblement équivalente à celle du 31 décembre 2019.

Faits marquants depuis la clôture de l'exercice 2019 :

- La société SAINT-JEAN a acheté, fin mars 2020, la totalité du capital de la société DEROUX FRERES, société implantée dans la Drôme, qui exerce une activité de production, de casserie, d'achat et de vente d'œufs. Cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 8,7 M€ en 2019.
- La société SAS DU ROYANS a obtenu le permis de construire et un arrêté ICPE pour l'extension de l'usine de Romans. Cet arrêté est susceptible de recours.

Perspectives 2020 :

- La société SAINT-JEAN :
- espère pouvoir continuer la construction de l'extension de l'usine de Romans, en commençant par la base logistique et la nouvelle usine de pâtes fraîches,

RESULTATS ANNUELS 2019

- investira dans le développement de sa marque SAINT-JEAN en augmentant, au niveau national, ses investissements publicitaires télévisuels et sur le net.

La CIE AGRICOLE DE LA CRAU poursuivra ses démarches en vue de la cession du solde des terrains du domaine de la Perronne.

Plus généralement, la société recherchera des acquisitions dans le secteur agroalimentaire.

Covid - 19 : SAINT-JEAN GROUPE reste particulièrement vigilant à l'évolution de la situation créée par l'épidémie du Covid-19 bien qu'il soit difficile à ce stade d'évaluer sa durée et son impact.

Les impacts constatés à ce jour chez SAINT-JEAN sont :

- hausse très forte de l'absentéisme ayant un impact sur les capacités de production,
- baisse très importante de l'activité restauration, qui a représenté 25 % du chiffre d'affaires en 2019,
- ruptures ponctuelles d'approvisionnement en matières premières, emballages, pièces détachées, machines de productions avec pour conséquence l'arrêt de certaines lignes et de certaines fabrications, et report de certains investissements,
- difficultés sur le transport des matières premières et la livraison de certains produits,
- nombreuses demandes de report de règlements clients et hausse probable des incidents de paiement pour la clientèle restauration,
- décalage dans le lancement de nouveaux produits par certains clients.

D'ores et déjà des mesures de chômage partiel ont été prises pour certains services.

L'ensemble des équipes sont mobilisées pour faire face à cette crise avec un renforcement intensif de l'ensemble des mesures nécessaires à la protection des salariés.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a décidé, compte tenu de la crise actuelle du Covid-19, de ne pas verser de dividende au titre de l'exercice 2019.

Les comptes seront, au plus tard le 30 avril 2020, publiés en intégralité sur le site internet : www.sabeton.fr.

Les documents préparatoires à l'assemblée générale, convoquée le 11 juin 2020 à 10 h 30, seront disponibles à compter du 20 mai 2020 sur le site internet : www.sabeton.fr.

A propos de SAINT-JEAN GROUPE :

Les filiales de SAINT-JEAN GROUPE opèrent principalement dans le secteur de l'agro-alimentaire. SAINT-JEAN, Pastier Français depuis 1935, est spécialisée dans la fabrication des raviolis, quenelles, pâtes fraîches et produits traiteurs sous les marques Saint Jean, Royans, Comptoir du Pastier, Raviolis de Romans et La Royale.

Contact : Marie-Christine FAURE
Tél : 04.72.52.22.00 - mcfature@sabeton.fr
Euronext Paris - compartiment C - N° Isin : FR0000060121

Les bonnes actions des centres de congrès et des parcs d'exposition

Les exploitants de sites ouvrent leurs portes pour accueillir des personnes démunies, des centres de dépistage ou des hôpitaux d'urgence. GL Events, Viparis ou Sodexo, se mobilisent.

Martine Robert
@martiRD

Dès mars, l'Unimev, l'Union des métiers de l'événement, proposait de mettre à disposition ses équipements fermés et ses compétences sous-utilisées pour lutter contre le coronavirus. Depuis, « mairies et préfetures ont pris bonne note, et des discussions sont en cours sur de nombreux territoires », précise Anthony Faure, directeur marketing et innovation d'Unimev.

Pablo Nakhlé Cerruti, le directeur général de Viparis, dont les équipes sont en télétravail ou au chômage partiel, a rouvert depuis le 26 mars le parc Paris Expo Porte de Versailles pour qu'un centre de dépistage géré par les laboratoires Cerballiance, dédié aux soignants symptomatiques et aux personnes fragiles, s'y installe.

« [Les] questions financières seront forcément un point de vigilance, mais cela n'enlève rien à la bonne volonté des acteurs de se rendre utile. »

ANTHONY FAURE
Directeur marketing et innovation de l'Union des métiers de l'événement

L'arena de Paris La Défense a réitéré, mardi, son aide à l'Agence régionale de santé. Sa salle polyvalente, qui accueille déjà l'hiver des SDF, est « un espace chauffé, avec des sanitaires, et de quoi organiser les repas à côté, avec le restaurant d'entreprise du conseil départemental », a rappelé Jean-François Lamour, conseiller de Jacky Lorenzetti, propriétaire du club de rugby résident Racing 92.

A Metz, le lyonnais GL Events est très mobilisé. En attendant que les accueils décidés par l'Education nationale soient opérationnels, son centre de convention a reçu les enfants des soignants du CHR, encadrés par des puéricultrices ou des élèves infirmiers : une initiative de Marie Odile Saillard, la directrice de l'hôpital local, celle-là même qui a lancé un cri d'alarme sur la saturation de son établissement. Sollicité cette fois par les pompiers, GL a mis à disposition les parkings du Parc des Expositions de Metz Métropole,

où des malades en réanimation sont transférés à bord d'hélicoptères allemands pour être convoyés vers des hôpitaux outre-Rhin.

Le Palais des festivals, à Cannes, a troqué les tapis rouges pour des lits destinés aux personnes à la rue, tandis que la municipalité a mis en relation le Centre des congrès avec la Banque alimentaire, à la recherche d'un site pour nourrir 400 étudiants précaires, privés des restaurants du CROUS. A l'arena de Brest, une trentaine de généralistes reçoivent des personnes présentant des symptômes du virus, adressées par leurs médecins, avec un filtrage assuré par des bénévoles de la Croix-Rouge. Idem à Tarbes, où le centre de gestion Covid-19, mis en place par la ville au Parc des Expositions, est animé par des médecins et infirmiers en libéral sept jours sur sept.

A l'étranger, les Français fin prêts

L'événementiel ayant été, avec le tourisme, l'une des filières paralysées par la pandémie, l'indemnisation des frais liés à ces réouvertures, lorsqu'il s'agit de sites exploités par des entreprises privées, se posera au cas par cas. « Ces questions financières seront forcément un point de vigilance, mais cela n'enlève rien à la bonne volonté des acteurs de se rendre utile », relève Anthony Faure.

A l'étranger, les Français aussi répondent présents. GL Events a mis à disposition le Parc d'exposition de Rio pour monter un hôpital et il a transformé le Palais des Congrès de Barcelone en entrepôt de stockage et de distribution de fournitures médicales pour les maisons de retraite de Catalogne. Alors que l'ExCeL Center, près de Londres, doit servir d'hôpital de 4.000 lits, GL Events UK a rappelé sur Twitter sa capacité à monter en un temps record n'importe quel type de structure si nécessaire.

Sodexo Sports et Loisirs est, lui, sur le pied de guerre aux Etats-Unis, où il est très implanté via sa filiale Centerplate. Au Baltimore Convention Center, le gouvernement fédéral s'est engagé à installer 250 lits, gérés par l'université du Maryland Medical System et l'hôpital John-Hopkins avec une montée en puissance jusqu'à 750 patients. « C'est en train de se mettre en place, et nous devrions y assurer les repas », précise Sophie Delaval, responsable de la marque et de la communication outre-Atlantique. Au San Diego Convention Center, des repas devraient être préparés pour 250 sans-abri. « Tout cela évolue très vite. Nous faisons en permanence le point avec le terrain », poursuit-elle.

Partout, les exploitants ouvrent leurs portes, comme à Madrid, où le centre de conférences Ifema abrite le plus grand hôpital d'Espagne, avec 1.300 lits, sur le modèle de Wuhan, en Chine, où hôtels, centres de conférences, arénas, stades, ont été investis pour disposer de 30.000 lits. ■



GL Events a notamment mis à disposition les parkings du Parc des Expositions de Metz Métropole, où des malades en réanimation sont transférés à bord d'hélicoptères allemands pour être convoyés vers des hôpitaux outre-Rhin.

Les Echos

Restez chez vous,
l'information vient à vous !



0,59€*
par jour

Recevez chaque soir en avant-première
votre journal numérique.

abonnement.lesechos.fr

Disponible aussi sur :



#LesEchosChezVous

*dans le cadre d'un abonnement digital à 18€ par mois au lieu de 36€ par mois, soit 50% de réduction

à suivre

Environ 40.000 chambres d'hôtels mises à disposition des pouvoirs publics

TOURISME Plus de 1.000 hôtels sont désormais disponibles en cas de besoin des autorités, soit environ 40.000 chambres selon le Groupement national des chaînes hôtelières (Accor, Louvre Hotels Group, B & B...). C'est deux fois plus qu'au coup d'envoi de ce dispositif établi il y a bientôt deux semaines. Ce parc de solidarité est composé d'hôtels de catégorie économique. Il est mis à disposition des personnels soignants, de « tout professionnel ayant des besoins d'hébergement dans le cadre de son activité professionnelle » en lien avec la crise sanitaire (des agents de l'Etat ou des routiers), et des sans-abri. S'agissant des SDF, quelque 5.500 chambres étaient déjà utilisées la semaine dernière.

CORONAVIRUS

« La technologie sera au cœur du monde d'après le coronavirus »

- L'offre publique d'achat de Capgemini sur Altran a été finalisée mercredi, en pleine crise sanitaire.
- Le champion français des services informatiques contrôle 98 % du groupe d'ingénierie qu'il va retirer de la cote.

Propos recueillis par **Florian Dèbes** @FL_Debes et **Fabienne Schmitt** @FabienneSchmitt

PAUL HERMELIN, PDG, et **AIMAN EZZAT**, directeur général délégué de Capgemini



Aiman Ezzat (à droite) succédera à Paul Hermelin (à gauche) à la tête de Capgemini le 20 mai prochain. Photo RGA/RÉA

Capgemini et Altran ont conclu leur mariage mercredi. Dans une interview aux « Echos », le PDG de Capgemini, Paul Hermelin, et Aiman Ezzat, qui va lui succéder le 20 mai prochain, détaillent les enjeux de cette fusion.

Dans ce contexte de crise, l'OPA de Capgemini sur Altran a-t-elle toujours autant de sens qu'il y a neuf mois ?

Paul Hermelin : Le groupe s'élargit et va désormais couvrir non seulement les technologies numériques mais aussi les technologies industrielles. Nous avons eu l'intuition qu'après le marketing digital, l'industrie intelligente serait la prochaine vague d'innovation. L'essor du télétravail que l'on constate nous conforte dans cette position. Les objets connectés, la 5G, tout cela va encore accélérer ce mouvement. Altran nous amène beaucoup de compétences technologiques, au-delà de l'informatique, également en électronique et en télécoms. Je suis très content de finir mon mandat par cette heureuse conclusion.

Aiman Ezzat : C'est une opération stratégique. Nous créons un leader de l'industrie intelligente avec un nouveau marché qui s'ouvre au niveau du numérique. Nous maintenons nos objectifs de 70 à 100 millions d'économie de coûts d'ici à

trois ans et de 200 à 350 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel additionnel. Ces synergies et ces bénéfices n'étaient de toute façon pas attendus à très court terme. Il est bien évident que le contexte économique actuel a un impact. Mais nous comptons bien en sortir et derrière, il y aura une reprise probablement dans les deux années qui viennent.

Le rationnel financier de l'opération n'est plus le même compte tenu de la crise...

A. E. : Nous payons 3,7 milliards d'euros. Cela peut paraître cher aujourd'hui, mais quand nous avons annoncé notre projet d'acquisition en juin, beaucoup de gens nous disaient qu'on ne payait pas assez...

L'agence de notation S&P a dégradé Capgemini de « BBB + » à « BBB ». Votre endettement est-il plus à risque qu'hier dans la période actuelle ?

A. E. : Non. Cette note tient compte de l'acquisition d'Altran et de la crise actuelle. L'an dernier, nous avons décidé de procéder à cette acquisition sans augmentation de capital et donc par endettement, ce qui devait conduire S&P à modifier notre rating. J'ajoute que l'agence mentionne une « perspective stable ». Cela signifie qu'elle ne considère pas la crise comme un facteur aggravant et qu'elle a confiance dans notre capacité à rembourser.

P. H. : Nous avons jusqu'à l'été 2021 pour organiser l'échelonnement de notre dette. Capgemini génère suffisamment de cash pour cela. Nous sommes parmi les meilleurs de notre secteur s'agissant de la conversion de notre résultat en cash.

Quand comptez-vous faire sortir Altran de la Bourse ?

A. E. : Cela devrait se faire d'ici deux à trois semaines. Cela nous permet-

tra de profiter à plein des synergies que nous avons anticipées.

Cette crise touche particulièrement l'aéronautique et l'automobile, les principaux clients d'Altran. N'est-ce pas préoccupant ?

P. H. : Je ne pense pas que les clients dans l'aéronautique vont geler leurs investissements, car ils voient l'usage de la donnée et de la technologie comme des leviers de productivité. Et cela continuera après la crise. Le secteur de l'automobile, lui, est toujours axé sur des technologies nouvelles de voitures connectées et économes en énergie. Par ailleurs, Altran est aussi très sollicité par les fabricants pharmaceutiques que la crise actuelle va inciter à relocaliser leurs centres de production.

Avec Altran, Capgemini doit devenir un champion de la transformation numérique des entreprises. N'anticipez-vous pas de coupe dans les budgets des entreprises dans ce domaine ?

P. H. : Mon sentiment, c'est que la technologie sera toujours au cœur du monde d'après le coronavirus. Certes, la période sera marquée par un ralentissement des dépenses en innovation de nos clients. Mais cou-

« Il ne faut pas croire que tout est arrêté, nous continuons à signer des contrats ! »

PAUL HERMELIN

per les investissements n'est pas tenable pour eux plus d'un ou deux trimestres. Nos clients sont des grands groupes responsables qui pensent à l'avenir. Il ne faut pas croire que tout est arrêté, nous continuons à signer des contrats !

A. E. : Quand je discute avec les clients, leur sujet, c'est la sortie de crise. L'un d'eux, dans la banque, me disait que sa perception du télétravail avait complètement changé et il voulait même aller plus loin.

Quel a été l'impact de la crise sanitaire sur Capgemini ?

P. H. : On ne va pas nier qu'on peut être impactés au deuxième trimestre. On communiquera fin avril sur le sujet. La prise de conscience est inégale dans le monde. L'Europe commence à bien voir le fond de cette crise, ce n'est pas encore le cas pour les Américains. Ce qui m'a

frappé, c'est que, face au coronavirus, Capgemini et Altran ont réagi absolument de la même manière, en basculant en télétravail et en donnant la priorité à la santé des collaborateurs. C'est un peu plus compliqué pour Altran que pour Capgemini, parce qu'ils travaillent sur des données clients sensibles. Mais nous avons eu des réflexes vraiment convergents. Cela démontre que notre pari culturel est fondé.

Quel a été votre plan d'urgence pour faire face à la crise ?

A. E. : On a mis en place une cellule de crise pour gérer les aspects d'abord humains, la santé, la protection de nos employés. La deuxième priorité a été de maintenir la continuité du service pour nos clients au plan mondial sur 43 pays. Tout s'est bien passé. Si on a bien géré, c'est parce que cela fait des années qu'on investit sur la gestion du risque.

Vous avez environ 125.000 salariés en Inde, pays confiné. Quelles sont les conséquences pour le groupe ?

A. E. : On est à 90 % en télétravail en Inde côté Altran ou Capgemini et on s'y est mis en douze jours, sinon nous n'aurions pas pu avoir une continuité de service. Les salariés y travaillent comme ils le font en Europe

ou aux Etats-Unis. J'ai même un client anglo-saxon qui pense renforcer sa présence en Inde car il se rend compte qu'il peut y délocaliser plus d'activités qu'il n'aurait pensé.

P. H. : Certains de nos clients n'autorisaient pas le télétravail mais aujourd'hui, ils se rendent compte qu'avec la crise c'est indispensable et que la qualité de service tient. Je suis convaincu que l'Inde ne va pas connaître de difficulté à moyen terme. Elle est très tournée vers les Etats-Unis qui, eux, risquent de connaître une crise retardée mais qui rebondiront plus fortement. Cela va secouer en 2020, mais je ne pense pas que le modèle ait failli, au contraire, il a montré sa résilience.

Verserez-vous un dividende cette année ?

P. H. : Le conseil doit se réunir prochainement pour statuer sur cette question. On voit bien qu'il y a une sensibilité sociale et politique. Il y aura sûrement un effet retard sur les dividendes... Cela étant, tout le monde peut imaginer que les profits 2020 des entreprises et que les dividendes 2021 seront sérieusement entamés. Il faut peut-être prendre une perspective sur plusieurs années. On peut espérer qu'en 2021, les salariés retrouvent une situation très améliorée. ■

« Le contexte économique actuel a un impact. Il y aura une reprise dans les deux années qui viennent. »

AIMAN EZZAT

Xerox abandonne son OPA hostile sur HP

La crise sanitaire a eu raison des velléités de rachat du géant des photocopieurs, qui cherchait depuis cinq mois à mettre la main sur le constructeur informatique. Xerox, dont la capitalisation a fondu, se recentre sur la gestion de la crise.

Basile Dekonink @BDekonink

Le virus vient d'interrompre un jeu de chat et de la souris qui durait depuis cinq mois. Au terme de longues tractations et en pleine épidémie de Covid-19, Xerox a finalement mis un terme à son OPA hostile sur

son compatriote HP. Les circonstances compliquent grandement sa campagne auprès des actionnaires de sa cible et obligent le fabricant de photocopieurs à se recentrer sur la gestion de la crise sanitaire.

« La crise sanitaire mondiale actuelle et la tourmente macroéconomique et financière causée par le Covid-19 ont créé un environnement qui n'est pas propice » à la campagne pour acquérir HP, a justifié le groupe dans un communiqué. « Même si c'est décevant, nous faisons passer en priorité la santé, la sécurité et le bien-être de nos employés, clients et autres partenaires. »

Xerox a perdu la moitié de sa valeur en Bourse

La firme de la côte Est comptait sur l'assemblée générale des actionnaires de HP, fixée au 12 mai, pour faire élire ses représentants au conseil d'administration et forcer enfin Enrique Lores, le PDG du géant des

imprimantes et des PC, à s'asseoir à la table des négociations. Le dirigeant s'est montré depuis novembre hermétique aux offres successives de Xerox, dont la dernière s'élevait à 35 milliards de dollars (24,80 dollars par action, dont 18,40 en numéraire et le solde en actions Xerox).

L'épidémie de Covid-19, qui pourrait causer la mort de 100.000 à 240.000 personnes outre-Atlantique selon les experts américains, a donc coupé court à la campagne de séduction des investisseurs : impossible de multiplier les tête-à-tête dans un contexte où les mesures de distanciation sociales et les gestes barrières sont devenus la norme.

Difficile également pour Xerox de s'endetter à hauteur de 24 milliards de dollars – l'un des plus gros emprunts jamais contractés dans le secteur de la tech – alors que les prochains mois s'annoncent compliqués. La firme, déjà structurellement affectée par la numérisation

des communications, doit maintenant composer avec une conjoncture rendue difficile sur le marché de l'impression avec les mesures de confinement décrétées dans plusieurs pays et l'essor du télétravail.

S'il a repris 5 % à la clôture de Wall Street à l'annonce de l'abandon de l'OPA, mardi soir, le titre Xerox a d'ailleurs perdu près de la moitié de sa valeur en un mois et navigue désormais autour des 19 dollars. Le groupe pèse 4 milliards de dollars en Bourse, contre près de 25 milliards pour HP.

La fusion, un risque « désastreux »

Fin mars, alors que Xerox annonçait suspendre temporairement ses velléités de rachat, la direction de la société de Palo Alto avait de son côté répété le risque « désastreux » que faisait courir une fusion complexe – d'autant plus dans les circonstances actuelles.

Malgré la complémentarité des deux groupes, le PDG, Enrique Lores, n'a jamais cru au scénario présenté depuis novembre par Xerox, selon lequel l'opération permettrait des synergies à hauteur de 2 milliards de dollars. Il avait d'ailleurs lancé en février un vaste programme de rachats d'actions de 15 milliards de dollars et adopté un plan « anti-OPA », qui prévoit d'accroître les droits de vote et les dividendes des actionnaires en cas de montée soudaine au capital d'un acteur extérieur.

L'abandon de l'OPA signe aussi la fin des ambitions de Carl Icahn, qui détient 11 % du capital de Xerox et 4 % de HP. Si la pandémie a pu jouer jusqu'ici en la faveur du financier – il est notamment monté au capital du groupe pétrolier Occidental pour imposer ses vues –, elle l'oblige cette fois à remiser ses plans de marier ces deux noms historiques de la tech dont il est actionnaire. ■

Les Echos Le Parisien
ANNONCES
Découvrez notre marketplace BtoB, Les Echos Solutions
annonces.lesechosleparisien.fr
01 87 39 70 08

Le secteur de la communication vit sa plus sévère crise depuis 1945

Plus de deux tiers des agences s'apprêtent à passer en chômage partiel, selon l'AACC, le syndicat du secteur. La chute moyenne des activités publicitaires se révèle de 70 %.

Véronique Richebois
@VRichebois

Certains le sont déjà. D'autres s'apprêtent à sauter le pas. Quelques jours après l'annonce, le 16 mars, du confinement strict de la population, l'Association des agences conseil en communication (AACC) a envoyé un questionnaire à ses membres afin de savoir s'ils comptaient prendre des mesures de chômage partiel.

« Nous venons de recevoir les réponses ces deux derniers jours : plus des deux tiers des agences ont décidé de mettre leur personnel au chômage partiel selon des modalités diverses : taux horaires ou journaliers différents ou secteurs d'activité très impactés bien précis, indique mercredi son président, Laurent Habib, par ailleurs patron de l'agence Babel. La chute des activités publicitaires est de l'ordre de 70 %, même s'il

ne s'agit que d'une moyenne, avec des baisses pouvant atteindre 100 % pour des secteurs comme l'événementiel, la production audiovisuelle ou le design, qui sont foudroyés alors que d'autres, comme les relations presse ou la communication de crise, sont très actifs. »

Respectivement troisième et sixième groupes de communication mondiale, Publicis et Havas étudient la question. Tous deux prendront leur décision autant en fonction de leurs types d'activités (événementiel, design...) que de la sévérité de la crise chez leurs différents clients, contraints de couper dans leurs dépenses publicitaires, première variable d'ajustement pour la plupart d'entre eux.

« Nous réfléchissons au chômage partiel chez BETC », indique alors Mercedes Erra, présidente exécutive d'Havas Worldwide et cofondatrice du groupe BETC. « Nous devons faire face à des gens qui ne nous paient pas, à des décalages d'opérations, des annulations de projets... »

La filiale d'Havas est responsable des budgets Peugeot et – via sa filiale Traction – de Citroën, deux marques propriétés de PSA, dont les immatriculations de voitures neuves ont chuté de 73,4 % en mars. Elle

gère aussi la communication corporate de McDonald's, pénalisé par le confinement ou encore d'Air France, qui avait lancé, fin 2019, une remise en compétition à présent gelée et qui est foudroyé par la crise de l'aérien. Mais dans la même séquence, le groupe gère le géant Leclerc, dont l'activité ne faiblit pas, à l'image de toute la distribution alimentaire. Une situation paradoxale qui contraint à de grands écarts.

Plus de 800.000 emplois concernés

Chez Publicis, responsable du budget Carrefour, mais aussi de L'Oréal – dont une grande partie du chiffre d'affaires est issue du « travel retail » – et de Renault – dont la maison mère a accusé en mars une chute de 71,6 % d'immatriculations de voitures neuves –, une réflexion identique est menée. Tout comme chez

WPP (Ogilvy, GroupM, VMLY&R, Wunderman Thompson...), leader mondial de la communication. « Au total, plus de 800.000 emplois sont concernés, de manière directe ou indirecte, avec un impact énorme sur les milliers de petits acteurs du marché. Même si c'est étrange de dire cela, c'est la crise la plus profonde que connaît le secteur de la communication depuis la Seconde Guerre mondiale », conclut Laurent Habib.

Et alors que beaucoup d'acteurs misaient il y a encore une semaine sur un redémarrage économique fin mai, voire à la mi-juin, ils sont de plus en plus nombreux, à l'image de Mercedes Erra ou de Jean-Luc Chertit, directeur général de l'Union des marques (UDM), à tabler à présent sur l'été, voire septembre. « Mais il faudra plus d'un an à l'industrie pour digérer cette crise », estime Natalie Rastoin, CEO d'Ogilvy Paris. ■



Le groupe BETC indique « réfléchir au chômage partiel ». Photo Marc Bertrand/Challenges-REA

Vie privée : Zoom mis durement à l'épreuve

Depuis quelques semaines, ce service de visioconférence est le plus téléchargé sur mobiles dans des dizaines de pays.

Nicolas Richaud
@NicoRichaud

De l'ombre à la lumière. Puis de la lumière au « bad buzz » ? Alors que le nombre de personnes confinées va croissant, Zoom est devenu l'un des services les plus utilisés dans le monde. Depuis plusieurs semaines, l'application de visioconférence est la plus téléchargée dans plusieurs dizaines de pays. A Wall Street, le titre a décollé de plus de 100 % depuis janvier, faisant grimper la capitalisation du groupe américain à plus de 40 milliards de dollars.

Lundi, l'action a dépassé pour la première fois la barre des 160 dollars à l'ouverture de la séance, avant de terminer la journée en baisse. Rebelote mardi, avec un recul de 3,15 %. Un mouvement boursier qui traduit les inquiétudes nouvelles des marchés concernant la firme de San José, en Californie.

A Wall Street, le titre de Zoom a décollé de plus de 100 % depuis janvier.

Plusieurs fronts se sont ouverts pour Zoom. Mardi, le site américain The Intercept a avancé que contrairement à ce que le service laisse entendre, il ne chiffre pas les communications vidéos de ses utilisateurs de « bout en bout » – une expression qui induit que seuls les participants à une visioconférence ont connaissance des échanges. Or, Zoom est à même d'y avoir accès lui aussi ; ce que la société a reconnu, en promettant qu'elle n'en faisait aucune exploitation.

Et les polémiques volent en escadrille. Avant cela, le bureau du FBI de Boston avait fait savoir, lundi, qu'il avait reçu « plusieurs signalements de téléconférences

perturbées par des images pornographiques ou haineuses et du langage menaçant ». Si Zoom est très utilisé dans le monde de l'entreprise, il l'est aussi par des professeurs de yoga ou des enseignants qui s'en servent pour faire cours à distance. Résultat, la procureure générale de l'Etat de New York a demandé à Zoom par courrier des comptes sur la sécurité de son service. La firme a réagi en avançant qu'elle prenait « la vie privée, la sécurité [...] de ses utilisateurs très au sérieux. [...] Nous travaillons 24 heures sur 24 pour nous assurer que les hôpitaux, les universités, les écoles [...] puissent rester connectés et opérationnels ».

Poursuivi en justice

Autre polémique : un utilisateur a porté plainte contre Zoom auprès de la Cour fédérale de San José. Il reproche à l'entreprise de partager illégalement des données personnelles avec Facebook, et potentiellement d'autres services tiers. Cette action en justice intervient après un article de Motherboard paru jeudi dernier où il était écrit que l'application sous iOS (système d'exploitation mobile d'Apple) de Zoom partageait la data (localisation, fuseau horaire, etc.) de ses utilisateurs avec Facebook. Même de ceux ne se servant pas du réseau social. Et surtout sans qu'il en soit fait explicitement mention dans ses conditions d'utilisation.

Dès vendredi, le groupe a assuré avoir mis à jour son application iOS afin de mettre fin à ce partage de données que Zoom a dit découvrir. « Initialement, nous avons embarqué la fonctionnalité "Connexion avec Facebook" via le kit de développement du réseau social pour offrir un moyen alternatif simple d'accéder à notre plateforme. Néanmoins, nous avons récemment été informés que ce SDK [Software Development Kit, NDLR] collectait inutilement des données relatives à l'utilisation de leur appareil que font les utilisateurs », a réagi Zoom auprès de Motherboard. Un « bad buzz » n'arrive jamais seul. ■



TOUS LES JOURS À VOTRE CÔTÉ



et votre journée devient plus belle.

Emissions en direct
Flashes d'information
Podcasts
Concerts en ligne
Réseaux sociaux

#RadioClassiqueChezVous

annonces judiciaires & légales

75 • PARIS

DIVERS

12202022 – LE PUBLICATEUR LEGAL

LBPAM ACTIONS MONDE

Société d'investissement à capital variable

Siège social :
34, rue de la Fédération - 75015 PARIS
R.C.S. : PARIS B 337 878 375

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société susvisée sont convoqués en assemblée générale ordinaire au siège social, 34, rue de la Fédération, 75015 Paris, le 20 avril 2020 à 9h00, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes

2. Examen et approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le dernier jour de bourse du mois de décembre 2019 - Affectation des sommes distribuables

3. Approbation des opérations et conventions visées au rapport spécial établi par le commissaire aux comptes, en application de l'article L 225-38 du Code de Commerce

4. Délégation de pouvoirs pour les formalités.

Il est justifié du droit de participer à l'assemblée générale par l'inscription en compte des titres au nom de l'actionnaire ou au nom de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au deuxième jour ouvré au moins précédant la date de l'assemblée, à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus pour la société par son mandataire, CA-CEIS Corporate Trust, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire bancaire ou financier habilité. L'inscription des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire bancaire ou financier habilité doit être constatée par une attestation de participation délivrée par ce dernier.

Dans l'hypothèse où ils ne pourraient assister personnellement à cette assemblée, les actionnaires peuvent :

- soit donner procuration à un autre actionnaire ou à leur conjoint ou leur partenaire pacsé ;

- soit adresser une procuration à la société sans indication de mandataire ;

- soit voter par correspondance.

Un formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration peut être adressé aux actionnaires à leur demande. Cette demande devra parvenir au siège social de la société six jours au moins avant la date prévue pour la réunion de l'assemblée sur justification par le demandeur de sa qualité d'actionnaire.

Les votes par correspondance ne seront pris en compte que pour les formulaires, complétés et signés, parvenus au siège social trois jours au moins avant la date de l'assemblée.

Le conseil d'administration

12202024 – LE PUBLICATEUR LEGAL

LBPAM ACTIONS DIVERSIFIE

Société d'investissement à capital variable

Siège social :
34, rue de la Fédération - 75015 PARIS
R.C.S. : PARIS B 337 878 466

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société susvisée sont convoqués en assemblée générale ordinaire au siège social, 34, rue de la Fédération, 75015 Paris, le 20 avril 2020 à 10h00, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes

2. Examen et approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le dernier jour de bourse du mois de décembre 2019 - Affectation des sommes distribuables

3. Approbation des opérations et conventions visées au rapport spécial établi par le commissaire aux comptes, en application de l'article L 225-38 du Code de Commerce

4. Délégation de pouvoirs pour les formalités.

Il est justifié du droit de participer à l'assemblée générale par l'inscription en compte des titres au nom de l'actionnaire ou au nom de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au deuxième jour ouvré au moins précédant la date de l'assemblée, à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus pour la société par son mandataire, CA-

Par arrêté des préfets des départements concernés, Les Echos, Le Publicateur Légal et la Vie Judiciaire sont habilités à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements de Paris (75), Yvelines (78), Essonne (91), Hauts-de-Seine (92), Seine-Saint-Denis (93), Val-de-Marne (94), Val-d'Oise (95) et Rhône (69). Le site LesEchos.fr est habilité dans ces mêmes départements, ainsi que dans les départements suivants : Gard (30), Bas-Rhin (67) et Haute-Savoie (74).

Les Échos Sociétés

Directeur : Régis LEGROS
Directeur Délégué : Laurent LEBRUN
Directeur Production et Logistique : Jérôme MANCÉLON

Le Publicateur Légal / La Vie Judiciaire
Directeur : Dusan JACIMOVIC

CEIS Corporate Trust, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire bancaire ou financier habilité. L'inscription des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire bancaire ou financier habilité doit être constatée par une attestation de participation délivrée par ce dernier.

Dans l'hypothèse où ils ne pourraient assister personnellement à cette assemblée, les actionnaires peuvent :

- soit donner procuration à un autre actionnaire ou à leur conjoint ou leur partenaire pacsé ;

- soit adresser une procuration à la société sans indication de mandataire ;

- soit voter par correspondance.

Un formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration peut être adressé aux actionnaires à leur demande. Cette demande devra parvenir au siège social de la société six jours au moins avant la date prévue pour la réunion de l'assemblée sur justification par le demandeur de sa qualité d'actionnaire.

Les votes par correspondance ne seront pris en compte que pour les formulaires, complétés et signés, parvenus au siège social trois jours au moins avant la date de l'assemblée.

Le conseil d'administration

12202025 – LE PUBLICATEUR LEGAL

LBPAM ISR OBLI 2 ANS

(anciennement LBPAM OBLI 2 ANS)

Société d'investissement à capital variable

Siège social :
34, rue de la Fédération - 75015 PARIS
R.C.S. : PARIS B 388 269 441

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société susvisée sont convoqués en assemblée générale ordinaire au siège social, 34, rue de la Fédération, 75015 Paris, le 20 avril 2020 à 11h00, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes

2. Examen et approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le dernier jour de bourse du mois de décembre 2019 - Affectation des sommes distribuables

3. Approbation des opérations et conventions visées au rapport spécial établi par le commissaire aux comptes, en application de l'article L 225-38 du Code de Commerce

4. Délégation de pouvoirs pour les formalités.

Il est justifié du droit de participer à l'assemblée générale par l'inscription en compte des titres au nom de l'actionnaire ou au nom de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au deuxième jour ouvré au moins précédant la date de l'assemblée, à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus pour la société par son mandataire, CA-CEIS Corporate Trust, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire bancaire ou financier habilité. L'inscription des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire bancaire ou financier habilité doit être constatée par une attestation de participation délivrée par ce dernier.

Les votes par correspondance ne seront pris en compte que pour les formulaires, complétés et signés, parvenus au siège social trois jours au moins avant la date de l'assemblée.

Le conseil d'administration

12202028 – LE PUBLICATEUR LEGAL

LBPAM ISR OBLI REVENUS

(anciennement LBPAM OBLI REVENUS)

Société d'investissement à capital variable

Siège social :
34, rue de la Fédération - 75015 PARIS
R.C.S. : PARIS B 328 985 924

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société susvisée sont convoqués en assemblée générale ordinaire au siège social, 34, rue de la Fédération, 75015 Paris, le 20 avril 2020 à 10h30, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes

2. Examen et approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le dernier 31 décembre 2019 - Affectation des sommes distribuables

3. Approbation des opérations et conventions visées au rapport spécial établi par le commissaire aux comptes, en application de l'article L 225-38 du Code de Commerce

4. Renouvellement du mandat de Monsieur Olivier BICHARA, administrateur

5. Renouvellement du mandat de La Banque Postale, administrateur

6. Délégation de pouvoirs pour les formalités.

COMMENT PUBLIER VOS ANNONCES //

Les Échos / Annonces Légales

Annonces et formalités légales

Service clients :

01 44 88 42 00

jal-pro@annonces-legales.fr

Le Publicateur Légal / La Vie Judiciaire

Marie-Ange LAMARCHE

01 85 58 30 75

ma.lamarche@wolterskluwer.com

TARIF HT DES ANNONCES ET MODALITÉS DE PUBLICATION //

La présentation des annonces est soumise aux règles définies par arrêté du Ministère de la culture et de la communication. Le prix de la ligne s'entend pour une ligne de référence de 40 signes en corps minimal 6,5 points pica. Le callage de l'annonce est établi au ligno-mètre du corps employé de file à filet.

Tarifs hors taxe 2020 des annonces légales par département

30	4,07 €	91	5,14 €
67	4,07 €	92	5,39 €
69	4,37 €	93	5,39 €
74	4,07 €	94	5,39 €
75	5,39 €	95	5,14 €
78	5,14 €		

Il est justifié du droit de participer à l'assemblée générale par l'inscription en compte des titres au nom de l'actionnaire ou au nom de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au deuxième jour ouvré au moins précédant la date de l'assemblée, à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus pour la société par son mandataire, CA-CEIS Corporate Trust, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire bancaire ou financier habilité. L'inscription des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire bancaire ou financier habilité doit être constatée par une attestation de participation délivrée par ce dernier.

Dans l'hypothèse où ils ne pourraient assister personnellement à cette assemblée, les actionnaires peuvent :

- soit donner procuration à un autre actionnaire ou à leur conjoint ou leur partenaire pacsé ;

- soit adresser une procuration à la société sans indication de mandataire ;

- soit voter par correspondance.

Un formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration peut être adressé aux actionnaires à leur demande. Cette demande devra parvenir au siège social de la société six jours au moins avant la date prévue pour la réunion de l'assemblée sur justification par le demandeur de sa qualité d'actionnaire.

Les votes par correspondance ne seront pris en compte que pour les formulaires, complétés et signés, parvenus au siège social trois jours au moins avant la date de l'assemblée.

Le conseil d'administration

12202029 – LE PUBLICATEUR LEGAL

LBPAM ISR OBLI MOYEN TERME

(anciennement LBPAM OBLI MOYEN TERME)

Société d'investissement à capital variable

Siège social :
34, rue de la Fédération - 75015 PARIS
R.C.S. : PARIS B 347 837 551

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société susvisée sont convoqués en assemblée générale ordinaire au siège social, 34, rue de la Fédération, 75015 Paris, le 20 avril 2020 à 11h30, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes

2. Examen et approbation du bilan et des comptes de l'exercice clos le dernier jour de bourse du mois de décembre

2019 - Affectation des sommes distribuables

3. Approbation des opérations et conventions visées au rapport spécial établi par le commissaire aux comptes, en application de l'article L 225-38 du Code de Commerce

4. Renouvellement du mandat de Monsieur Olivier BICHARA, administrateur

5. Renouvellement du mandat de La Banque Postale, administrateur

6. Délégation de pouvoirs pour les formalités.

2019 - Affectation des sommes distribuables

3. Approbation des opérations et conventions visées au rapport spécial établi par le commissaire aux comptes, en application de l'article L 225-38 du Code de Commerce

4. Délégation de pouvoirs pour les formalités

Il est justifié du droit de participer à l'assemblée générale par l'inscription en compte des titres au nom de l'actionnaire ou au nom de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au deuxième jour ouvré au moins précédant la date de l'assemblée, à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus pour la société par son mandataire, CA-CEIS Corporate Trust, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire bancaire ou financier habilité. L'inscription des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire bancaire ou financier habilité doit être constatée par une attestation de participation délivrée par ce dernier.

Dans l'hypothèse où ils ne pourraient assister personnellement à cette assemblée, les actionnaires peuvent :

- soit donner procuration à un autre actionnaire ou à leur conjoint ou leur partenaire pacsé ;

- soit adresser une procuration à la société sans indication de mandataire ;

- soit voter par correspondance.

Un formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration peut être adressé aux actionnaires à leur demande. Cette demande devra parvenir au siège social de la société six jours au moins avant la date prévue pour la réunion de l'assemblée sur justification par le demandeur de sa qualité d'actionnaire.

Les votes par correspondance ne seront pris en compte que pour les formulaires, complétés et signés, parvenus au siège social trois jours au moins avant la date de l'assemblée.

Le conseil d'administration

12202030 – LE PUBLICATEUR LEGAL

BNP PARIBAS EASY FR

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège social :

1 Boulevard Haussmann 75009 Paris

797 774 783 R.C.S. PARIS

AVIS DE CONVOCATION

MM. les actionnaires sont convoqués en Assemblée générale ordinaire le 23 avril 2020 à 10 heures 30 qui se tiendra par visioconférence conformément à l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020,

en vue de délibérer et statuer sur l'ordre du jour suivant :

A titre ordinaire :

1. Lecture des rapports du Conseil d'Administration et du rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ; Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019, Quitus aux administrateurs ;

2. Affectation des sommes distribuables ;

3. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce ;

4. Pouvoir en vue de l'accomplissement des formalités légales.

Conformément à la législation en vigueur, les actionnaires sont informés que le bilan, le compte de résultat et la composition des actifs sont à leur disposition au siège social de la société de gestion de la SICAV et qu'ils seront envoyés gratuitement sur demande.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, a le droit de participer à cette assemblée, de s'y faire représenter par un actionnaire ou par son conjoint ou d'y voter par correspondance.

Le droit de participer pour tout actionnaire à l'assemblée ou de s'y faire représenter est subordonné à l'enregistrement comptable de ses titres, soit en son nom ou au nom de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris.

Les actionnaires désirant voter par correspondance peuvent se procurer le formulaire de vote auprès de BNP PARIBAS Securities Services - Support Juridique ACI : CPD07A1 - 9, rue du Débarcadère - 93500 Pantin (" VSJ-BPSS "). La demande de formulaire doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception et parvenir à VSJ-BPSS six jours au moins avant la date de la réunion. Les formulaires de vote à distance ne seront pris en compte qu'à la condition de parvenir à VSJ-BPSS deux jours avant la date de l'assemblée, accompagnés d'une attestation établie par le dépositaire de ces actions justifiant de leur enregistrement comptable.

L'actionnaire ayant voté par correspondance n'aura plus la possibilité de participer directement à l'Assemblée ou de s'y faire représenter en vertu d'un pouvoir.

Le Conseil d'Administration

RENDEZ-VOUS PARTENAIRES

par legalstart.fr

Chômage partiel : comment le mettre en place dans votre entreprise ?

Depuis le 22 mars 2020, la France est en état d'urgence sanitaire pour endiguer la propagation du Covid-19. Alors que beaucoup d'entreprises subissent de plein fouet cette crise en constatant une forte baisse de leur chiffre d'affaires, d'autres ont carrément dû arrêter leur activité. En tant que dirigeant d'entreprise, lorsqu'une baisse soudaine et temporaire d'activité se présente, il est possible de réduire les coûts et de sauver les emplois en mettant tout ou partie de son entreprise en chômage partiel.

Quelles sont les conditions ?

Le chômage partiel peut prendre deux formes : la diminution du temps de travail des salariés ou la fermeture totale ou partielle de l'entreprise. Quelle que soit la forme choisie, il faut impérativement avoir la possibilité de justifier de façon objective la diminution brutale et temporaire de l'activité.

Actuellement, l'épidémie de Covid-19 est un facteur qui permet de justifier une demande de mise en chômage partiel - pour autant il reste impérativement nécessaire de prouver la chute du chiffre d'affaires.

Qui paie les salariés ?

Les contrats de travail des salariés sont suspendus et ces derniers continuent de percevoir une partie de leur salaire. Pour aider au mieux les entrepreneurs à

surmonter la crise du Covid-19, l'État a mis en place des dispositions très favorables.

Ainsi, les employeurs vont reverser aux salariés une indemnité correspondant à 84% de leur salaire net. En contrepartie, l'État s'engage à verser aux employeurs une indemnité correspondant à 100% du montant versé aux salariés - dans la limite de 4,5 SMIC - ce qui limite considérablement l'impact financier pour les dirigeants d'entreprise.

Comment faire la demande ?

Si la crise actuelle a entraîné l'arrêt de votre activité ou la chute de votre chiffre d'affaires, vous avez sans doute la possibilité de faire une demande d'activité partielle pour votre entreprise. La démarche se fait en deux étapes :

1. consultation du CSE ou du délégué du personnel pour statuer sur l'opportunité de la mise en activité partielle. Pour les plus petites entreprises, il faut informer directement les salariés.

2. demande en ligne auprès de la DIRECCTE : le délai de réponse a été raccourci à 48h pour permettre aux entreprises de s'adapter au plus vite. Si la situation l'exige, il est possible de prendre immédiatement les mesures et de demander l'application rétroactive du chômage. ■

Ce contenu a été réalisé par Legalstart.fr.

SANDRA NUSSBAUM
Legal Business Developer
@Legalstart.fr



CORONAVIRUS

Les licenciements s'accroissent au sein des pépites californiennes

EMPLOI

La situation des employés des licornes de la Valley a brutalement changé en à peine un mois.

Longtemps choyés et très généreusement rémunérés, ils sont désormais licenciés sans préavis via vidéoconférence.

Anaïs Moutot

— Correspondante à San Francisco

Sur Twitter, le dernier message de David DeSandro remontait à mars 2019. L'ingénieur y tenait un ballon blanc sur lequel était inscrit « Je suis nouveau. Venez me dire bonjour ! », en dessous du logo de Compass, une licorne de la Silicon Valley promettant de révolutionner les achats immobiliers. Un an plus tard, il a décidé de revenir sur le réseau social pour annoncer son licenciement.

En même pas trois semaines, la situation des employés des start-up californiennes a brutalement changé. Longtemps choyés par les entreprises, n'ayant même pas besoin de négocier pour obtenir des conditions de rémunération très généreuses, ils sont désormais licenciés sans préavis via vidéoconférence.

L'accès à leurs e-mails professionnels et à l'intranet de la société est coupé quelques heures plus tard. « Je n'ai même pas eu le temps de récupérer les contacts de mes collègues, les projets sur lesquels j'ai travaillé, ni de consulter le pro-



La réduction des déplacements frappe de plein fouet les secteurs du tourisme et de la mobilité. Photo Jeff Chiu/AP/Sipa

gramme répertoriant mes stock-options », déplore David DeSandro.

Matière grise

Avec la récession qui s'annonce, les jeunes pousses numériques passent en revue leurs coûts. Sans usines, ces derniers se concentrent souvent sur la matière grise. D'autant plus que celle-ci coûte cher dans la Silicon Valley à cause du coût de la vie et de la compétition pour les talents. « Ils m'ont fait une offre très généreuse il y a un an. Je gagne environ deux fois ce que gagne un ingénieur d'entrée. Cela se

retourne contre moi aujourd'hui », estime David DeSandro, qui n'avait jamais quitté une entreprise autrement que de son propre chef. « Etre licencié est difficile mais être licencié alors qu'on est en quarantaine encore plus. Je ne peux pas sortir boire un verre avec des amis ou aller à la salle de sport », raconte-t-il.

La crise du coronavirus arrive alors que l'heure était déjà à la réduction des dépenses dans de nombreuses start-up sommées par leurs investisseurs d'accélérer leur chemin vers la rentabilité après une décennie d'excès. Plu-

sieurs jeunes pousses avaient déjà procédé à des coupes, notamment celles financées par le japonais Softbank, dont les déboires ont dégonflé des valorisations artificiellement hautes.

Tourisme et mobilité

Avec la crise liée au Covid-19, la réduction des déplacements frappe de plein fouet les secteurs du tourisme et de la mobilité. Les nombreuses start-up concurrentes Airbnb sur le créneau des voyageurs d'affaires, comme Sonder et Lyric, ont annoncé des licenciements.

TripActions, un fabricant de logiciel de gestion des voyages d'affaires pour les entreprises, a décidé de se séparer de 20 % de ses effectifs, soit environ 300 personnes. Bird, la star des trottinettes électriques, licenciée, elle, 400 personnes.

La situation est encore plus difficile pour les petites start-up sans investisseurs solides derrière. Chez Ryde, une société de location de voitures entre particuliers, les réservations ont baissé de 90 % en à peine un mois. La start-up de San Diego, qui n'a plus

400

PERSONNES

Le nombre de licenciements chez Bird, leader des trottinettes électriques.

que un ou deux mois de trésorerie, a décidé de licencier deux de ses neuf salariés.

Assurance-santé

George Arison, le PDG de Shift, une start-up d'inspection et de livraison de véhicules d'occasion, s'attendait à réaliser 250 millions de dollars de chiffre d'affaires en 2020, contre 175 millions en 2019. Mais les ventes de voitures ont chuté de plus de 60 % en mars. Il a préféré agir vite en diminuant les salaires de son équipe de 25 % pour au moins deux mois.

Il a aussi opté pour des congés sans solde pour « une partie » de ses 130 salariés à temps plein et la majorité de ses salariés à temps partiel. Une manière de leur permettre de continuer à bénéficier de l'assurance-santé de l'entreprise, un élément critique aux Etats-Unis en temps de crise sanitaire, mais aussi de montrer sa confiance dans la capacité de l'entreprise à se redresser. « Nous avons l'espoir de pouvoir faire revenir toute l'équipe. Quand la crise sera terminée, les gens vont continuer à ne pas vouloir prendre les transports publics et les VTC. Ils vont revenir à des achats plus traditionnels », assure-t-il. Il se réjouit d'une conséquence qu'il espère durable : la baisse des salaires. « Ils étaient bien trop haut dans la Silicon Valley, cela n'avait plus aucun sens. » ■

Batch, la start-up qui envoie les notifications du gouvernement

NUMÉRIQUE

La jeune pousse est à l'origine de la technologie ayant permis au gouvernement d'envoyer sa première notification.

Elle fait partie des start-up dont l'activité devrait être peu impactée par la crise.

Déborah Loye

@LoyeDeborah

La semaine dernière, le gouvernement envoyait sa première notification à des centaines de milliers de Français, dans le but de leur faire prendre connaissance des nouvelles attestations de déplacement. La start-up qui a rendu cela possible se nomme Batch, une jeune pousse phœnix, née des cendres (ou du « pivot » dans le jargon) d'AppGratis il y a cinq ans. Cette dernière développe l'infrastructure nécessaire à l'envoi de notifications push sur le Web ou sur mobile pour des marques, des médias, et désormais des services publics.

Intégration frénétique

« Nous étions déjà en discussion avec le service d'information du gouvernement (SIG), explique le fondateur de la start-up Simon Dawlat. Lorsque nous avons tous reçu les SMS du gouvernement, le 17 mars, nous nous

sommes dit que notre technologie serait parfaite pour ce type d'usage. » Batch recontacte alors le SIG. « Le jour où nous nous y sommes rendus, il y avait une séance durant laquelle ils consultaient des responsables politiques, raconte Clotilde Rousseau, responsable des revenus (CRO) chez Batch. Nous sommes entrés par la petite porte, parce que la grande leur était réservée... C'était assez intense pour toute l'équipe. » A l'issue de ce rendez-vous, le SIG donne son feu vert.

« Sen suivent « trois ou quatre jours d'intégration frénétique, durant lesquels les gars de l'équipe ne dorment pas », raconte l'entrepreneur. Le 24 mars, la première notification est envoyée.

La jeune pousse ne touchera rien pour cette opération menée pour le gouvernement.

La start-up ne touchera rien pour cette opération, qu'elle a rendue gratuite. « C'est du pro bono, mais le projet a structuré la psyché de l'équipe. Ça leur a permis de participer un peu à l'Histoire », estime son fondateur.

Batch fait partie des start-up dont l'activité ne devrait pas trop être impactée par la crise de coronavirus. Au total, 14 milliards de notifications push ont été envoyées à travers sa plateforme en mars, soit 24 % de plus qu'en février. Les

médias, qui représentant 30 % de ses clients, ont été particulièrement actifs. Du côté des marques, les besoins s'équilibrent. « Nous avons quelques clients qui ont mis leur abonnement en pause, mais c'est compensé par ceux qui connaissent une croissance exponentielle, les applications d'éducation ou de fitness, par exemple », indique Simon Dawlat, qui concède tout de même que les objectifs de chiffre d'affaires pour 2020 (10 millions d'euros) vont être revus à la baisse.

L'enjeu principal était que sa technologie supporte la charge. « Le premier mot d'ordre a été de

s'assurer que, coûte que coûte, Batch fonctionne, indique-t-il. Nous avons la chance d'avoir une équipe tech qui avait déjà une forte culture du télétravail. Pour le moment, ça tient. »

Le moment de positionner sa marque

Là où de nombreux entrepreneurs se concentrent sur les feux à éteindre, Simon Dawlat peut ainsi penser long terme. « Ce qui comptera, dans un an, c'est qui a montré de l'empathie et qui n'en a pas montré, que ce soit avec les clients, les fournisseurs, ses équipes... Les gens se souviendront de ce qui a été dit et fait durant

« Ce qui comptera, dans un an, c'est qui a montré de l'empathie et qui n'en a pas montré [...] Les gens se souviendront de ce qui a été dit et fait durant cette crise. »

SIMON DAWLAT
Fondateur de Batch

cette crise », projette-t-il. Cette crise est ainsi, pour Batch, l'occasion de travailler son marketing. « C'était un parent pauvre chez nous, et nous sommes en train de le reprendre au sérieux », affirme Simon Dawlat. On veut en faire un facteur différenciant, que les gens se disent « Batch était là ». »

Outil de la transformation digitale pour les marques, Batch devrait en outre profiter des besoins rendus urgents par le confinement. « La conclusion de tout cela sera que la transformation digitale va cesser d'être une mode sympa, et devenir la priorité numéro un », prédit l'entrepreneur. ■

Les pouvoirs publics travaillent avec des start-up pour informer la population

Les solutions de Batch, Clustaar et Infobip sont utilisées par le Service d'information du gouvernement (SIG). L'objectif est d'informer rapidement et massivement la population.

Alors que le gouvernement n'avait jamais envoyé de notifications, 350.000 Français sont aujourd'hui inscrits à ce service. C'est la start-up Batch qui a été sollicitée par le Service d'information du gouvernement (SIG) pour le mettre en place. Depuis le début de la crise,

le site gouvernement.fr a drainé 53 millions de visites, dont 29 millions de visiteurs uniques. « Notre problématique est de faire émerger l'information officielle

Le SIG cherche à diversifier les canaux d'information.

de manière cohérente, transparente, massive et immédiate », résume-t-on au SIG.

Ce dernier a ainsi fait appel aux services de start-up pour

diversifier les canaux d'information. Le 24 mars, le nouveau format d'attestation a été « poussé » grâce à Batch. « La notification est l'outil naturel lorsqu'il s'agit de prévenir qu'une nouvelle information est disponible », indique-t-on au SIG.

Deux agents conversationnels

Mais pour le gouvernement, l'enjeu est également de connaître les interrogations de la population pour pouvoir y répondre au mieux. Ce mardi 31 mars, deux nouvelles jeunes pousses sont entrées en jeu,

Clustaar et Infobip. Grâce à leurs technologies, le SIG a développé des agents conversationnels sur Messenger et WhatsApp. « Il s'agit d'arborences basées sur les informations disponibles sur le site, affirme-t-on au SIG. Elles sont mises à jour quotidiennement. »

Certains services ont été développés en interne, comme le tableau de bord permettant de visualiser l'évolution de l'épidémie par région ou département. Les start-up ont, quant à elles, été sollicitées lorsque des compétences technologiques spécifiques étaient requises. — D. L.

CORONAVIRUS

Le port de Marseille, en cale sèche, craint pour la sécurité maritime

- Seul le fret navigue encore en mer avec quelques très rares passagers tolérés pour « nécessité impérieuse ».
- Pour les marins confinés à bord, la fatigue et le stress gagnent, menaçant la sécurité de la navigation.

MARITIME

Paul Molga
— Correspondant à Marseille

Les dauphins sont désormais plus nombreux en Méditerranée que les voyageurs voguant sur les flots. Depuis le débarquement à Marseille, il y a dix jours, de plusieurs centaines de passagers de trois paquebots pris au piège de Covid-19, la totalité des ports du bassin ont fermé leurs quais au déplacement de personnes. « Seul le fret navigue encore », assure le pilote Jean-François Suhas, par ailleurs président du Club de la croisière Marseille Provence et du conseil de développement du port de Marseille Fos. 60 % du trafic habituel de marchandise se poursuit, dont une grande partie de fret en vrac (pétrole, minerais, etc.). Les containers acheminés par CMA CGM, eux aussi commentent à s'accumuler dans les espaces de stockage du port.

Zone à risque

Cette mise au sec pose de sérieux problèmes aux équipages encore à flot pour assurer le transport de marchandises et de fret, les marins n'étant plus autorisés à descendre à quai. « Il y a au moins 1 million de marins confinés en mer qui ne sont plus relevés et qui savent qu'ils seront difficilement soignés si le coronavirus se déclare à bord. Cela crée à bord des situations de stress inédites », alerte Jean-François Suhas.

Il raconte que lorsqu'il monte désormais à bord pour guider les manœuvres, il doit être couvert comme les professionnels de santé, avec gants, masque, lunettes, stylo personnel, gel hydroalcoolique et interdiction de toucher quoi que ce soit. « Ceux qui nous accueillent sont eux-mêmes protégés des pieds à la tête et tous sont très tendus. On entre dans une zone à risque qui va mettre à l'épreuve la sécurité de la navigation », prévient-il. Le calvaire des 1.800 passagers du paquebot endeuillé Zaandam, qui ne trouve pas de port d'accueil depuis son départ d'Argentine le 7 mars, n'arrange pas leur moral.

Dès la mi-mars, la compagnie Corsica Linea, qui assure la liaison entre la Corse et le continent, avait déjà totalement suspendu le trans-



A Marseille Fos, 60 % du trafic habituel de marchandise se poursuit, dont une grande partie de fret en vrac (pétrole, minerais, etc.). Photo Anthony Micallef/Haytham/REA

port de passagers. Seule une poignée peut encore effectuer la traversée « pour nécessité impérieuse » : déplacements professionnels, de santé, assistance familiale, services de secours, forces armées, services de l'ordre... « Aucun passe-droit », insiste Pierre-Antoine Villanova, directeur général de la compagnie. Toutes les demandes finissent sur son bureau, où il veille à écarter les cas douteux. Même le transport de fret s'effectue sans les chauffeurs : les remorques sont déposées au départ, puis reprises à l'arrivée par d'autres chauffeurs.

Investissements reportés

« La logistique est compliquée », concède le patron, qui fait encore naviguer 4 navires sur 7 pour ravitailler l'île. Il estime fonctionner à 70 % de ses capacités habituelles, avec un peu plus de 27.000 tonnes

« Il y a au moins 1 million de marins confinés en mer qui ne sont plus relevés et qui savent qu'ils seront difficilement soignés si le coronavirus se déclare à bord. Cela crée à bord des situations de stress inédites. »

JEAN-FRANÇOIS SUHAS
Président du conseil de développement du port de Marseille Fos

de marchandises transportées entre les 18 et 30 mars, dont 60 % de produits alimentaires. Un peu moins d'un tiers des effectifs (250 employés sur 850) a été placé en chômage partiel, 130 CDD ont pris fin et 40 % des effectifs restants travaillent de chez eux. Le chiffre d'affaires (220 millions d'euros en 2019) pourrait chuter cette année d'au moins 15 %, remettant en cause les investissements futurs destinés à verdier un peu plus la flotte.

La situation est pire chez Corsica Ferries, où la voilure a été réduite de quasiment 90 %. Seuls 3 navires sur 13 assurent encore une rotation. « Nous pouvons accueillir un maximum de 100 passagers sur des bâtiments d'une capacité de 2.500 », déplore Pierre Mattei, le président de la compagnie. La semaine passée, un navire a même relié Livourne à Bastia avec un unique passager... ■

Brittany Ferries contraint de laisser à quai ses passagers

La compagnie maritime transmanche estime sa perte à 25 millions d'euros pour les seuls mois de mars et d'avril. Pour éviter une plus forte hémorragie, elle interrompt ses traversées avec passagers jusqu'au 21 avril.

Stanislas du Guerny
— Correspondant à Rennes

Le pavillon breton rentre au port. Spécialiste des liaisons maritimes passagers et fret entre la Bretagne, la Normandie, le sud de l'Angleterre, l'Irlande et l'Espagne, Brittany Ferries prend de plein fouet la crise de coronavirus. Président du directoire de cet armement, Christophe Mathieu fait état d'une perte estimée à « 25 millions d'euros » pour les seuls mois de mars et d'avril.

Afin de limiter l'hémorragie, il a décidé d'interrompre les traversées passagers jusqu'au 21 avril prochain pour ne maintenir que le fret. Seulement 5 de ses 12 ferries continuent de naviguer, notamment entre Portsmouth et Caen-Ouistreham, mais aussi entre Poole et Bilbao, en Espagne. Les autres bateaux sont à quai, au moins jusqu'au 22 avril prochain. Une partie importante des 2.000 navigants est au chômage partiel, c'est aussi le cas pour la moitié des 800 sédentaires.

Arrêt des voyages scolaires L'armement a perdu son trafic passagers habituel de ce début de printemps, notamment tous les voyages scolaires entre l'Angleterre et l'ouest de la France. La direction est très inquiète pour la

prochaine saison estivale, elle navigue à vue et n'est pas sans craindre une chute des réservations. Celles qui ont déjà été annulées seront reportées mais pas remboursées par la compagnie. 62 % de ses recettes annuelles, d'un montant global de plus de 444 millions d'euros, proviennent des billets de traversées, 14 % des ventes à bord et 23 % du fret.

Contrôlé principalement par la coopérative agricole Sica de Saint-Pol-de-Léon, Brittany Ferries entend d'autant plus préserver sa trésorerie (57 millions d'euros l'an dernier) que l'armement s'est lancé dans un vaste programme d'investissements qu'il ne peut stopper.

D'un montant de 550 millions d'euros, il passe notamment par l'équipement de sa flotte d'un système de filtration des gaz d'échappement afin de limiter les pollutions. Brittany Ferries et ses partenaires ont aussi engagé 200 millions d'euros dans le bateau « Le Honfleur », qui devrait naviguer entre Ouistreham et Portsmouth à partir de prochain automne. Construit par le chantier naval allemand Flensburger Schiffbau-Gesellschaft, la livraison de ce navire aura pris plusieurs mois de retard.

Sachant que 80 % de sa clientèle est britannique, la compagnie entend rester un acteur clé du transmanche dans le cadre du Brexit. Elle vient donc, aux côtés du fonds Columbia Threadneedle Investments, de s'engager à hauteur de 30 % dans la reprise de Condor Ferries, qui assure le trafic entre Saint-Malo, Poole et les îles de Jersey et de Guernesey. ■

A Calais, les ferries traversent encore la Manche

Les deux compagnies présentes à Calais, DFDS et P&O, veulent pouvoir assurer le fret sur le détroit, lien indispensable entre la France et la Grande-Bretagne et n'ont pas beaucoup diminué le nombre de rotations malgré la baisse de charge.

Nicolas Buysse
— Correspondante à Lille

Il n'y a plus aucun autocar ni aucun piéton qui traversent la Manche via les ferries. Subsistent quelques voitures d'habitants rapatriés tardivement.

Devant cette chute brutale du trafic passagers, P&O qui a transporté en 2019 entre Calais et Douvres 6,3 millions de passagers et 1,3 million de camions vient juste de retirer un bateau sur les cinq de sa flotte à Calais. La compagnie veut pouvoir assurer le fret même s'il baisse un peu. « P&O assure un service vital

pour la circulation des denrées alimentaires, et notamment des produits frais, des médicaments et autres fournitures médicales », a déclaré Janett Bell, PDG de P&O Ferries.

Sur les huit lignes que compte P&O sur le détroit – entre la Grande-Bretagne, la France mais aussi l'Irlande du Nord, la République d'Irlande la Hollande et la Belgique – Calais-Douvres est la plus importante en termes de passagers, représentant 75 % du trafic total et 56,5 % pour ce qui est des camions. Du côté du concurrent DFDS, le fret a déjà diminué d'environ 30 %. La compagnie danoise maintient également les rotations de ses trois bateaux entre Douvres et Calais (2,1 millions de passagers et 602.000 camions en 2019) ou Dunkerque avec trois navires également (2,3 millions de passagers et 583.000 camions en 2019).

Dès le début du confinement, elle a diminué de moitié la capacité des passagers par mesure de sécurité.

Depuis la semaine dernière, elle limite à 100 personnes (10 % de la capacité totale en passagers) en plus des chauffeurs de camions. Même si certaines rotations sont en perte, DFDS préfère « offrir la fréquence à ses clients tant que l'activité le permettra », assure Jean-Claude Charlo, DG de DFDS France. Sur cette traversée assez courte – 1 h 30 – la compagnie fait assez peu de chiffre d'affaires à bord.

Pessimisme pour la saison estivale

Tous les voyages scolaires d'ici à la fin d'année scolaire ont bien sûr été annulés pour les deux compagnies. Difficile pour l'une et l'autre pour l'instant d'évaluer l'impact de cette crise. Pour Jean-Claude Charlo, tout dépendra de la fin du confinement et surtout des mesures de déconfinement. « Si c'est en juin et que les voyages sont autorisés peut-être y aura-t-il un boom, un sursaut des gens qui veulent célébrer la fin du

Covid. Mais si ça dure – les Britanniques parlent, eux, de six mois – la saison d'été peut être compromise. »

Jean-Jacques Puisseuseau, PDG de Port Boulogne Calais, craint, lui, que le nombre de bateaux ne soit encore réduit. Il est très pessimiste pour la saison estivale. « Et ensuite, en fin d'année, on aura le Brexit avec les incertitudes qui règnent sur les négociations », conclut-il, amer. En 2019, le trafic de Calais était déjà en diminution de 7 % à 8,5 millions de passagers et celui du fret de 5 % avec 42 millions de tonnes transportées. ■

100

PASSAGERS

La capacité maximale à bord des navires DFDS depuis la semaine dernière, soit 10 % de la capacité totale.

Sequoia relance sa chaîne de pressings « verts »

ÎLE-DE-FRANCE

Cette entreprise parisienne est à la tête de 62 pressings, la plupart en franchise.

Elle étend la gamme de ses services à la retouche et la réparation de vêtements et se prépare à ouvrir 10 boutiques.

Dominique Malécot
@DMalecot

Paradoxe. Les pressings peuvent rester ouverts dans le cadre du dispositif de lutte contre l'épidémie de coronavirus, mais faute de salariés ou de clients, parfois les deux devant la peur du virus, « 80 % des boutiques sont fermées », remarque Nicolas de Bronac, président du groupe parisien Sequoia.

Pas de quoi, pour l'heure, remettre sa stratégie en cause. Il est à la tête de 62 pressings, pour la plupart en franchise, dont six au-delà des frontières, proche de l'objectif prévu il y a cinq ans pour la fin 2015.

Sur le papier, tout était parfait. Traditionnellement utilisé en teinturerie, le perchloréthylène, nocif pour la santé, sera interdit le 1^{er} janvier 2022. Or Sequoia s'était assuré de l'exclusivité pour la France, d'un produit écoresponsable à base de silicones, le GreenEarth. Le groupe proposait de reprendre des boutiques et d'y installer les machines



Les pressings Sequoia allient protection de l'environnement et service haut de gamme. Photo Kiossev

nécessaires. Une aubaine pour la population vieillissante de teinturiers dans l'impossibilité d'amortir un nouvel équipement.

« En fait, nous avons eu de grosses difficultés à trouver des collaborateurs », reconnaît Nicolas de Bronac.

En Ile-de-France, où il reste 700 pressings, il y a en moyenne 6 élèves pour le brevet professionnel et 2 en CAP. Nous avions le franchisé, le financement, tout sauf le personnel diplômé obligatoire. Nous avons donc dû freiner notre développement. » Sequoia

a donc décidé en 2017 d'ouvrir un centre de formation agréé. Les formalités ont duré deux ans et il a pu former une trentaine de personnes, de quoi ouvrir 10 boutiques au premier trimestre 2020.

« Il reste en France 1.300 machines à remplacer d'ici fin 2021, cela doit nous permettre d'acheter des boutiques à des prix raisonnables », veut espérer le dirigeant. Le coût de rénovation nécessite de tripler le chiffre d'affaires annuel, de l'ordre de 60.000 euros avant reprise, pour atteindre au moins 180.000 euros.

Clientèle exigeante

Utiliser un produit « vert » ne suffit pas à tripler le chiffre d'affaires. Le groupe a donc développé une spécialité de nettoyage d'uniformes et de tenues pour de grandes entreprises exigeantes en matière de qualité et d'empreinte environnementale.

Cette démarche touche maintenant les particuliers qui veulent faire durer leurs vêtements. Ils demandent de plus en plus d'en raviver les couleurs et de les raccommode. Au point que le groupe, rentable, qui réalise 9 millions d'euros de chiffre d'affaires en faisant travailler 200 personnes en CDI, va centraliser ses opérations de teinture, couture et retouche dans le 15^e arrondissement de Paris.

Les vêtements trop usés continueront à alimenter son circuit de collecte. Engagé dans la protection des océans pollués par le plastique, Nicolas de Bronac, propose à ses clients une housse réutilisable pour transporter leurs vêtements. ■

En Ardèche, Ekibio met les bouchées doubles pour produire des pâtes

AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

Le carnet de commandes du fabricant de pâtes bio a plus que doublé depuis le début de la crise sanitaire.

Françoise Sigot
— Correspondant à Lyon

Equipés de toutes les protections nécessaires du masque à la blouse, les collaborateurs d'Ekibio sont sur le pied de guerre. Depuis début mars, les ateliers de ce spécialiste des pâtes et céréales bio tournent à

plein régime pour honorer le double de commandes qu'à l'ordinaire.

Pour l'entreprise ardéchoise de 220 personnes qui réalise 100 millions de chiffre d'affaires, l'enjeu est de hisser les volumes de production et surtout de garantir un environnement de travail des plus sécurisés.

Les services administratifs ont été réorganisés pour que les salariés dont la présence est indispensable soient espacés de plus d'un mètre. Ceux qui peuvent télétravailler y sont incités. Dans les ateliers, les protocoles ont été revus pour avoir le moins possible d'opérateurs. « La productivité en pâtit un peu mais nous jouons sur les horaires », explique Thierry Chiesa, directeur général d'Ekibio. Enfin,

ceux que la crise condamne à une baisse d'activité, comme le chef de la cantine d'entreprise fermée le 15 mars, viennent prêter main-forte à la logistique. « Nous avons créé un tableau de polyvalence, chacun s'inscrit pour proposer ses services », précise le directeur général. Ainsi, la filiale du holding Compagnie Biodiversité, n'a pas d'activité de chômage partiel.

Pas de rupture d'approvisionnement

En marge de l'organisation, il a fallu sécuriser les approvisionnements. « Nous avions anticipé. Début février j'avais demandé que nous soyons couverts jusqu'à fin avril », indique Thierry Chiesa. Avec l'explosion de

la demande, le stock de matières premières sera absorbé plus rapidement. Pas de quoi mettre l'entreprise en danger, car les céréales et les emballages arrivent normalement. Seuls 4 % des produits sont en rupture à cause de problèmes liés à leur production, sans lien avec la crise. Ekibio pense retrouver son rythme de croisière début avril. Son dirigeant pourra alors engager ses forces sur un autre front. Fin février, la PME a racheté la marque de compléments alimentaires Pléniday. Il faut maintenant intégrer cette marque représentant 340.000 euros de chiffre d'affaires en capitalisant sur son portefeuille produit et en lançant des nouveautés. ■

Centres de données : Euclide ouvre son capital au Crédit Agricole

RÉGION SUD

Spécialisé dans la création et l'exploitation de centres de données fermes, Euclide va pouvoir étoffer son maillage territorial grâce au soutien du Crédit Agricole, qui devient actionnaire minoritaire.

Christiane Navas
— Correspondante à Nice

Confinement oblige, C'est en ligne que la signature de l'entrée au capital d'Euclide Data Centers du groupe Crédit Agricole – via IDIA Capital Investissement et Sofipaca – s'est faite. L'opération a le mérite

d'avoir été maintenue dans ce contexte de crise aiguë.

Spécialisé dans la création et l'exploitation de centres de données proposés en colocation à des grands comptes, ETI, PME et organismes publics principalement en régions, le groupe de Sophia Antipolis cherchait un partenaire financier pour accompagner sa croissance. Le montant de l'opération n'est pas dévoilé. « Avec sept data centers en Région Sud Paca, à Vil-

leurbanne, à Besançon et en région parisienne, dont le dernier acquis auprès de HSBC à Lognes en février 2020, nous avons atteint un palier de développement », admet Magdi Houry, le PDG fondateur d'Euclide. Seul actionnaire depuis la création de l'entreprise en 2009, il en a financé jusqu'ici le développement en faisant appel au crédit bancaire. « L'arrivée d'un nouvel actionnaire, même minoritaire, constitue un gage de pérennité financière pour nos clients et va nous permettre d'engager de nouvelles opérations », reconnaît-il.

Une activité stratégique

Les enjeux relatifs à la souveraineté des données et aux futurs besoins liés au développement des objets connectés confortent la stratégie retenue par Magdi Houry : miser sur la création d'un réseau de proxi-

mité avec des centres de données de nouvelle génération proposant un hébergement et des services sécurisés. Le groupe compte aujourd'hui 250 clients et a déjà programmé plusieurs investissements.

Une nouvelle salle de serveurs de 200 m² est en cours d'aménagement sur le site de Villeurbanne et 10 millions d'euros seront investis dans l'implantation d'une nouvelle ferme à Strasbourg. « Les travaux d'aménagement ont été lancés, mais le chantier a été arrêté en raison de la crise sanitaire. Néanmoins, le centre devrait être opérationnel en 2021 », précise le PDG. La feuille de route du groupe prévoit aussi des opérations de croissance externe pour renforcer son maillage territorial. « Création ou acquisition, l'objectif est d'ouvrir un nouveau site tous les dix-huit mois sur les cinq prochaines années », anticipe Magdi Houry. ■

innovateurs

LA TECHNOLOGIE LIMATECH

Sécuriser les batteries au lithium pour les avions



Rémi Benoit

Date de création : 2016
Présidente : Florence Robin
Effectif : 10 personnes
Secteur : aéronautique

Laurent Marcaillou

— Correspondant à Toulouse

Les batteries au lithium ne sont pas utilisées dans les avions à cause du risque d'incendie. Fondé fin 2016 à Toulouse par un chercheur du CEA, Marc Béranger, sa nièce ingénieure en mécanique Florence Robin, présidente, et l'informaticien Maxime Di Meglio, directeur général, Limatech relève le défi en concevant des batteries au lithium-fer-phosphate sécurisées pour les avions, hélicoptères et drones thermiques.

La start-up a codéveloppé avec le CEA-Leti un système breveté de sécurisation et d'optimisation des batteries au lithium, qui lui permet d'atteindre un niveau de fiabilité très élevé : une panne par milliard d'heures d'utilisation. A la différence des accumulateurs au plomb ou au nickel-cadmium, elles sont

équipées d'une carte électronique de pilotage des modules, pour éviter l'emballement thermique en cas de court-circuit ou de décharge profonde. « La complexité est de répondre aux normes aéronautiques sévères, en intégrant toutes les fonctions dans une électronique simple, fiable et performante, explique Maxime Di Meglio. Notre système détermine si un événement est normal ou pas pour laisser la batterie délivrer l'énergie, avec un niveau de précision du traitement des signaux de 99 % »

Levée de fonds sécurisée

Trois fois plus légères que celles au nickel-cadmium, ces batteries allègeraient de 60 à 120 kg un avion A320, qui consommerait alors moins. Elles coûtent plus cher, mais leur durée de vie de 8 à 10 ans est 2,5 fois plus longue. Limatech a obtenu dès 2018 la certification de qualité aéronautique EN 9100. Mais l'agrément Part 21 d'organisme de conception et de fabrication délivré par l'AESA a été décalé, de mars à septembre, en raison de la pandémie de coronavirus. La société a constitué une ligne pilote à Toulouse pour fabriquer 1.200 batteries en 2021 et ouvert, en février, un laboratoire de R&D à Grenoble. Pour financer la certification et l'industrialisation, elle doit boucler une levée de fonds de 2 millions d'euros d'ici à fin juin auprès de bpifrance, de Fimple et de business angels, dont 1,5 million déjà sécurisé. ■

LE PROJET INSERM-ORANGE

Les mobiles au service de la recherche sur le Covid-19



Inserm

Jacques Henno
@jhennoparis

Pour étudier les effets du confinement et l'évolution de la pandémie de coronavirus, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale vient de signer un accord de coopération avec Orange. Les huit membres du laboratoire EPIcx, rattaché à l'Inserm et Sorbonne Université, dirigé par Vittoria Colizza et spécialisé dans l'application des mathématiques et de l'informatique à l'étude des épidémies dans des environnements complexes, reçoivent de l'opérateur de téléphonie mobile des données anonymisées, qui permettent d'estimer les déplacements de personnes sur le territoire français. « Nous n'avons pas accès aux déplacements individuels, mais à des données agrégées, éventuellement avec un découpage par tranches d'âge, précise Eugenio Valdano (photo), épidémiologiste, qui travaille sur ce projet avec Vittoria Colizza. Nous savons juste, par

exemple, qu'il y a eu, tel jour ou telle nuit, tant de voyages entre un arrondissement de Paris et tel canton situé à côté de Lyon. » Pour écarter tout risque de ré-identification – c'est-à-dire identifier quelqu'un à partir de données anonymisées – le nombre de déplacements entre tel et tel endroit n'est précisé que s'il dépasse la barre des 20. « Une telle réutilisation des données des abonnés d'un opérateur de téléphonie mobile, si elle est accompagnée d'une anonymisation dans les règles de l'art, est prévue par le RGPD et la directive ePrivacy 2002/58 », confirme Romain Perray, spécialiste de la protection des données, enseignant à la Sorbonne et à Assas et avocat.

Modèles épidémiologiques

Des outils d'analyse de données et de programmation informatique pour réaliser des simulations de l'évolution de la pandémie vont permettre, à partir de ces données, de mettre au point des modèles épidémiologiques prenant en compte la géographie de la France, la mobilité, les caractéristiques de la maladie, sa diffusion sur le territoire, l'état de surcharge du système sanitaire... « Ces modèles permettront d'évaluer l'efficacité du confinement, mais aussi d'élaborer différents scénarios sur la sortie », ajoute Eugenio Valdano. Pourra-t-on mettre fin partout au confinement ? Uniquement pour certaines tranches d'âge ? ■

CORONAVIRUS

Les géants du CAC 40 sont tous dans le rouge depuis le début de l'année

- Le premier trimestre s'achève sur une baisse de 26,5 % à Paris et le deuxième s'ouvre avec une baisse de 4,3 %.
- Les géants du CAC 40 ont effacé plus de 450 milliards d'euros de capitalisation.

BOURSE

Sophie Rolland
@Sorolland

Jamais les places financières mondiales n'avaient aussi mal commencé l'année. Le premier trimestre s'achève sur des baisses de plus de 20 % à Wall Street, de 23 % en Europe (STOXX 600) et de 26,5 % à Paris. Et ce 1^{er} avril n'incite pas à l'optimisme. Après le rebond de ces deux dernières semaines, c'est à nouveau le rouge qui domine sur les écrans des professionnels des marchés. Le CAC 40 a terminé en baisse de 4,3 % à 4.207,24 points, le Footsie britannique a cédé 3,83 %, le DAX allemand a perdu 3,94 % et l'Euro STOXX 50 a abandonné 3,83 %.

Pour le CAC 40, le décrochage du premier trimestre est comparable à ceux de la crise des dettes souveraines (-25 % au troisième trimestre 2011) ou de Lehman Brothers (-20 % au dernier trimestre 2008). Mais il faut remonter à l'explosion de la bulle Internet et aux 29 % de baisse du troisième trimestre 2002 pour trouver un trimestre plus dévastateur pour les sociétés cotées à Paris.

Le bilan aurait pu être plus lourd

Et encore, le rebond spectaculaire de la fin du mois de mars a amorti la chute. Retenant les leçons de la crise de 2008, les gouvernements et les banques centrales, Réserve fédérale américaine (Fed) et Banque centrale européenne (BCE) en tête, sont intervenus en masse et sur tous les fronts. Sans cette respiration, le bilan aurait été encore plus lourd. Entre son pic du 19 février et le 18 mars, le CAC 40 a dévié de 39 %.

En tout, les 40 principales sociétés

cotées à Paris ont effacé plus de 450 milliards d'euros de capitalisation au premier trimestre, soit l'équivalent des trois plus grosses capitalisations du CAC 40. Aucun des géants de la cote ne sort indemne de ce trimestre noir, mais, dans la tempête, certaines valeurs ont littéralement sombré.

La foncière de centres commerciaux, Unibail-Rodamco-Westfield, a perdu 63 % au premier trimestre, la plupart des centres commerciaux européens qu'elle exploite étant fermés pour cause de confinement. Elle a récemment annoncé qu'elle disposait de 10,2 milliards d'euros de cash et de lignes de crédit non tirées. Assez, selon elle, pour assurer ses besoins de financement « même dans un scénario extrême de "stress tests" ».

Les constructeurs automobiles (-58 % pour le cours de Renault, -43 % pour celui de Peugeot) comptent parmi les sociétés les plus touchées. Le coronavirus a amplifié les problèmes structurels préexistants et le marché s'est effondré : en mars, les immatriculations de voitures neuves, tout comme les ventes des deux groupes français, ont chuté de plus de 70 %. Renault affiche désormais la plus petite capitalisation du CAC 40. En trois mois, celle-ci est passée de 12,6 à 5,2 milliards d'euros.

La plupart des avions étant cloués au sol, l'aéronautique souffre, avec des baisses de 55 % pour Airbus et de 42 % pour Safran. Airbus est toutefois moins touché que son concurrent américain Boeing. Le géant européen a en outre annoncé qu'entre les mesures d'économies et les crédits supplémentaires il avait réussi à dégager quelque 30 milliards d'euros de liquidités, l'équivalent de neuf mois de dépenses de fonctionnement.

Autre secteur massacré pendant la tempête boursière : les banques. Les cours de Société Générale, Crédit Agricole SA et BNP Paribas ont été divisés par deux. « Les investisseurs craignent évidemment des défauts en cascade sur les prêts, mais contrairement à 2008, elles ont un accès quasiment illimité à la liquidité grâce à la BCE. En plus, elles vont bénéficier d'un allègement des contraintes prudentielles », commente Stanislas de Bailliencourt, chez Sycomore AM. Le gérant ne manifeste toutefois pas un optimisme démesuré. « Les valorisations peuvent paraître attractives, mais la visibilité est très faible. Il est difficile de voir un point d'équilibre. » Par ailleurs, les banques sont sommées par la BCE de renoncer à leurs dividendes. « C'est une décision difficile pour elles. Elles craignent de perdre le soutien de leurs actionnaires après plusieurs années de parcours boursier déjà chaotique », souligne Tangi Le Liboux chez Aurel BGC.

Total cède sa troisième place à Sanofi

Parmi les valeurs qui ont limité la casse, Total a mieux résisté que les pétrolières américaines à la chute spectaculaire de l'or noir. Le groupe est vu par les analystes comme l'un des mieux armés du secteur face à la crise. Moody's a toutefois modifié la perspective sur sa note de crédit Aa3 de stable à négative. Sa capitalisation passant sous les 100 milliards d'euros (de 128 à 92 milliards), Total a également dû céder sa troisième place dans le CAC 40 à Sanofi.

Le secteur de la santé est logiquement, l'un de ceux qui a le mieux résisté et Sanofi, dont les usines tournent à plein régime, a « seulement » perdu 11 % depuis le début de l'année. Air Liquide, qui a intensifié sa production de respirateurs

médicaux, a, pour sa part, corrigé de 7,6 %. Sans surprise, les autres valeurs qui ont bien tenu sont liées à la consommation des particuliers comme Carrefour - meilleure performance du CAC 40 ce trimestre (-3,6 %) - ou L'Oréal (-9,5 %), au luxe comme Hermès (-5,61 %) ou aux logiciels comme Atos.

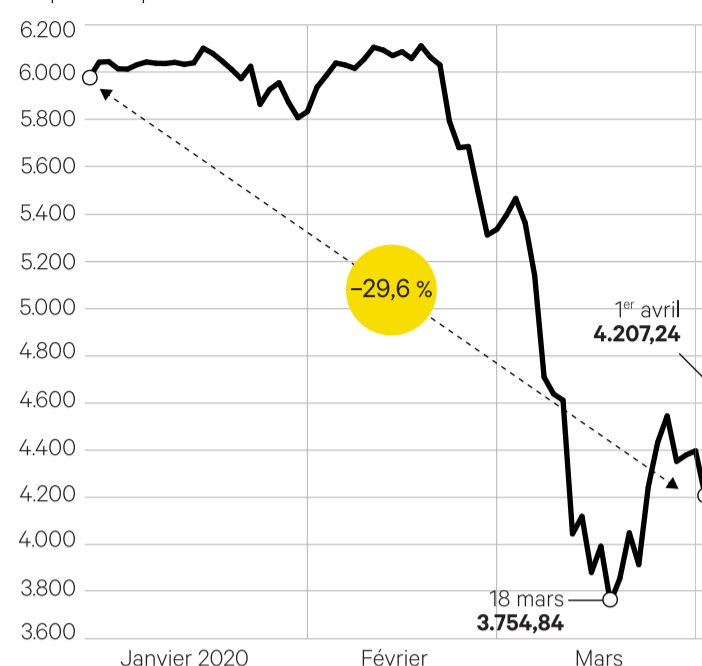
Il reste désormais à savoir si le pire est passé ou si les sociétés cotées vont devoir affronter d'autres épisodes de turbulences. Le déroulement de la dernière crise d'une ampleur comparable donne peu d'espoir. Entre l'été 2007 et le premier trimestre 2009, les indices actions avaient baissé de l'ordre de 60 %. En outre, partout en Europe, les bénéfices sont attendus en baisse. Les analystes financiers tablent désormais sur une chute de 21,9 % des bénéfices du STOXX 600 au deuxième trimestre et de 15,4 % au troisième selon le dernier consensus Ibes Refinitiv.

L'entrée dans le deuxième trimestre s'annonce d'autant plus délicate que la crise sanitaire à l'origine de la crise économique n'est pas terminée. La pandémie est loin d'être maîtrisée et la situation est critique aux Etats-Unis. Alors que certains voudraient croire à une reprise économique en forme de U et à un rebond des marchés en V, beaucoup estiment que le pire n'est pas passé. « La capitulation n'a pas encore eu lieu, estime Tangi Le Liboux. La violence de la crise a provoqué un effet de sidération qui a laissé beaucoup d'investisseurs sans réaction. La baisse des indices provient d'abord des dérivés et de la réduction de l'effet de levier. Les investisseurs classiques détenant plus des titres en portefeuille ("long only") ne sont pas encore sortis. »

Lire l'éditorial
d'Elsa Conesa
Page 14

La chute du CAC 40 au premier trimestre

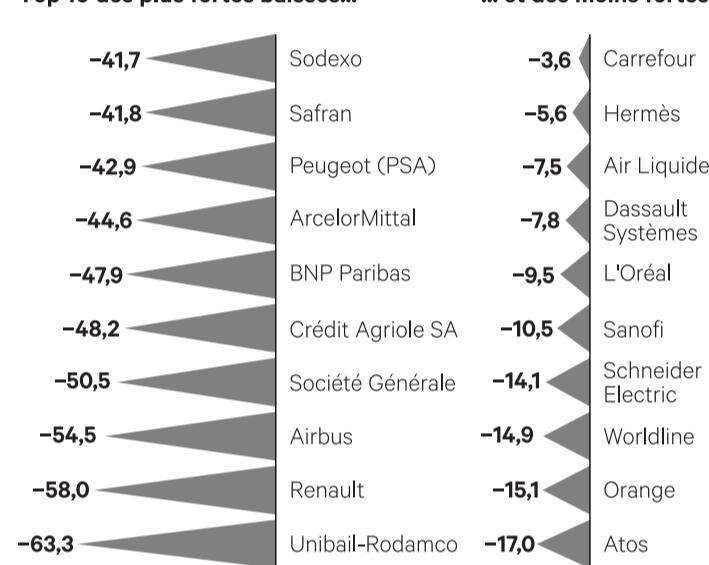
En points depuis le début de l'année



Un CAC 40 entièrement dans le rouge

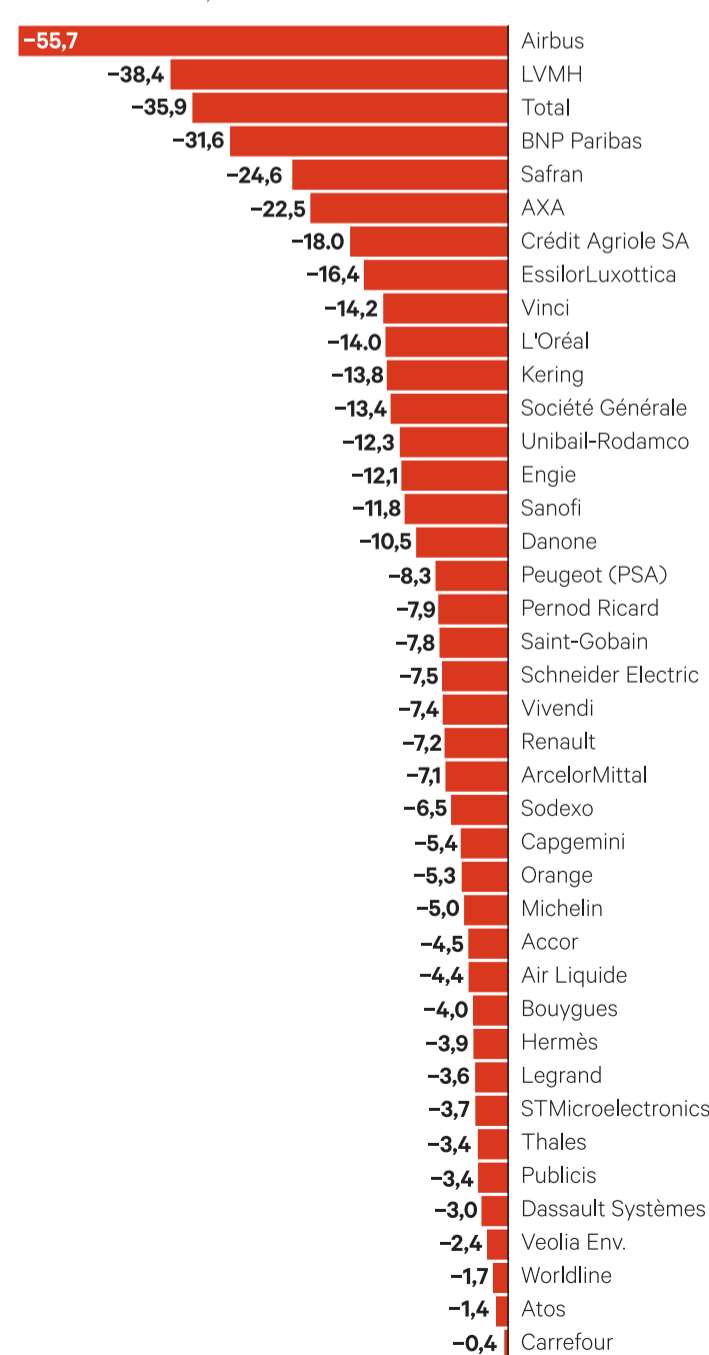
En %, au 1^{er} trimestre 2020

Top 10 des plus fortes baisses...



La fonte des capitalisations boursières

En milliards d'euros, au 1^{er} trimestre 2020



Les valeurs biotech flambent en Bourse

Les sociétés qui se sont lancées dans la fabrication de tests ou dans la course au vaccin contre le Covid-19 sont les seules à sortir gagnantes. En hausse de plus de 25 % depuis le 1^{er} janvier, bioMérieux signe la meilleure performance boursière du SBF120.

Les investisseurs aussi ont placé tous leurs espoirs dans les sociétés engagées dans la lutte contre le Covid-19. Alors que le CAC 40 est intégralement dans le rouge ce trimestre, les deux valeurs du SBF120 qui ont le mieux résisté à la tempête boursière sont la société de diagnostic bioMérieux (+25 %) et Sartorius Stedim Biotech (+16 %).

Le premier a conçu trois tests de dépistage en un temps record. Deux sont déjà en production - dans l'Ariège et aux Etats-Unis - et l'un de ces tests doit être disponible fin mars. Il a déjà reçu l'autorisation en urgence de la Food and Drug Administration (FDA) américaine et devrait bénéficier rapidement d'un marquage CE.

Sartorius Stedim Biotech fabrique des équipements à destination de l'industrie biopharmaceutique,

notamment des poches stériles à usage unique. La société, basée à Aubagne, compte parmi ses clients, plusieurs laboratoires internationaux qui travaillent à l'élaboration d'un vaccin contre le coronavirus. « Les fabricants de tests et les fournisseurs d'équipements médicaux présentent une bonne visibilité en termes de chiffre d'affaires. Nous préférons investir dans ce type de sociétés plutôt que dans les biotechs qui cherchent à découvrir un vaccin », explique Augustin Lecoq, chez Mandarin Gestion.

« Si elles y parviennent, c'est le jackpot, mais c'est un pari très risqué. » Il faut également distinguer la communication sur une activité ou un produit lié au Covid-19 « qui entraîne presque mécaniquement une hausse du cours de Bourse », de l'impact réel sur les résultats, prévient le gérant.

La sensibilité des marchés au nouveau coronavirus est extrême. Aux Etats-Unis, lundi dernier, Abbott Laboratories a pris 17 % dans les échanges précédant l'ouverture de Wall Street : le spécialiste des équipements médicaux venait d'annoncer que son test ultrarapide (5 minutes pour identifier une infection,

13 minutes s'assurer d'une non-contamination) était prêt.

« Ce type d'annonce dope les cours à court terme, mais il faut aller au-delà et évaluer l'effet de la pandémie sur l'ensemble des activités : les ventes des autres types de tests ont considérablement ralenti », signale Lydia Haueter, gérante du fonds Pictet Biotech. Pour ces sociétés, les revenus liés au coronavirus ne devraient pas être énormes, prévient-elle. « Les laboratoires semblent décidés à faire preuve de civisme et les prix ne devraient pas être fixés à un niveau très élevé. »

Ruée vers les fabricants de tests

En France, les particuliers se sont rués sur des petites capitalisations comme Eurobio Scientific, Novacyt et Biosynex. A la clé, des envolées spectaculaires. Eurobio Scientific, par exemple, a gagné 124 % en Bourse depuis le début de l'année. Le laboratoire francilien, spécialisé dans le diagnostic in vitro, a ainsi franchi les 100 millions d'euros de capitalisation. La semaine dernière, Eurobio Scientific a en particulier annoncé avoir obtenu le marquage CE (pour « conformité euro-

péenne », qui confère le droit de distribution sur l'ensemble du territoire de l'Union) pour son test contre le coronavirus. Celui-ci permet d'obtenir un résultat 1 h 15 après extraction. Il s'agit d'un test dit « PCR », comme celui mis au point par Novacyt. La biotech, dont l'action valait moins de 20 centimes en début d'année, a vu son cours de Bourse s'enflammer et dépasser les 2 euros, soit une progression de plus de 1.200 %. Novacyt a successivement obtenu le marquage CE puis l'autorisation de la FDA pour une distribution aux Etats-Unis. Quant à l'entreprise strasbourgeoise Biosynex, elle a annoncé qu'elle était près de commercialiser un test sérologique rapide, permettant de détecter les anticorps spécifiques de la maladie. Le cours de Biosynex a progressé de 586 % depuis le début de l'année.

« Les investisseurs doivent faire attention à la capacité de production des petits laboratoires. L'innovation ne suffit pas. Tous ces acteurs ne sont pas forcément en mesure de répondre aux besoins du marché », met en garde Lydia Haueter. — S. Ro.

Lire « Crible »
Page 34

Un coup dur pour les participations de l'Etat

L'Agence des participations de l'Etat aurait perdu environ 24 milliards d'euros sur son portefeuille de 11 sociétés cotées, depuis le 1^{er} janvier. Soit une baisse d'un tiers de sa valeur.

Sophie Rolland
@Sorolland
et **Thibaut Madelin**
@ThibautMadelin

La tempête boursière a violemment entamé la valeur des participations de l'Etat. L'Agence des participations (APE) est présente en direct dans près de 90 entreprises, certaines cotées, d'autres non. Pour ces dernières, il est encore difficile de mesurer l'ampleur des dégâts. En revanche pour les 11 entreprises cotées, il est possible de tenter une première évaluation.

Sur la base des participations au 6 mars dernier, l'APE aurait perdu environ 24 milliards d'euros sur ce portefeuille de sociétés cotées depuis le 1^{er} janvier. Soit un tiers de sa valeur. Selon nos calculs, celle-ci serait passée de près de 72 milliards au 31 décembre à quelque 48 milliards au 31 mars. Plus de la moitié de ces pertes sont imputables à seulement deux participations : EDF avec 6 milliards de pertes (participation de 84 %) et Airbus avec 7 milliards de pertes. L'Etat est présent au capital du constructeur aéronautique européen à hauteur de 11 % seulement, mais sa capitalisation est importante (avant la crise, Airbus était le cinquième groupe coté du CAC 40) et il a perdu 54 % en Bourse au premier trimestre.

Les pertes sur Engie (participation de 24 %) et sur Safran (11 %) pourraient approcher les 3 milliards d'euros. Viennent ensuite ADP (50 %) avec un peu moins de 2 milliards d'euros de pertes et Renault (15 %) pour plus d'un milliard. La participation de 26 % dans Thales serait à l'origine d'une perte de près de 900 millions d'euros, et celle de 13 % dans Orange de quelque 700 millions d'euros.

Bpifrance présente au capital de 750 entreprises Et encore. Ces pertes n'incluent pas l'exposition de bpifrance. A travers sa filiale bpifrance Participations, la banque publique est présente en direct au capital d'environ 750 entreprises (et 3.500 via son activité de fonds de

fonds) aux profils divers, à la fois des grands groupes industriels comme le constructeur automobile Peugeot PSA, des entreprises de taille intermédiaire (ETI) comme Pizza Pino (restauration) ou Paprec (recyclage) et une myriade de PME et start-up. Fin 2019, la valeur des participations était proche de 23 milliards d'euros, après 20 milliards en 2018. Depuis, l'épidémie du coronavirus a laissé des traces. « Notre portefeuille est à l'image de l'économie, déclare Arnaud Caudoux, directeur général adjoint de bpifrance. Nous avons subi des pertes de valeur du même ordre que celles enregistrées par les marchés pour les sociétés cotées. »

A l'occasion d'une levée obligataire de 2,3 milliards d'euros, la semaine dernière, bpifrance a prévenu les investisseurs que « le Covid-19 pourrait avoir un effet défavorable significatif sur nos activités, nos opérations et nos résultats ».

Quant aux entreprises non cotées, il est trop tôt pour dire quel sera l'effet de la crise. « La question se posera au 30 juin », indique Arnaud Caudoux. Elle se pose d'autant plus que la banque publique n'est pas seulement actionnaire en direct, mais possède également des participations dans une multitude de fonds privés.

Absence de dividendes Comme l'APE, la filiale à 50 % de la Caisse des Dépôts va aussi souffrir de l'absence de versement de dividendes, que le gouvernement veut imposer aux entreprises françaises qui vont bénéficier des aides d'urgence. « En tant qu'actionnaire, on ne peut pas à la fois demander aux dirigeants d'être le plus attentif au cash et en même temps exiger des dividendes », reconnaît Arnaud Caudoux.

Autant de facteurs qui appellent à la prudence. A l'occasion d'une levée obligataire de 2,3 milliards d'euros, la semaine dernière, bpifrance a ainsi prévenu les investisseurs que « le Covid-19 pourrait avoir un effet défavorable significatif sur nos activités, nos opérations et nos résultats ». ■

Le parcours du combattant des entreprises pour obtenir le soutien de la BCE

Annoncé parmi les mesures du plan d'urgence de la BCE le 18 mars dernier, l'achat des titres de dettes à court terme émis par les entreprises tarde à se mettre en place. Ce qui préoccupe les trésoriers.

Guillaume Benoit
@gb_eco

C'était l'une des surprises des annonces de la BCE, dans la nuit du 18 mars. La Banque centrale européenne allait consacrer une partie de son programme d'urgence pandémie de 750 milliards d'euros à acheter de la dette court terme d'entreprise. Un véritable ballon d'oxygène pour les émetteurs de ces instruments, notamment en France. Et pour cause : alors que le marché des « NEUCP » (la nouvelle forme des billets de trésorerie) est un outil très important de financement des besoins de trésorerie des entreprises, il est presque complètement fermé depuis le 16 mars.

« Dès le début du confinement, les acheteurs habituels – les investisseurs institutionnels – ont totalement disparu, témoigne François Gouesnard, de la commission financements de l'Association française des trésoriers d'entreprise. C'était la même chose en septembre 2001, ou en octobre 2008. » Confrontés à des retraits ou cherchant à conserver un maximum de liquidités en cash, ces investisseurs ont délaissé le marché. « Même en augmentant la rémunération offerte, nous n'avons pas trouvé preneur pour notre papier », explique le trésorier d'un groupe agroalimentaire.

Pas de reprise

Le problème, c'est que les NEUCP ont vocation à être constamment refinancés par de nouvelles émissions. Les entreprises attendaient donc avec une certaine impatience les premiers achats de la BCE, via la Banque de France, espérant que le marché redémarrerait rapidement. Mais elles ont été déçues.

La liquidité n'est pas au rendez-vous. Le nombre d'émetteurs éligibles aux achats de la banque centrale ne représente qu'une partie de ce marché qui pèse 70 milliards d'euros en France. « Les règles qui s'appliquent sont celles, extrêmement strictes, du programme d'achat d'obligations mis en place par la BCE en 2016, notamment en ce qui concerne le critère de la notation », explique François Gouesnard. De ce fait, seules les entreprises bien notées sur leur dette de court terme peuvent bénéficier du plan d'urgence. Ce qui exclut un assez grand nombre d'émetteurs sur ce marché. La Banque de



La Banque centrale européenne s'est engagée à consacrer une partie de son programme d'urgence pandémie de 750 milliards d'euros à acheter de la dette court terme d'entreprise. Photo Caro Ruffer/Sipa

France n'a aucune marge de manœuvre sur ce point. « La BCE va pouvoir acheter la dette souveraine de la Grèce, qui est mal notée, mais elle n'a pas la même souplesse à l'égard des entreprises », s'irrite un trésorier dont les titres ne sont pas éligibles. Autre obstacle, seules les notes attribuées par les quatre grandes agences nord-américaines que sont DBRS, Fitch, Moody's et S&P Global Ratings sont prises en compte. Or plusieurs émetteurs, notamment parmi les petits, ont fait appel aux services de l'allemand Scope ou du français Qivalio, agréés par l'Esma, le gendarme européen des marchés. Une démarche d'ailleurs favorisée par les autorités qui voulaient réduire le poids des acteurs anglo-saxons.

Rigidité

Plus ennuyeux pour les émetteurs qui remplissent les conditions d'éligibilité, le marché reste compliqué. « Il n'y a eu a priori que quelques opérations et nous manquons de transparence », déplore Florence Saliba, présidente de l'AFTE. Il a d'abord fallu s'adapter à des modalités pratiques de demande très éloignées des habitudes du marché des

billets de trésorerie. Pour que la Banque de France participe à l'émission, il faut indiquer un montant fixe, une maturité fixe et un coupon fixe. Or, « une entreprise qui veut émettre annonce un montant global et en module la maturité et le prix en fonction de l'appétit des investisseurs », explique François Gouesnard.

Opacité

Surtout, de nombreuses demandes de participation transmises à la Banque de France par les intermédiaires bancaires des entreprises sont restées lettre morte. « Les entreprises sont tout à fait prêtes à adapter leurs émissions aux critères de la Banque de France, en termes de taille, de prix et de maturités, affirme Florence Saliba. Mais encore faut-il qu'elles connaissent ses critères. Or nous n'arrivons pas à obtenir de réponse sur ce point. »

Ce manque de transparence et ces débuts un peu difficiles expliquent en partie que les investisseurs restent éloignés du marché, estiment les trésoriers. Pour l'instant, les entreprises tiennent bon. Elles ont pu compter sur leurs banques, qui n'ont fait a priori aucune difficulté pour les laisser tirer sur

leurs lignes de secours. Elles disposent des fonds propres nécessaires et d'une abondante liquidité fournie par la BCE.

Pour l'instant, les entreprises tiennent bon.

Elles ont pu compter sur leurs banques, qui n'ont fait a priori aucune difficulté pour les laisser tirer sur leurs lignes de secours.

« Après la crise de 2008, les entreprises avaient été fortement incitées à réduire leur dépendance aux banques et à augmenter leur recours au financement de marchés, rappelle Florence Saliba. Aujourd'hui, heureusement que les banques sont là pour financer les besoins de trésorerie. Si le marché des NEUCP veut se présenter comme une véritable alternative, il faut qu'il se rouvre très rapidement. » ■

Non-coté : les fonds confrontés à un casse-tête inédit

Alors que l'ampleur de la crise liée au coronavirus est encore impossible à mesurer, les gérants du non-coté, notamment en dette d'entreprises, se retrouvent confrontés à un exercice périlleux de valorisation de leurs actifs.

Bastien Bouchaud
@BastienBouchaud

Etablissements fermés, personnel confiné, voire en chômage partiel, commandes en suspens... Et aucune visibilité sur le retour à la normale. Pour les entreprises, le coronavirus représente un choc sans précédent, à l'ampleur inconnue. Les gérants d'actifs non cotés, capital-investissement et dette pri-

vee se retrouvent également en première ligne. Les contacts se multiplient avec les entreprises touchées de plein fouet pour les aider à traverser la crise et à optimiser leur trésorerie. Mais en coulisses, un autre problème se pose : comment valoriser ces entreprises et leurs dettes ? Un enjeu important alors que le non-coté a été plébiscité ces dernières années et que les frais de gestion sont appliqués proportionnellement à la valeur des encours.

Alors que le trimestre s'achève, les fonds fermés d'actifs réels vont bientôt envoyer à leurs investisseurs des rapports de gestion. Au contraire des investissements cotés, ils ne peuvent pas simplement reprendre des données de marché pour valoriser leurs fonds. Or, même les grands groupes ne

savent plus sur quel pied danser et révisent à tour de bras leurs prévisions. « Faute de connaissance sur la durée du confinement et sur la manière dont la reprise de l'activité sera organisée, les incertitudes sont immenses », souligne un gérant de dette privée. « Il est trop tôt dans la crise pour se faire une idée précise des conséquences », ajoute-t-il.

Report d'intérêts

Les demandes de report d'intérêts sont déjà significatives : près de 20 % du portefeuille chez un gérant français. Sur les marchés de dette très risquée, les indices affichent des baisses de 15 à 20 % depuis le début de l'année, et la liquidité reste fortement dégradée. Les taux de défaut sont attendus en très forte hausse par les agences de notation.

Mais l'absence de transactions sur la dette privée laisse davantage de latitude aux gérants pour déterminer le prix de leurs actifs.

Les équipes de valorisation, autonomes ou externes aux gestionnaires, s'appuient notamment sur des modèles bancaires d'actualisation des cash-flows pour valoriser ces actifs de long terme. Sur cette base, un gérant estime que « faute d'éléments tangibles sur les difficultés financières des entreprises, il ne devrait pas y avoir un impact très fort sur les valorisations des fonds ».

Une analyse qui fait bondir d'autres professionnels du secteur. « Aucun fonds ne revalorise ses actifs pour le moment, pourtant la décote devrait être de 10 à 15 % au minimum », cingle un investisseur spécialisé dans le crédit. De fait, alors

que les banques se retrouvent confrontées à ces mêmes difficultés sur leurs portefeuilles de prêts, certaines ont déjà pris les devants. La banque danoise Jyske Bank a ainsi annoncé mercredi provisionner 1 milliard de couronnes en prévision de l'impact du coronavirus. Et ce, alors que, « au premier trimestre, les calculs montrent des dépréciations individuelles proches de 0 », précise-t-elle.

Délai de publication

« L'impact du Covid-19 devrait être significatif sur les valorisations » des deux premiers trimestres 2020, reconnaît, quant à elle, Cécile Mayer-Levi, directrice de l'activité dette privée de Tikehau Capital. Reste que, face à l'incertitude, il faudra sûrement attendre pour avoir une idée

plus claire des dégâts. « Nous pourrions, selon les recommandations de place, utiliser le délai entre la publication des valorisations (en général 45 jours après la fin du trimestre) pour réévaluer l'impact de cette situation inédite », explique-t-elle. ■

« Aucun fonds ne revalorise ses actifs pour le moment, pourtant la décote devrait être de 10 à 15 % au minimum. »

UN INVESTISSEUR SPÉCIALISÉ DANS LE CRÉDIT

Le dispositif de crédit garanti par l'Etat décolle « comme une fusée »

- Globalement, les banques ont ouvert la vanne du crédit aux TPE et aux PME.
- Le nombre de dossiers s'accroît rapidement, sous la pression constante de Bercy.

BANQUES

Eric Benhamou
ebenhamou@lesechos.fr

« Le dispositif décolle comme une fusée à la verticale. » Arnaud Caudoux, directeur général adjoint de bpiFrance, s'étonne lui-même du succès du dispositif des prêts garantis par l'Etat. Mercredi matin, à 10 heures, plus de 35.000 dossiers de préaccord avaient été enregistrés, pour un montant de 6 milliards d'euros. La veille, le montant s'élevait à 3,8 milliards. Dans la matinée, 850 millions d'euros de crédits garantis ont été déjà approuvés, mais le milliard d'euros devait être atteint dans la soirée. « Nous sommes sur des proportions considérables, avec des méthodes de déploiement qui auraient été inimaginables lors de la dernière crise », indique le DGA de l'institution, qui gère en amont l'accès au crédit garanti.

« Les demandes de crédit montent très vite, et les banques font globalement le job », a déclaré mercredi François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France, au micro d'Europe 1. Contrairement à la crise de 2008, les banques sont en première ligne pour tenter d'éviter des faillites en cascade.

Les banques sous pression

Mardi, Bruno Le Maire était plus réservé sur l'engagement des banques. « La demande (de crédit) est très forte, avait déclaré le ministre de l'Economie et des Finances lors d'une conférence de presse téléphonique. Certaines banques jouent parfaitement le jeu, d'autres jouent moins bien le jeu et nous leurs avons fait passer le message », avait-il ajouté sans préciser. Les banques sont sous pression. Une pression opérationnelle tout d'abord. Elles

doivent déployer, dans l'ensemble de leurs réseaux d'agences, en un temps record, le dispositif de prêt, d'un montant maximal de 300 milliards d'euros, lui-même mis sur pied à Bercy en trois jours et trois nuits.

Les établissements financiers se sont engagés à répondre aux demandes de crédit des TPE et des PME « dans les cinq jours ouvrés ». Le dispositif, notamment la plateforme de bpiFrance, où sont centralisées les demandes de garantie (de 70 à 90 % du montant), est officiellement ouvert depuis le 25 mars.

Mercredi matin, à 10 heures, plus de 35.000 dossiers de préaccord avaient été enregistrés.

Celui-ci se veut le plus ouvert possible, avec très peu de critères d'inéligibilité et, a martelé le ministre, pas question d'exiger une caution personnelle sur le montant du crédit non garanti. Le secteur bancaire s'est engagé à étudier tous les dossiers, y compris ceux mal notés par la Banque de France.

« Les banques sont très explicites dans leur volonté de bien faire, constate Arnaud Caudoux. Même s'il peut exister encore quelques difficultés de déploiement – ce qui est normal à l'échelle de ces grands réseaux – qui devraient toutes être résolues avant la fin de semaine. »

Une volonté de bien faire

« D'une façon générale, les banques n'exigeront pas de documentation excessive des professionnels et entreprises pour instruire les demandes de prêt, et s'appuieront au mieux sur leur connaissance préexistante de leurs clients », a déclaré la fédération bancaire française dans un document didactique publié mer-



La plateforme de bpiFrance, où sont centralisées les demandes de garantie, est officiellement ouverte depuis le 25 mars. Photo Hamilton/RÉA

« Certaines banques jouent parfaitement le jeu, d'autres jouent moins bien le jeu et nous leurs avons fait passer le message. »

BRUNO LE MAIRE
Ministre de l'Economie et des Finances

credi. Muriel Nahmias, senior director chez Redbridge, qui conseille les entreprises sur leur financement, le confirme : « Les banques sont fortement mobilisées auprès de leurs clients, même s'il existe encore beaucoup de points qui ne sont pas encore stabilisés et restent à clarifier. » Chaque cas est particulier et il est difficile de tout traiter en même temps, notamment pour éviter les effets d'aubaine, dit-elle.

« Il faut que les entreprises aient une approche structurée et documentée pour éviter les goulots d'étranglement sur la plateforme », ajoute Muriel Nahmias. ■

Berlin demande aux banques allemandes de se mobiliser davantage

Les banques allemandes rechignent à porter les risques résiduels sur les crédits garantis à 80 % par l'Etat.

Thibaut Madelin
et Nathalie Steiwer
— Correspondante à Berlin

Quand il a pris connaissance du programme allemand de prêts garantis par l'Etat de plus de 550 milliards d'euros, Philipp Krey n'a pas hésité longtemps. Face à la perspective d'une chute de commandes, le cofondateur de Daphi, une PME informatique, qui équipe les hôtels, s'est vite tourné vers sa banque. Depuis, l'entrepreneur a déchanté. « La banque demande que les actionnaires se portent caution du crédit à titre personnel, déplore-t-il. Etant donné le risque actuel, les PME ont le choix entre deux options : ne pas contracter de prêt ou engager leur patrimoine personnel. » Face à ce dilemme, il pourrait laisser périlcliter sa société de 26 salariés et en fonder une nouvelle après la crise...

C'est la limite du dispositif, que la France a pris pour modèle avec un programme de 300 milliards d'euros : si l'Etat apporte une garantie de 80 à 90 % des montants empruntés, les banques rechignent à porter le risque pour les 10 à 20 % restants. « Avec le coronavirus, elles n'ont aucune visibilité sur l'économie et ne veulent pas engager leurs fonds propres », défend un banquier. Pour couvrir leurs arrières, les banques demandent aux PME leurs états financiers pour l'année, documents rarement prêts en mars, ou leur stratégie pour l'avenir. Une couche de bureaucratie dont les entreprises se seraient bien passées en cette période. Selon la chambre de commerce et d'industrie alle-

mande, une PME sur dix serait menacée de faillite à cause de la pandémie. Le ministre de l'Economie, Peter Altmaier, a reconnu dimanche que l'allocation des prêts prenait du retard. Il devait aborder la question d'un aménagement du programme lors d'une réunion mercredi du conseil d'administration de la KfW. En attendant, la grogne monte. « Dans la situation actuelle, les banques doivent prendre conscience de leur responsabilité sociale et morale », a appelé Stegfan Körzell, de la Confédération allemande des syndicats dans une interview à l'agence DPA le 1^{er} avril.

« Une option parmi d'autres »

Dans une lettre au ministre, les fédérations bancaires et des caisses d'épargne avaient proposé comme solution que l'Etat se porte garant à 100 % des prêts. « Ce n'est qu'une option parmi d'autres, s'empresse-t-on de préciser dans l'une des fédérations. L'objectif est de pouvoir accorder des prêts le plus rapidement possible pour que le programme joue son rôle. » Les banques se défendent de traîner des pieds, alors qu'elles ont été maintenues à flot par l'Etat lors de la crise financière de 2008. Des structures ont été mises en place en quelques jours pour gérer les dossiers de prêts, alors que « les institutions elles-mêmes sont en crise, une grande partie du personnel travaillant à domicile », insiste Peter Jonach, de la Fédération bancaire allemande sur son blog.

L'intérêt pour le programme croît de jour en jour. Le 31 mars, la KfW avait reçu 1.833 demandes de prêt pour un volume total de 8,95 milliards d'euros. Près de 98 % de ces demandes concernent des prêts de moins de 3 millions d'euros. ■

Les questions qui se posent aux établissements bancaires français

A date, tous les comptes d'entreprise n'ont pas été certifiés par les commissaires aux comptes. Certaines banques craignent d'être tenues responsables en cas de mauvaises ou fausses déclarations. Le ministère des Finances tempère.

Anne Drif
@Anndrif

Moins d'une semaine après la mise en place de la garantie publique de 300 milliards d'euros sur les nouveaux prêts, plus de 35.000 demandes ont été adressées à la plateforme des pouvoirs publics gérée par bpiFrance. Et quelque 6 milliards d'euros ont déjà obtenu un préaccord de la part des banques.

Mais des craintes émergent chez ces dernières. A date, tous les comptes d'entreprise n'ont pas été certifiés par les commissaires aux comptes. « Certains critères d'éligibilité vont devoir être déterminés à partir de comptes intermédiaires non audités ou des documents internes de gestion », souligne Frédéric Lacroix, avocat associé chez Clifford Chance, qui conseille des éta-

blissements de crédit et des entreprises. Certaines entreprises pourraient être tentées d'améliorer la présentation de leurs comptes pour répondre aux critères, ajoute un connaisseur du dossier. Compte tenu de l'urgence, les banques ont aussi moins de temps pour faire les diligences nécessaires, d'ordinaire d'un mois, pour analyser en profondeur les dossiers de crédit et encore moins d'évaluer les perspectives d'évolution de chiffre d'affaires.

Les banques responsables des vérifications

Pour les PME de moins de 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires, c'est aux banques que revient la responsabilité de donner un préaccord. « Que se passera-t-il si ces critères ne sont pas respectés ou en cas de déclarations inexactes des entreprises ? La banque ne bénéficiera plus de la garantie mais pourrait demander le remboursement immédiat du prêt », poursuit ce dernier. Interrogée, la Fédération bancaire française rappelle ainsi qu'« il est important de respecter les critères définis par les pouvoirs publics français et européens. S'endetter de plusieurs mois de chiffre d'affaires n'est pas une décision neutre, prêteur comme emprun-

teur doivent être responsables. » Bercy confirme que la responsabilité des vérifications revient bien aux banques : « Elles octroient les prêts, c'est donc à elles de conduire les diligences nécessaires et de réaliser des contrôles. » La BPI, de son côté, contrôlera si les garanties sont déclenchées.

Pour autant, « le premier objectif visé est d'activer un dispositif de masse et d'urgence », insiste Bercy, qui relativise les craintes des banques, qui redoutent notamment de ne pas pouvoir exclure les entrepri-

« Certains critères d'éligibilité vont devoir être déterminés à partir de comptes intermédiaires non audités ou des documents internes de gestion. »

FRÉDÉRIC LACROIX
Avocat associé
chez Clifford Chance

ses « en difficulté ». « C'est très clair, il s'agit de sociétés qui ne respectent pas les ratios financiers européens ou étaient sous certaines procédures judiciaires à la date du 31 décembre, pas après. » Le nombre d'entreprises que les banques devraient ainsi écarter est donc minime.

Cessions des prêts

Autre crainte : ne pas pouvoir bénéficier de la garantie sur le crédit accordé si l'entreprise fait défaut dans les deux mois qui suivent son octroi. « Cela a été discuté et assumé par les établissements de crédit. Il faut quand même rappeler que le prêt peut couvrir trois mois de chiffre d'affaires, ce qui rend ce type d'événement peu probable », ajoute-t-on du côté du ministère.

Enfin, si les difficultés des entreprises venaient à s'accroître, les banques pourraient-elles céder ces prêts garantis à des fonds de dette, comme elles le font actuellement ? « Aujourd'hui, dans les textes, rien ne l'interdit, indique Frédéric Lacroix. Bien que cela puisse soulever des questions du point de vue de cette politique publique d'urgence. » « En cas de cession, la garantie sera perdue », répond Bercy. Les fonds opportunistes devront chercher d'autres possibilités. ■

Report des dividendes : BNP Paribas sous pression

RÉGULATION

En France, BNP Paribas est la dernière des grandes banques à encore braver les appels des régulateurs.

Mercredi soir, Crédit Agricole SA a annoncé à son tour sa décision de suspendre le versement de son dividende, un jour après Natixis et Société Générale.

Edouard Lederer
@EdouardLederer

S'il n'en reste plus qu'un. Natixis, puis Société Générale, ont annoncé mardi soir qu'ils ne verseraient pas de dividende en mai prochain, en ordre de bataille pour fabriquer des masques contre le coronavirus. Mercredi soir, Crédit Agricole SA a décidé « de proposer à l'Assemblée Générale du 13 mai 2020 l'affectation

à un compte de réserves de l'intégralité du résultat de l'année 2019 », gardant ses options ouvertes pour le second semestre. Les regards se tournent désormais BNP Paribas – première banque de la zone euro par les actifs –, qui ne s'est pas encore prononcée. En pleine crise sanitaire, Francfort recommande aux grandes banques de la zone euro de stopper la distribution de résultat, suggérant qu'elle pourrait prendre des mesures contraignantes.

« Nous avons bien noté la communication de la BCE et nous en prenons connaissance. Le groupe BNP Paribas fera très rapidement part de sa décision », a réagi mercredi la banque de la rue d'Antin.

« Nous allons faire entendre notre voix »

Mais, pour BNP Paribas, la question des dividendes a pris un tour franchement politique en Belgique, son deuxième marché après la France. En cause : les dividendes que sa puissante filiale belge à 100 %, BNP Paribas Fortis, devrait faire remonter à sa maison mère. Selon le quotidien belge



Pour BNP Paribas, la question des dividendes a pris un tour politique en Belgique, son deuxième marché après la France.

« De Standaard », elle distribuerait la grande majorité de son résultat 2019.

La première banque de détail belge a ainsi dégagé un bénéfice net de 2,2 milliards d'euros en 2019. La pratique n'a rien d'inhabituel, mais cette somme pourrait sur le papier servir à la maison mère à financer le versement de ses propres dividendes, censés s'élever à 3,9 milliards d'euros. De quoi enflammer le ministre belge des Finances, Alexander De Croo, qui n'entend pas en rester là. « Nous allons faire entendre notre voix au conseil d'administration de BNP Paribas », a expliqué le ministre sur la radio publique le premier actionnaire de BNP Paribas, dont elle détient 7,7 %.

« J'ai déjà dit, la semaine passée, qu'il n'est pas souhaitable que les banques versent un dividende. Elles feraient mieux de garder leurs moyens, car nous ne savons pas quand cette crise va se terminer », a-t-il insisté. D'autres voix se sont élevées, notamment celle du parti Ecolo (dans l'opposition mais une sorte d'union sacrée a été passée

entre partis le temps de traiter l'épideémie) appelant à ce que « tout » soit mis en œuvre « pour empêcher le versement de dividende vers Paris ».

Des transferts intragroupes autorisés

Le sujet est très sensible en Belgique : en 2008-2009, Fortis a subi un vaste naufrage et s'est vu démantelé entre la Belgique et les Pays-Bas. Les activités belges ont été partiellement nationalisées (à 25 %), le solde (75 %) étant cédé à BNP Paribas. La banque française détient l'entité à 100 % depuis 2013. L'autre grand réseau bancaire du pays, ING, bat pavillon hollandais.

Ces inquiétudes ne vont pas forcément trouver d'écho à Francfort. La BCE insiste certes sur le non-versement de dividendes, mais au niveau consolidé. Autrement dit, des transferts de résultats intragroupes restent autorisés. Seule entorse possible – mais la règle existait déjà avant le coronavirus –, les filiales doivent être suffisamment capitalisées, ce dont est justement responsable la maison mère. ■

carnet

EN PARTENARIAT AVEC
nomination
nomination.fr

PORTRAIT

par Pascale Braun
— Correspondante à Metz

Paul de Montclos porte le masque « made in Vosges »

Dans la tornade sanitaire actuelle, Paul de Montclos a su tisser des liens solides. A l'appel de ce chef d'entreprise, les industriels, membres de l'association Vosges Terre Textile qu'il préside, se sont mis, en moins d'une semaine, en ordre de bataille pour fabriquer des masques contre le coronavirus. « Nous étions prêts à lever une armée territoriale, mais les confectionneurs étaient morts au cours de la guerre précédente, lors de l'effondrement du textile français voici 20 ans. Nos membres ont donc adapté leurs machines et fait appel à leur personnel, qui a répondu présent dans un élan extraordinaire », témoigne Paul de Montclos, lui-même, PDG des tissages Garnier-Thiebaut.



DR

acquise par Denantes quelques années auparavant. A l'époque, la « vieille dame de Gérardmer », créée en 1833 sur le mode du village-usine, se portait mal. Mandaté pour préparer sa cession, Paul de Montclos, a fait durer sa mission jusqu'à s'ancre définitivement dans les Hautes Vosges.

Touché par l'héroïsme des ouvriers pour combattre un incendie survenu dans l'usine, il s'est lancé à corps perdu dans une autre opération de sauvetage en rachetant l'entreprise. Il a pris exemple sur son père, qui, voyant disparaître le métier de tresseur, a réussi un rebond spectaculaire en s'attaquant au marché du linge de table dans l'hôtellerie.

Convaincu que le textile français n'avait aucune chance de remporter la guerre des prix lancée par la Chine, Paul de Montclos a mis dès 1996 sur le haut de gamme, la créativité et le service. Dès lors, Garnier-Thiebaut n'a plus perdu d'argent.

Le lin, le chanvre et l'ortie

Son patron travaille désormais à élaborer un textile plus durable. La PME s'est ainsi associée au chimiste local Salvéco pour élaborer une lessive végétale, tandis que Paul de Montclos scrute de « nouvelles » matières premières telles que le lin, le chanvre ou l'ortie qu'il pense un jour pouvoir mélanger au coton.

L'Auvergnat d'origine s'est ainsi mis au service de son département d'adoption, renouant les liens d'une filière distendue par les rivalités. Homme d'extérieur, le tout juste sexagénaire a hâte de retrouver les longues marches dans la montagne et les visites aux amis. Ce père de cinq filles, catholique pratiquant, préfère de très loin les liens humains aux réseaux sociaux.

Défenseur de longue date des filières courtes, il voit dans la crise actuelle l'occasion de repartir enfin sur des bases plus saines. ■

Disparition

Le journaliste Henri Tincq est mort du coronavirus dimanche. A « La Croix », au « Monde » puis à Slate.fr, il fut l'un des spécialistes des questions religieuses les plus reconnus. Il a incarné le meilleur du journalisme, associant des informations obtenues au plus près des acteurs à un grand recul du jugement. Né en 1945 dans le Pas-de-Calais, ce fils d'un menuisier et d'une institutrice sera nourri par l'Eglise du Nord et gardera une philosophie de catholicisme social. Après Sciences Po Paris et l'école de journalisme de Lille, il entre à « La Croix », puis en 1985 au « Monde » où, à son grand dam, les « informations religieuses » sont réduites par l'air laïc du temps. L'époque est au désenchantement du monde, à la mort de Dieu, à la technologie, à l'économie. Travailleur, doté d'une plume prolifique, il impose sa copie, toujours à l'heure, parfaite, mais se plaint de l'ignorance de la question spirituelle dans le débat politique. Parallèlement, il écrit une quinzaine de livres. Son heure revient avec le retour du religieux au tournant du millénaire. Mais il ne s'y retrouve pas, dénonce les fondamentalismes qui promeuvent des « religions identitaires ». Il savait que « la vérité est entre les deux extrêmes, la mort et la revanche de Dieu ». La vérité, je me souviens de tant d'instructives et amicales conversations, c'est-à-dire la recherche humaine du « pourquoi vivre ? »
— Eric Le Boucher

ENTREPRISES

UNIGRAINS
Sébastien Essieux est nommé directeur général adjoint, membre du comité de direction.

Sébastien Essieux, 53 ans, diplômé de l'ESCP Europe, a intégré, en 2005, le groupe Bel, où il fut directeur de l'audit interne, directeur financier France, et enfin directeur de la stratégie et du développement. En 2012, il a rejoint Axérial pour y être directeur financier groupe, puis directeur général délégué, chargé de la finance et de la stratégie. Dès 2017, il devint directeur financier groupe, puis directeur général au Groupement Les Mousquetaires.

CONSULTIM GROUPE
Salwa Nadir est désormais directrice générale.

Salwa Nadir, 35 ans, diplômée de Neoma Business School, a débuté au sein de PricewaterhouseCoopers Transaction Services. Elle a ensuite officié chez Clearwater international à Paris, où elle fut directrice.

PERIAL
Anne-Claire Barberi est désormais responsable RSE et innovation.

Anne-Claire Barberi, 32 ans, membre de la RICS, titulaire d'un master of science de l'UCLA (Etats-Unis), est ingénieure diplômée de l'ESTP, où elle a enseigné dès 2018. Elle a débuté en 2010 comme consultante informatique avant d'être responsable de la RSE puis responsable innovation et international chez ARP-Astrance.

Ils sont nés un 2 avril

- **Eric Besson**, ex-ministre de l'Industrie, de l'Energie et de l'Economie numérique, 62 ans.
- **Camille Bonenfant-Jeanneney**, directrice générale de la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain, 39 ans.
- **Charles-Amédée du Buisson de Courson**, homme politique, 68 ans.
- **Philippe Carli**, président du groupe Ebra, 60 ans.
- **Carole Ferrand**, chief financial officer de Cap Gemini, présidente d'honneur de Terra Nova, 50 ans.
- **David Ferrer**, joueur de tennis, 38 ans.
- **Emmylou Harris**, chanteuse, 73 ans.
- **Jean-Noël Jeanneney**, historien, ex-président de la BNF, 78 ans.
- **Stéphane Lambiel**, patineur artistique, 35 ans.
- **Laurant Le Bon**, président du musée Picasso de Paris, 51 ans.
- **Ada Di Marzo**, directrice générale France de Bain & Company, 46 ans.
- **Mathilde Monnier**, danseuse, chorégraphe, 61 ans.
- **Augustin de Romanet de Beaune**, PDG de Groupe ADP, 59 ans.
- **Michel Troigros**, chef étoilé, 62 ans.
- **Jean-Michel Wilmette**, architecte, 72 ans.

Envoyez vos nominations à carnetlesechos@nomination.fr

Les Echos

Les Echos est une publication du **Groupe Les Echos**
PRINCIPAL ASSOCIÉ UFI PAR (LVMH)
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL **Pierre Louette**
DIRECTRICE GÉNÉRALE PÔLE LES ECHOS **Bérénice Lajouanie**
DIRECTRICE DÉLÉGUÉE **Bernard Villeneuve**
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
& PRÉSIDENT DE LA SAS LES ECHOS **Pierre Louette**
Édité par Les Echos, SAS au capital de 794.240 euros RCS 582 071 437
10, boulevard de Grenelle, CS10817, 75738 Paris Cedex 15
Tél. : 01 87 39 70 00. www.lesechos.fr

ÉDITRICE **Marie Van de Voorde-Leclercq**
ÉDITRICE ADJOINTE **Clémence Callies**
DIRECTRICE DES DÉVELOPPEMENTS
ÉDITORIAUX DU PÔLE LES ECHOS **Henri Gibier**
DIRECTEUR DES RÉDACTIONS **Nicolas Barré**
DIRECTEURS DÉLÉGUÉS DE LA RÉDACTION
Dominique Soix et **François Vidal**
RÉDACTEURS EN CHEF
David Barroux (Entreprises)
Julie Chauveau (Entreprises)

Elsa Conesa (Finance et Marchés)
Daniel Fortin (Magazine, Opinions et Innovation)
Arnaud Le Gal (Les Echos Entrepreneurs et opérations spéciales)
Étienne Lefebvre (France et International)
Clémence Lemaître (Information digitale)
Lucie Robequain (France, International et Enquête)
Marie-Christine Sonkin (Patrimoine)
RÉDACTEUR EN CHEF TECHNIQUE
Didier Boileau

DIRECTEUR DE CRÉATION **Fabien Laborde**
DIRECTRICE ARTISTIQUE **Marion Moulin**
EDITORIALISTES
Cécile Cornudet, **Jacques Hubert-Rodier**,
Eric Le Boucher, **Jean-François Péresse**,
Jean-Marc Vittori, **Sabine Delanglade**,
Laurent Flallo, **Sylvie Ramadier**
(Le Crible)
LES ECHOS EXECUTIVES
RÉDACTRICE EN CHEF **Muriel Jaso**

LES ECHOS WEEK-END
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
Henri Gibier
RÉDACTEURS EN CHEF **Laura Berny**
et **Karl de Meyer**
DIRECTRICE ARTISTIQUE **Cécile Texeraud**
SÉRIE LIMITÉE
RÉDACTRICE EN CHEF **Frédérique Dedet**
DIRECTRICE ARTISTIQUE
Clarice Fensterseifer

DIRECTEUR DE LA DIFFUSION ET DU MARKETING CLIENTS
Etienne Porteaux
DIRECTEUR STRATÉGIE ET COMMUNICATION **Fabrice Février**
PUBLICITÉ Les Echos Le Parisien Médias
Tél. : 01 87 39 78 00
PRÉSIDENTE **Corinne Mrejen**
DIRECTEUR GÉNÉRAL **Philippe Pignol**
DIRECTRICE PUBLICITÉ FINANCIÈRE **Céline Vandromme**
DIRECTRICE PUBLICITÉ COMMERCIALE **Emmanuelle Denis**

euronext

SEANCE DU 01 - 04 - 2020
CAC 40 : 4207,24 (-4,30 %)
CAC ALL-TRADABLE : 3235,12 (-4,07 %)
DATE DE PROROGATION : 27 AVRIL

CAC 40

Table listing CAC 40 companies with columns for company name, stock price, change, volume, and other metrics.

Table listing various French companies with columns for company name, stock price, change, volume, and other metrics.

SRD

Table listing SRD (Small and Medium Cap) companies with columns for company name, stock price, change, volume, and other metrics.

VALEURS FRANÇAISES

Table listing various French companies with columns for company name, stock price, change, volume, and other metrics.

SRD Suite

Table listing SRD (Small and Medium Cap) companies with columns for company name, stock price, change, volume, and other metrics.

VALEURS FRANÇAISES

Table listing various French companies with columns for company name, stock price, change, volume, and other metrics.

SRD Suite

Table listing SRD (Small and Medium Cap) companies with columns for company name, stock price, change, volume, and other metrics.

VALEURS FRANÇAISES

Table listing various French companies with columns for company name, stock price, change, volume, and other metrics.

AUTRES VALEURS DE LA ZONE EURO

Table listing international companies from the Eurozone with columns for company name, stock price, change, volume, and other metrics.

VALEURS ZONE INTERNATIONALE

Table listing international companies from various zones with columns for company name, stock price, change, volume, and other metrics.

A : Indicateur classé, solde ou total du dividende. BPA : Bénéfice par action. PER : Price Earning Ratio. Les plus hauts et plus bas ajoutés sont sur l'année civile. Les valeurs classées par ordre alphabétique sont regroupées en trois classes de capitalisation signalées par les lettres A, B ou C pour les capitalisations supérieures à 1 milliard d'euros, B pour les capitalisations comprises entre 1 milliard d'euros et 150 millions d'euros et C pour les capitalisations inférieures à 150 millions d'euros. ■ : Valeurs de l'indice CACNext20. ■ : Valeurs de l'indice CACLarge60. ■ : Valeurs de l'indice CACMid60. ■ : Valeurs de l'indice CACSmall. Les bénéfices par action : source FacSet JCF Estimations. Mise en ligne intégrale des informations réglementées sur www.lesechos-comfi.fr

euronext/taux&changes

EURONEXT HORS SRD Suite ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR	OUV	+HT	+BS	CLOT	ÉCART	VOL
FR001341781	ZCRSL	C	212	218	2055	2.065	- 943 55669
FR001385857	ABEO	C	948	95	926	9.26	- 232 1771
FR001261852	ABIONYX PHARMA	B	0831	1044	0769	0.822	- 1438 2257108
FR000006402	ACANTHE DEV.	C	0391	042	0397	0.418	- 402
FR0000078861	ACTEOS	C	0398	0398	0396	0.98	- 2 1126
BE097426902	AD CAPITAL	C	01	01	01	0.1	2800
FR001028190	ADUX (EXHI MEDIA)	C	938	938	99	9.9	- 08 471
FR000452874	ADVENS	C	1185	1185	113	1.18	- 042 2451
FR0013296746	ADVINCENNE	C	788	788	73	7.5	- 31 4559
FR0000053043	ADVINI	C	17	17	168	16.8	- 118 140
FR001342186	ALPHA MOS	C	133	133	11	1.22	- 12.86 26437
FR0000053837	ALTAMIR	B	13902	1425	137	13.82	- 113 1948
FR0000039216	ALTAIRET	B	478	478	478	4.78	- 245 51
FR0000034639	ALTRAN TECHNOLOGIES	A	1455	1484	1453	14.77	- 087 12085
FR001051598	AMOEBA	C	1496	1638	1272	1.38	- 1873 2782841
FR0013258589	ANTALIS	B	0682	07	0682	0.69	- 058 541630
FR000403725	APRIL GROUP	A	219	219	219	2.19	137
FR0010481960	ARGAN	B	652	68	65	65.6	- 296 3300
FR001285536	ARTEA	C	895	895	895	8.95	1
FR0000076952	ARTOIS	A					
FR0011992700	ATEMD	C	107	1126	1038	1.12	+ 467 19326
FR0000061780	AUGROS CP	C	515	515	515	5.15	682
FR0000003232	AUREA	C	5	5	465	4.65	- 7 611
FR0013183589	AURES TECH	C	18	183	177	18.6	+ 083 624
FR0011800218	AWOX	C	061	061	0584	0.586	- 362 4846
FR0000066423	BACCARAT	B					
FR0010528399	BALYO	C	087	088	077	0.801	- 1198 51077
FR0000062788	BARBARA BUI	C					
FR0004023208	BASSAC	B	388	388	372	3.77	- 182 575
FR0000035370	BASTIDE	C	329	329	3155	31.6	- 047 4737
FR000121857	BEL	A					
FR0000062150	BLECKER	B					
FR0011592104	BLUE SOLUTIONS	B	167	167	167	1.67	53
FR0011814938	BOOSTHEAT	C	94	94	86	8.6	- 444 2729
FR0004548873	BOURBON	A					
FR0000074254	BOURSE DIRECT	C	116	116	112	11.6	+ 268 4007
FR0000078958	BUSINESS ET DEC.	C					
FR001051589	CAFOM	C	294	304	274	2.88	- 137 2121
FR001296905	CAPELLA	C	172	172	1615	16.6	- 349 1026
FR0000064156	CARPE PARTIC.	C					
FR0000072894	CASTA	C	1955	1955	195	1.95	401
FR0000064446	CATERING INTER	A	696	696	668	6.72	- 345 2429
FR001093979	CBO TERRITORIA	B	319	321	311	3.12	- 34745
FR0000035506	CEGEDIM	B	23	236	22	2.22	- 672 4631
FR0010309096	CEGERAL	B	356	356	35	35.4	- 112 356
FR0012633380	CELLNOVO	C					
FR0000037475	CFI	C					
FR0000060907	CHAUSERIA SA	C					
FR0000054222	CIBOX INTER	C	0081	0092	0081	0.087	- 3 1898
FR0010079559	CIE DU CAMBODGE	A					
FR0013426004	CLARANOVA	B	4454	465	4392	4.423	- 1347 645406
FR0000060824	CLAYEX	C					
FR0000053399	CNM GROUP	C	131	1345	1255	12.55	- 346 1239
FR001335742	COGELEC	C	481	49	481	4.9	- 1374 101
FR0004031763	COHERIS	C	16	18	16	1.605	- 559 684
FR0000060593	COURTIS	C	105	105	105	1.05	26
FR0000044323	CR ALPES PROV.	C	11098	11098	105	1.05	- 539 201
FR0001855006	CR ATL VENDEE	C	1379	1385	135	1.38	- 026 268
FR0010483768	CR BRIE PICARD	C	268	268	26	26.75	- 017 247
FR0000045213	CR ILLE VILAINE	C	97	97	93	9.3	- 409 238
FR0010461053	CR LANGUEDOC	B	6884	6994	6884	68.88	+ 006 120
FR0000045239	CR LOIRE HTE-LOIRE	C	85	85	84	8.4	- 118 35
FR0000045551	CR MORBIHAN	C	905	905	89	8.9	- 166 72
FR0001855114	CR NORD FRANCE	B	283	283	245	2.5	- 39 7404
FR0000044364	CR NORM SEINE	B	125	125	12104	122	- 161 214
FR0000045528	CR PARIS IDF	B	9539	9539	93	9.3	- 217 242
FR0000045346	CR RHONE-ALPES	B	17834	17902	17752	17.752	- 046 338
FR0000045544	CR TOULOUSE	C	119	120	115	115.52	- 291 164
FR0000045304	CR TOUR POITOU	C	10398	10398	10398	103.98	1
FR0000050395	CROSSWOOD	C					
FR0007317813	CS GROUP	C	325	329	314	3.24	- 061 2175
FR001026749	DALET	C	96	96	96	9.6	15
FR0013283108	DELTA PLUS GROUP	B	378	41	375	3.77	+ 08 9275
FR0000035784	DIGIGRAM	C					
FR0012202497	DMS	C	096	1	0926	0.95	- 365 37569
FR0000065260	DOCKS PETROLES A	C	364	364	364	3.64	11
FR001099515	ECA	B	237	237	232	2.37	2102
FR0000072373	ELECT	C	0652	0662	0652	0.66	- 03 5173
FR0000031023	ELEC.STRASBOURG	B	976	976	954	9.7	+ 211 37
FR0012650186	ENGIE EPS	C	566	566	53	5.32	- 093 4399
FR001002669	ESSO	B	147	1515	147	14.8	+ 068 3396
FR0000061475	EURASIA FONC INV	C					
FR0000075343	EUROMEDIS GROUPE	C	168	171	149	14.9	- 1024 95120
FR0010490920	EUROPACORP	C	0535	0568	0522	0.53	- 094 44079
FR0000054678	EURO RESSOURCES	C	265	269	26	2.69	- 037 1365
FR0000064164	EXACOMPTA CHAIF.	C	106	106	103	1.03	134
FR0000037343	EXPL. PROD. CHIM.	C	68939	6899	6899	689.9	+ 129 3
FR0000039026	EXPL. P. PROD. CHIM.	C					
FR0000062341	F.I.E.B.M.	C	37	37	37	3.7	150
FR0000062507	F.I.E.B.M.	C					
FR0000038184	F.I.P.P.	C	0196	0236	0196	0.236	- 248 1284
FR0000060304	FALUET-GREL	C					
FR001271600	FERMENTALG	C	0358	104	09	0.99	+ 487 74137
FR0000062101	FERRIERE CANNES	B	1300	1300	1190	11.90	- 846 16
FR0000061438	FIDUCIAL OFFICE	C	276	276	276	2.76	1
FR0000050515	FIDUCIAL RE	B	167	167	167	1.67	1
FR0000076986	FIN. MONCEY	B					
FR0000035123	FINATIS	B	274	274	274	2.74	+ 96 24
FR0000074759	FLUURY MICHON	C	246	248	236	24	- 244 981
FR0000065930	FONCIERE 7 INV.	C					
FR0000064362	FONCIERE ATLAND	C	144	157	144	1.56	+ 833 1228
FR0000038499	FONCIERE EURIS	B					
FR001041032	FONCIERE INEA	B	388	42	388	40	+ 256 1012
FR001127391	FONCIERE PARIS NORD	C	0031	0031	002	0.024	- 4 170378
FR0000053944	FONCIERE VOLTA	C	63	63	63	6.3	89
FR0013030152	FRANCAISE ENERGIE	C	162	162	15	15.75	- 278 1381
FR001058079	FREY	B	318	318	306	3.06	- 556 639
FR0000031973	FSDV	C					
FR0000030611	GALIMMO	B	183	183	183	1.83	1
FR0000034894	GALUMONT	C	996	996	99	9.92	- 04 16
FR0000053035	GEA	C	885	885	88	8.8	- 112 3
FR0010501692	GENERIX	C	512	532	51	5.28	+ 518 1651

EURONEXT HORS SRD Suite ACTIONS FRANÇAISES

ISIN	VALEUR	OUV	+HT	+BS	CLOT	ÉCART	VOL
FR0013399474	GENKYOTEX	C	176	208	165	19	+ 237 35542
FR001199907	GENOMIC VISION	C	027	0289	0255	0.283	- 501 1533755
FR0000061459	GERARD PERRIER	B	473	473	461	4.61	- 254 481
FR0000065971	GRAINES VOLTZ	C	65	66	65	6.6	- 075 558
FR0004078991	GROUPE FLO	B	0126	014	012	0.135	+ 8 48453
FR0000024232	GROUPE IAD	C	21605	21605	21605	21.605	1
FR0004010338	GROUPE JAR	C					
FR0004050300	GROUPE OPEN	C	7	715	67	6.71	- 414 3850
FR0012612646	GROUPE PARTOUCHE	B	199	1995	183	18.5	- 704 1283
FR001024064	GROUPE PIZZORNO	C	109	109	104	10.4	- 546 305
FR0004150000	GROUPE SFPL	C	1015	102	0.974	0.974	- 404 2975
FR0000066722	GUILLEMOT CORP	C	202	21	1.98	2.1	+ 194 10371
FR000003531	HF COMPANY	C	33	33	33	3.3	428
FR001281916	HIPAY GROUP	C	252	274	252	2.61	- 906 3483
FR0000062278	HOSCOTCH GROUPE	C	426	426	399	4	3422
FR000005193	IDI	B	336	339	336	3.39	245
FR0000030827	IGE + XAO	C	136	140	136	14	67
FR0004035913	ILIADA	A	1229	1305	1195	125.8	+ 174 133699
FR0000032243	IMMO DAUSSAUT	C	64	64	61	6.1	702
FR000006219	IND. FIN. ENT.	C					
FR0000071797	INFOTEL	C	31	31	301	3.01	- 383 4524
FR0000062497	INNELEC MULT	C	28	285	27	2.85	5127
FR0000060451	INSTALL SA	C					
FR0000064958	INTEVA	C					
FR001230102	INVENTIVA	B	36	36	336	3.565	- 097 7735
FR000007597	IT LINK	C	952	98	914	9.38	+ 086 6826
FR0004026151	ITESOFT	C	225	228	22	2.22	+ 133 551
FR001287241	JACQUES BOGART	C	698	718	682		

// Budget de l'Etat 2020 : 399,2 milliards d'euros // PIB 2019 : 2.479,4 milliards d'euros courants
 // Plafond Sécurité sociale : 3.428 euros/mois à partir du 01-01-2020 // SMIC horaire : 10,15 euros à partir du 01-01-2020
 // Capitalisation boursière de Paris : 1.827,78 milliards d'euros (au 06-01-2020)
 // Indice des prix (base 100 en 2015) : 103,55 en décembre 2020 // Taux de chômage (BIT) : 8,6 % au 3^e trimestre 2019
 // Dette publique : 2.415,1 milliards d'euros au 3^e trimestre 2019

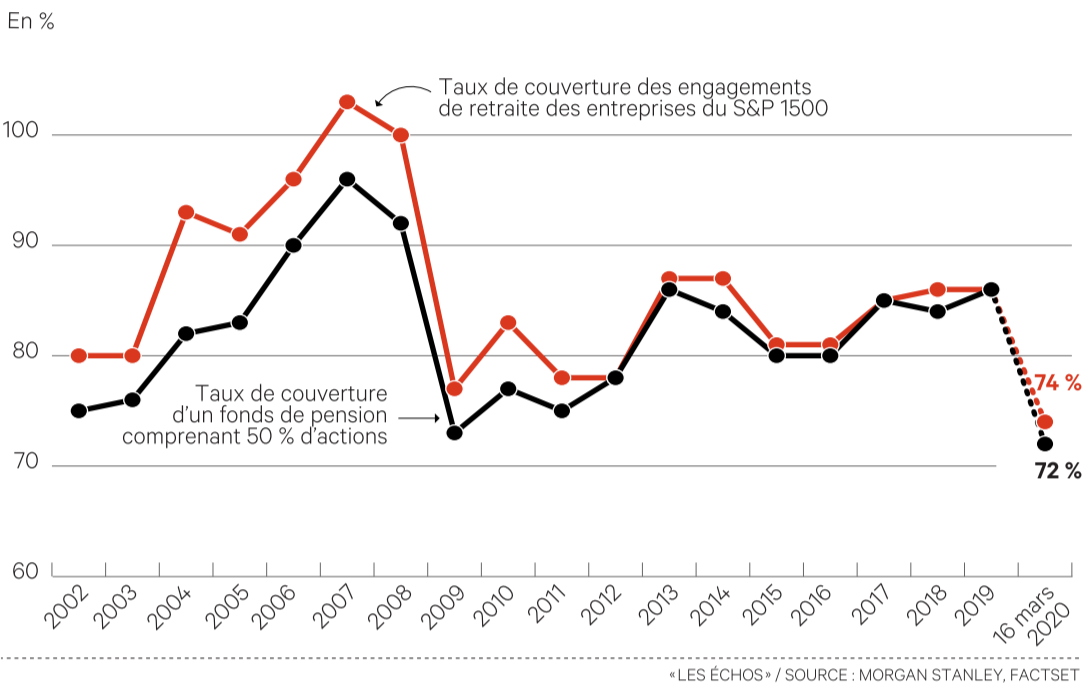
Retrouvez-nous sur www.lesechos.fr    

crible

Retraites en déroute

Le krach boursier a creusé les déficits des plans de retraite des entreprises.

619 milliards de dollars de déficit des plans de retraite aux Etats-Unis



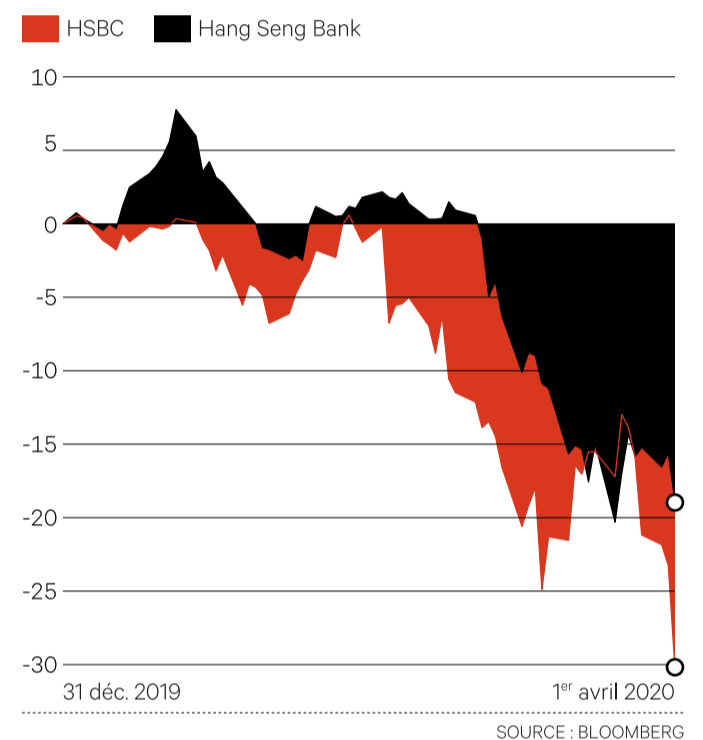
Bis repetita non placent. Comme lors de la crise financière de 2008-2009, les déficits des plans de retraite d'entreprises prennent des proportions abyssales. Le krach boursier l'a creusé de près de 90 % en deux mois et demi, s'élevant à 619 milliards de dollars à la date du 16 mars dernier pour 1.500 sociétés cotées représentant l'essentiel de la capitalisation new-yorkaise, calcule Morgan Stanley. A 74 %, le taux de couverture de leurs engagements est tombé au-dessous du point bas d'il y a onze ans. En Europe, le bureau d'études AlphaValue craint qu'ils n'approchent les 700 milliards, au lieu des 411 milliards anticipés avant la pandémie de Covid-19, cela avant même la baisse des taux d'actualisation qui renchérit les passifs.

Visa pour Hong Kong

HSBC ne fait plus d'ombre à sa filiale Hang Seng Bank sur le terrain du rendement.

HSBC face à Hang Seng Bank

Variation, en %, depuis le 31 déc. 2019 (dividendes réinvestis)



Dieu et mon Droit ! HSBC a dû plier l'échine face au régulateur bancaire de Sa Très Gracieuse Majesté, en se résignant à ne pas verser de dividende cette année, et pas seulement jusqu'en octobre comme sur le Vieux Continent. Les petits épargnants de Hong Kong ou du Royaume-Uni, auxquels le géant sino-britannique exprime ses regrets, croyaient pourtant avoir eu leur lot de mauvaises nouvelles, en février dernier, avec les rachats d'actions suspendus jusqu'en 2021, pour cause de restructurations et non de coronavirus. Car leur coupon a tenu bon même pendant la très grande crise financière de 2008 et 2009. L'« equity story » ne pourra plus se reposer sur le « track record » d'antan, d'autant que la rentabilité n'est plus ce qu'elle était avec les taux d'intérêt bas et les réformes bancaires. Pour un habitué du « top ten » des principaux payeurs mondiaux de dividende établi par Janus Henderson, cela ressemble à une perte de face (-9,3 % pour le cours). Et en plus, la maison mère ne fait plus d'ombre à sa filiale à 62 % Hang Seng Bank, une grande source de ses bénéfices. La grande banque de Hong Kong, cotée elle aussi, a mieux résisté depuis le début de l'année (-21 % contre -28 %) et sa cote d'amour est bien plus élevée (1,5 fois son actif net, contre 0,6 fois pour sa maison mère) grâce à un retour des fonds propres (15,2 % quatre fois supérieur. Elle a fait savoir que sa politique de dividende reste inchangée. Aussi longtemps que le régulateur chinois y consent, bien sûr.

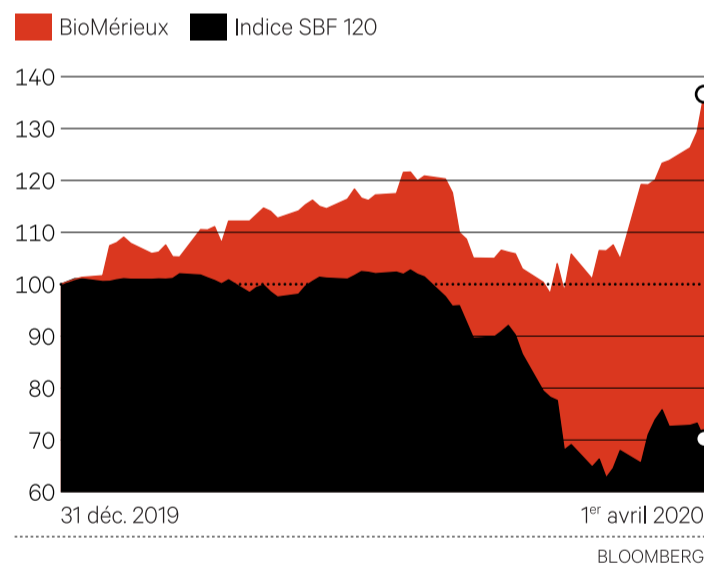
Le stress des tests « stretchés »

Le secteur du dépistage est en surchauffe boursière.

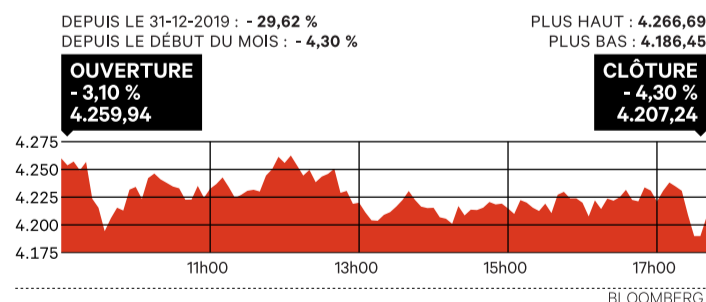
Le stress des tests ne fait pas des tests stressants mais des tests « stretchés ». Pour étancher leur soif de « valeurs Corona », les investisseurs doivent d'abord s'exercer à la nouvelle version boursière des « chaussettes de l'archiduchesse ». Le secteur suscitant leur plus grand intérêt est en effet le dépistage du coronavirus, jugé crucial pour le redémarrage de l'économie, avant les traitements de la maladie ou les vaccins. C'est connu, dans toute ruée vers l'or, ce sont les marchands de pelles et de pioches qui font fortune. Mais il est difficile de quantifier les débouchés qui justifieraient la surchauffe en Bourse autour de leur équivalent d'aujourd'hui, les fabricants de tests de diagnostic. Dans l'indice « KB20 Coronavirus » du bureau d'études Kalliste Biotech, ces acteurs et les fabricants d'équipements de protection connaissent les plus fortes hausses, jusqu'à 1.200 % depuis le 1^{er} janvier. Les volumes entourant les 10 valeurs de la version tricolore de son indice ont été multipliés par 19 en trois mois, à 25 millions d'euros chaque jour. Le diagnostic compte de nombreuses petites sociétés cotées à Paris cumulant moins de 500 millions d'euros de capitalisation, en dehors d'un des grands mondiaux, bioMérieux. Sur la première marche du podium du SBF120, celui-ci en profite pour étendre un peu plus ses ratios de valorisation (45 fois les bénéfices) plus généreux que ceux d'Hermès. En cas de déception, il faudra être réactif.

BioMérieux face aux valeurs françaises

Base 100 au 31 déc. 2019



La Bourse de Paris déprime encore



● La Bourse de Paris est restée sous tension mercredi, incapable de marquer un rebond durable devant les sombres statistiques économiques et les incertitudes entourant l'épidémie de Covid-19.

L'indice CAC 40 a reculé de 4,3 %, à 4.207,24 points, dans un volume soutenu de 4,5 milliards d'euros. La veille, il avait fini en modeste hausse de 0,40 %. Ailleurs en Europe, la tendance était identique. La Bourse de Londres a terminé sur une chute de 3,83 %. En Allemagne, le DAX a clôturé en baisse de 3,94 %.

Du côté des valeurs, les entreprises formant le CAC 40 ont chuté, à l'exception de Vivendi (+2,07 %). Les valeurs aéronautiques ont

encore été en première ligne de la crise économique. Safran a plongé de 16,45 % et Airbus de 12,03 %.


L'automobile en a également souffert, Renault perdant 7,88 % et Peugeot 6,49 %. PSA a vu ses immatriculations de voitures particulières neuves dégringoler (-73,4 %) en mars, tout comme le groupe Renault (-71,6 %), avec Dacia et Alpine. Faurecia s'est enfoncé pour sa part de 6,26 %, Valeo de 7,21 % et Plastic Omnium de 4,88 %. Michelin a perdu 1,51 %. A contre-courant, la société pharmaceutique lyonnaise TheraNexus, spécialisée dans les maladies neurologiques, a flambé de 473,22 %, après le succès d'une étude de phase II.

EN VUE

Anthony Fauci

Le docteur Anthony Fauci est l'homme qui doit faire entendre raison à Donald Trump. N'importe quel lecteur, même inattentif, aura saisi le poids de la charge, virale ou non, qui pèse sur cette phrase. Cette tâche suffirait à occuper un bataillon. Or elle revient à un seul, celui qui doit également organiser, penser la bataille contre le virus abattu sur les Etats-Unis. La chance est que le petit homme, qui, à 79 ans, court encore ses 5 kilomètres par jour, est également taillé pour cette course-là. Dès 1981, il se consacre tout entier à cette nouvelle peste que Ronald Reagan méprisait sous le nom de « cancer des homos ». Devenu en 1984 le patron de l'Institut national des maladies infectieuses, Fauci, déjà, avait eu fort à faire avec ce président-là. Mais il n'abandonne jamais, travaille 19 heures par jour, a toujours conservé le contact avec

les malades, recevait leurs associations quand personne ne le faisait, imposa un budget. En 2015, le « Financial Times » le surnomme « le pire ennemi d'Ebola ». Dans le monde de l'infection il était déjà une star, il est en train de le devenir auprès du grand public adepte de son parler-vrai. Un boulanger new-yorkais confectionne des beignets à son effigie. Ce grand scientifique manie « le » Trump avec autant de finesse que ses éprouvettes. Sans le prendre de front, n'hésite pas, devant lui, à le contredire. Non ce n'est pas une petite grippe, non le vaccin n'est pas pour demain... L'ancien élève des Jésuites résume : « Il ne faut pas perdre sa propre crédibilité mais il ne sert à rien de se battre contre le président. » « The adult in the room », comme on dit là-bas.

 Lire nos informations
Page 6

